



LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

(ADÉLAIDE DE SAVOIE)

ET LA VIEILLESSE DE LOUIS XIV

74 C

PARIS — DE SOYE, IMPRIMEUR, 2, PLACE DU PANTHEON.

ASPASIE
AGNÈS SOREL
DIANE DE POITIERS

LA
DUCHESSÉ
DE

BOURGOGNE

GABRIELLE
D'ESTRÈES
DUCHESSÉ
DE PORTSMOUTH

MARIE
DE MÉDICIS
ÉLISABETH
D'ANGLETERRE

ADÉLAÏDE
DE SAVOIE

PAR
M. CAPEFIGUE

LA VALLIÈRE
POMPADOUR
DU BARRY
PARABÈRE

CATHERINE
DE MÉDICIS
ANNE
D'AUTRICHE

NINON
DE L'ENCLOS
CORISANDE
DUCHESSÉ DE NESLE

12⁺

case 150

4 1/2

LA DUCHESSE
DE BOURGOGNE

(ADÉLAÏDE DE SAVOIE)

ET LA VIEILLESSE DE LOUIS XIV

PAR

M. CAPEFIGUE

PARIS

AMYOT, LIBRAIRE ÉDITEUR

8, RUE DE LA PAIX, 8

1867

DC
126
C3
1867



1068475

Nous nous proposons de réunir les éléments épars des mémoires et des chroniques de cour pour écrire la vie de la duchesse de Bourgogne, cette royale espiègle sautillant du fauteuil de Louis XIV sur les genoux de M^{me} de Maintenon. La joie caressante de Marie-Adélaïde de Savoie jeta sur l'horizon sombre et vieilli du grand roi le dernier reflet de bonheur et de grâce.

Le temps difficile pour un roi puissant et heureux, c'est la vieillesse, quand il ne peut plus tout ce qu'il veut : si la tête reste ferme, le bras faiblit, les guirlandes se flétrissent, les lauriers même prennent une teinte de grisaille. On vous respecte encore, on ne vous aime plus ; les chapeaux coquets à plu-

mes flottantes font ressortir les rides de la figure et les larges plis du front ; le jonc à pomme d'or n'est plus une façon de sceptre, mais un bâton qui soutient les jambes faibles et un corps voûté ; la société même vous échappe ; la génération aspire à de nouvelles destinées.

Il y eut ce caractère particulier dans la vieillesse de Louis XIV, qu'elle eut à subir de dures épreuves : les guerres formidables contre les puissances coalisées dans la ligue d'Augsbourg et ensuite le testament de Charles II d'Espagne. La monarchie dut s'imposer d'immenses sacrifices ; elle eut le courage et le bonheur de vaincre et de dissoudre ces deux coalitions formées contre la France. Le traité d'Utrecht nous laissa nos conquêtes : l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté ; il reconnut l'avènement d'un roi français en Espagne. Dans cette crise suprême, Louis XIV porta de grands deuils de famille : la mort de son fils et de ses petit-fils ; il eut à contenir les oppositions, les faiblesses, les cris de désespoir et de défaillance, la révolte des Cévennes, la haine

des réfugiés protestants : il triompha de tout par la fierté et la dignité.

On ne trouve pas d'exemple de tels résultats. Nous aimons la justice historique. La révolution française dut résister également à des coalitions ; elle le fit avec énergie, avec gloire ; elle dépensa dans ce but des milliards d'assignats ; elle vendit les biens nationaux ; elle joua avec des milliers de têtes ; elle enfanta la Convention, le Directoire ; elle constitua le Consulat, le premier empire. La démocratie, sous son chef couronné, fit des actions sublimes ; elle eut ses épopées ; mais , en définitive , la coalition envahit la France : deux fois elle occupa Paris , humiliation que n'avait jamais subie la vieille monarchie. A Utrecht , Louis XIV garda la France intacte ; il n'en fut pas ainsi après les congrès qui suivirent les défaites de la révolution.

La noblesse eut ses grands jours ; on a été souverainement injuste pour l'esprit gentilhomme. Si la révolution eut ses braves bataillons de la Moselle en sabots, le roi de France eut ses mousquetaires, ses chevau-

légers, floquetés de rubans, qui couraient sur les batteries avec autant de courage et d'entrain que les sans-culottes à la voix du représentant du peuple. Nous ne croyons pas que le courage tienne aux pantalons troués. La garde impériale était la plus élégante des troupes : elle faisait sa toilette tous les jours comme un petit-maître. Dans la campagne de Russie, M. de Narbonne n'avait jamais oublié de se poudrer à l'iris, ce qui ne l'empêcha pas de se trouver, un fusil à la main, dans la fatale retraite, à côté du maréchal Ney, en face des cosaques.

Entre toutes les femmes de la fin du règne de Louis XIV, nous avons choisi Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, parce qu'elle brilla d'un éclat particulier par sa grâce, sa gentillesse et son esprit. Elle sut distraire, dominer un roi vieillard que rien ne pouvait plus amuser ; elle fut adorée par un jeune mari qui ne partageait pas ses goûts mondains. Le duc de Bourgogne, élève de Fénelon, disciple de Beauvilliers, de Catinat, caractère insignifiant, n'aimait pas les nuits au bal, au jeu, aux promenades vénitiennes sur le canal

de Versailles; calme, soumis, obéissant, il eût été une façon de Télémaque; le duc de Saint-Agnan eût joué le rôle de Mentor.

Marie-Adélaïde de Savoie, la joie des fêtes du roi, frappée comme par la foudre, mourut à peine alitée. Quel vide pour Louis XIV!

Les courtisans en parlèrent quelques jours, puis elle fut parfaitement oubliée. Les mémoires à peine s'occupent d'elle. La jeune duchesse ne s'était mêlée à aucune coterie; elle n'eut jamais d'autre passion que de rester la ravissante garde-malade d'une âme épuisée d'orgueil, d'amour et de gloire : Louis XIV.

Nous avons voulu réparer cet oubli de l'histoire à l'égard de la duchesse de Bourgogne. Il faut la suivre dans la dernière période du règne de Louis le Grand. Elle fut charmante tout en restant habile. Jeune, capricieuse, elle ne heurta jamais personne; modèle, au reste, enchanteur des princesses de la maison de Savoie : leur figure gracieusement chiffonnée brille par l'éclat de beaux yeux qu'elles tiennent de l'Italie; elles ont emprunté à l'air vif des Alpes leurs joues

fraîches et rebondies. Modestement élevées dans quelque manoir retiré, elles furent choisies par les plus illustres couronnes. Louis XV, si galant, les appelait les royales Cendrillons à la petite pantoufle. Monsieur, comte de Provence, et le comte d'Artois avaient épousé les deux filles de Victor-Amédée III (1).

Nous avons étudié avec beaucoup d'attention, dans la galerie de Versailles, les portraits des princesses de la maison de Savoie, depuis la duchesse de Bourgogne jusqu'à M^{mes} les comtesses de Provence et d'Artois. C'est le même type de modestie, de grâce et de bonté. Quand on se les représente dans ces riches galeries de Louis XIV et de Louis XV, on songe, malgré soi, à la touchante et gracieuse légende de Fanchon la Vielleuse, pauvre petite envoyée à Paris pour quérir fortune et que le mariage couronne, parce qu'elle est sage et gracieuse à tous.

(1) Marie-Joséphine-Louise, née le 2 septembre 1753; mariée, le 14 mai 1791, à Louis-Stanislas-Xavier, comte de Provence. — Marie-Thérèse, née le 31 janvier 1756; mariée, le 16 novembre 1773, à Charles-Philippe de France, comte d'Artois.

Nous ouvrons ainsi la voie à la chronique des nobles filles de la maison de Savoie ; nous désirons que d'autres complètent ce petit livre, dont la pensée nous est venue à l'aspect du portrait de la duchesse de Bourgogne dans la galerie réservée de Versailles.

Versailles, 10 mai 1867.



LA DUCHESSE DE BOURGOGNE

(LA MAISON DE SAVOIE)

ET LA VIEILLESSE DE LOUIS XIV

I

LA FIANCÉE DU JEUNE DUC DE BOURGOGNE

1696

La charmante ville de Montargis était en fête : partout dans les rues, sur les grandes voies de la forêt, on voyait des groupes de mousquetaires noirs et gris, des carrosses magnifiques, des gentilshommes pimpants et en gala ; on entendait des musiques de trompettes et de hautbois, les cloches sonnaient à hautes volées. Les échevins en robe rouge, la garde bourgeoise armée de vieux mousquets, se préparaient à faire cortège.

C'est que le roi Louis XIV venait d'arriver à

Montargis (1) : le glorieux monarque allait au devant de la princesse Adélaïde de Savoie, encore enfant (2), la fiancée de son petit-fils le duc de Bourgogne. Le roi n'était plus jeune, il venait de subir une douloureuse opération soutenue avec courage (3) : il y avait chez Louis XIV une telle force de caractère, qu'il ne voulait pas qu'on pût croire qu'il souffrait ; il ne portait plus l'habit floqueté de rubans de l'époque des filles d'honneur de la reine ; son justaucorps de drap d'argent brodé d'or avait quelque chose de plus grave. Le roi s'appuyait sur une canne (bec-de-corbin) avec tant de majesté, qu'on aurait pris ce bâton pour un sceptre et son chapeau garni de plumes pour une couronne.

Il y avait déjà deux époques dans la vie de Louis XIV : la première, toute d'amour et de distraction ; entouré, comme un monarque d'Orient, de femmes, d'enfants illégitimes, le roi semblait peu s'inquiéter des lois morales. La seconde période, plus sérieuse, avait commencé

(1) Le 4 novembre 1696.

(2) La princesse de Savoie avait onze ans ; elle était fille de Victor-Amédée II.

(3) Le roi avait un anthrax très-prononcé ; il s'était alité ; mais il avait toujours tenu sa cour.

à la mort de M^{lle} de Fontange. Le spectacle de cette jeune fille morte sous ses yeux, tant de charmes ravagés par la maladie, ces belles chairs dévorées par les vers du sépulcre, tout cela l'avait profondément affecté (1). M^{me} Scaron, déjà créée marquise de Maintenon, en avait profité pour dominer le roi. Après un sérieux examen de conscience, Louis XIV était revenu de ses premiers égarements pour ne plus s'occuper que de sa famille, des magnificences de ses palais, des gloires de la guerre et des éclats de sa renommée, afin de justifier ses orgueilleuses devises : le Soleil et Apollon, le *nec pluribus impar*.

A Montargis, le roi s'abrita dans une simple auberge pour attendre la princesse Adélaïde de Savoie : à chaque moment il recevait des bulletins du marquis de Dangeau (2) sur le voyage de la princesse. Partie le 7 octobre de Turin, elle était arrivée le 13 à Chambéry, le 16 au Pont-de-Beauvoisin, avec sa dame d'honneur, la duchesse de Sisterna. Le roi avait ordonné que,

(1) Marie-Angélique de Roussille, duchesse de Fontange, d'abord fille d'honneur de Madame, était née en 1661, et mourut en 1681, à vingt ans.

(2) Le marquis de Dangeau était des Courcillons, petit-fils de Duplessis-Mornay.

simple fiancée, elle fût traitée comme M^{me} la Dauphine. Sa maison avait été formée avec soin par le roi et la marquise de Maintenon ; la duchesse de Lude (1) devenait sa dame d'honneur, MM. de Brionne (2) et Dangeau étaient ses gentilshommes. Au Pont-de-Beauvoisin, la princesse, remise à la maison de France, monta dans les carrosses du roi et traversa Lyon rapidement pour prendre la grande voie de Montargis, où la cour l'attendait. Partout l'accueil avait été sympathique, enthousiaste. Indépendamment de ses grâces enfantines, on la considérait comme un symbole, un gage de la paix attendue : la France était fatiguée de la guerre et une union de famille avec les ducs de Savoie était toute pacifique.

Adélaïde de Savoie était vive, sémillante ; sans être jolie, elle avait de beaux yeux, le teint frais des races montagnardes, des joues rebondies, un petit nez, un beau front, les cheveux cendrés et si longs qu'ils descendaient jusqu'au milieu de la taille, pincée et amincie par un de ces corsets de velours et de satin mis à la mode par

(1) Elle était femme de Henri de Daillon, duc de Lude, chevalier des ordres du roi, créé duc et pair en 1673.

(2) De la maison de Lorraine, d'où descendent les ducs d'Elbeuf.

M^{lle} de la Vallière ; mais ce qui la distinguait surtout, c'était un esprit de jeunesse (1) et d'espièglerie contenue, que son père, Victor-Amédée de Savoie, avait formé ; il savait qu'elle allait vivre dans une cour un peu vieillie, surtout ennuyée, et que le meilleur moyen de plaire à un vieillard, c'est l'enfantillage respectueux, et Adélaïde de Savoie l'avait compris merveilleusement.

A peine le carrosse arrivait-il devant la modeste maison de Montargis qui servait de palais au roi de France, que Louis XIV descendit l'escalier et vint recevoir Adélaïde de Savoie à la portière de sa voiture. Sa figure était rayonnante de plaisir ; il avait à ses côtés Monsieur, frère de Sa Majesté, et le Dauphin son fils (2). La jeune fille ne fit qu'un bond et se précipita à ses genoux, elle lui prit la main d'une grâce enfantine et la baisa plusieurs fois. Le roi la releva avec une bonté toute satisfaite, et comme elle lui disait *Sire*, selon le cérémonial, Louis XIV doucement la reprit : « Nommez-moi seu-

(1) Sa mère était Anne-Marie d'Orléans. Les généalogistes remarquèrent que c'était la dix-septième alliance que la maison de Savoie contractait avec la maison de France.

(2) Le père du duc de Bourgogne.

lement Monsieur, comme le faisait la Dauphine. » Le roi, tout enchanté, la suivait des yeux, la caressait du regard; il l'accompagna dans ses appartements.... Elle soupa en public entre le roi, le Dauphin et Monsieur; son babil discret, naturel, spirituel, amusa beaucoup les princes. Le roi voulut la voir déshabiller, coutume de la cour, privilège que Louis XIV n'abdiquait jamais; cela datait de bien loin, au temps des mariages des filles d'honneur de la reine, qu'il aimait à voir dans le simple déshabillé des longues nuits (1). Après l'avoir baisée une dernière fois, le roi lui dit gracieusement : « Mignonne, je ne sais si vous vous ennuyez avec moi, mais je ne puis vous quitter. » Louis XIV écrivit tous ces détails le soir même à M^{me} de Maintenon (2).

Le lendemain eut lieu la présentation de la maison de la *princesse*, que le roi avait choisie avec beaucoup de soin. Dangeau restait chevalier d'honneur, Tessé (3) devenait premier écuyer,

(1) Comparez le journal de Dangeau avec le *Mercure de France*.

(2) Cette lettre fut portée à M^{me} de Maintenon par un page.

(3) René de Fronlay, comte de Tessé, maréchal de France.

la duchesse de Lude (1) dame d'honneur, la duchesse de Mailly dame d'atours; puis les dames pour accompagner étaient la comtesse de Roussy, Dangeau, de Nogaret, marquises d'O, Chastellet. Toute cette maison fit sa révérence à la jeune fiancée, qui répondit gracieusement en embrassant toutes les dames. La cour était enchantée de tant d'abandon, de gentillesse et d'esprit. Le roi en parla toute la journée.

La cour quitta Montargis pour se rendre à Nemours, où le petit duc de Bourgogne devait attendre sa fiancée. Le carrosse tout doré avec sculptures d'argent, azur et carmin, contenait au fond le roi et Monsieur; sur l'autre fond, la princesse de Savoie et M^{gr} le Dauphin; la duchesse de Lude était assise sur un strapontin : comme dame d'honneur, elle ne devait jamais quitter la princesse. On arriva le soir à Nemours. Sur la route, un beau petit gentilhomme de quatorze ans, tout floqueté, s'était avancé vers les carrosses avec une certaine émotion, et le cortège s'était arrêté en reconnaissant le duc de Bourgogne, (2) impatient de

(1) La duchesse de Lude, sœur du duc de Sully, fille de la duchesse de Verneuil.

(2) Louis, duc de Bourgogne, était né à Versailles le 6 août 1682.

voir sa fiancée ; le roi le fit monter dans le carrosse et, pour éviter les premiers embarras d'une entrevue, il présenta d'un regard le jeune duc, qui prit la main de sa fiancée et la baisa. On remarqua que la princesse avait rougi d'une douce pudeur. Monsieur parla gaillardement de cet enfantillage d'amour : on ne pouvait s'empêcher de sourire en voyant ces deux enfants à la face naïve et rebondie se regarder avec tendresse.

On prit la route de Fontainebleau, la première station royale (1). Une ravissante toile à la manière de Vander Meulen reproduit les promenades de Louis XIV et de la jeune princesse autour du canal aux vieilles carpes de François I^{er}, que le roi reconnaissait à leur collier d'or. Adélaïde de Savoie portait une robe de brocart à grands ramages, toute serrée de taille ; le roi et M^{gr} le Dauphin avaient mis à sa disposition tous les diamants et les pierreries de la couronne, ce qui l'avait comblée de joie ; elle s'en était parée avec une vivacité coquette : elle portait des pendeloques, des colliers, des bracelets étincelants. Comme Monsieur savait

(1) Fontainebleau était rarement visité par le roi depuis ses amours avec mademoiselle de la Vallière.

que dans la mode de Savoie les jeunes filles s'ornaient de tabliers, il lui en fit présent d'un, du prix de mille pistoles, en point d'Angleterre, brodé d'émeraudes et de saphirs, qui lui allait à ravir. On fit une belle partie de chasse dans la forêt : dès l'aurore, Adélaïde de Savoie, à cheval auprès de son fiancé le duc de Bourgogne, avait relevé sa jolie petite figure par une cravate de soie écarlate, retenue dans un nœud de brillants; elle était vêtue d'une de ces robes d'amazone que la grande Mademoiselle avait mises à la mode au siège d'Orléans ; sa tête était ornée d'un petit chapeau rond de mousquetaire et de cheval-léger (1). La chasse parcourut les lieux les plus sauvages de la forêt, on força plusieurs cerfs, on attaqua le sanglier : il ne fut question au souper que de l'adresse et du courage de la petite princesse. Le roi en parla toute la soirée. A Versailles, à Marly, il voulait l'étonner, la ravir.

Les merveilles étaient dans ces deux châteaux où le roi avait mis son orgueil. De l'année 1670 dataient les plus riches embellissements de Versailles : les escaliers en marbre rose de la terrasse, les bassins de Neptune, les bains de

(1) Collect. des estampes de la Bibliothèque impériale.

Diane, les jardins d'Apollon, le splendide canal où l'on se mirait dans les eaux, les bosquets de fleurs rares (1). Mais à Marly surtout le roi voulait donner à la princesse Adélaïde une idée de sa grandeur. Création splendide et neuve que Marly, alors à peine achevé par Mansard (2)! Le château royal, de forme ronde, était comme escorté de huit pavillons, satellites du soleil, qui se tenaient les uns aux autres par des bosquets de tilleuls entrelacés de roses et de tubéreuses. Au milieu de vastes bassins superposés s'éparpillaient de brillantes cascades semant une poussière d'eau. A Marly, Louis XIV s'éloignait de la foule; on n'y venait que par des invitations particulières, faveur très-recherchée (3).

Élevée à la cour si modeste de Savoie, la princesse Adélaïde, qui n'avait vu que les sombres jardins et les monacales demeures de Turin et de Chambéry, manifestait son étonnement en présence de tant de grandeur; chacun de

(1) Il faut remarquer qu'une grande partie des pièces d'eau, à Versailles, ne datent que de Louis XV.

(2) En 1680. Il ne reste plus aucun vestige du château de Marly. C'est la plus grande destruction des temps modernes.

(3) Le roi était si sévère sur les invitations de Marly, que les secrétaires d'Etat qui venaient travailler avec lui ne restaient aux fêtes que sur une invitation expresse.

ses petits ravissements était accueilli avec un plaisir extrême par le roi, toujours plus épris de la future duchesse de Bourgogne. Soit qu'elle eût reçu les instructions de son père, l'habile duc de Savoie, soit par instinct, la petite princesse avait fait mille fêtes, mille caresses à une femme sèche, froide, assise dans un fauteuil à la droite du roi dans les solennités de Versailles et de Marly, M^{me} de Maintenon. Elle avait compris que là était la faveur, la puissance, et dès ce moment elle l'avait comblée de petits témoignages de confiance et de tendresse ; avec une gracieuse familiarité, l'adroite princesse sautait des genoux du roi au cou de M^{me} de Maintenon (1). Comme elle devait ignorer à quel titre cette belle dame était si rapprochée de Louis XIV, elle prit l'habitude de l'appeler *ma tante*, ce qui plaisait fort à la marquise : personne n'eut désormais plus de faveur dans l'intimité du roi que la future duchesse de Bourgogne.

(1) Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon, née en 1635, avait alors soixante ans.

LA LIGUE D'AUGSBOURG. — LES STUARTS D'ANGLETERRE.
 — GUILLAUME D'ORANGE. — LA PAIX DE RISWICK.
 — JACQUES II A SAINT-GERMAIN.

1692-1698

Ce n'étaient pas seulement les grâces charmantes, les espiègleries divines de la jeune Adélaïde de Savoie qui enchantaient le peuple, mais encore l'espérance de la paix générale qui semblait se rattacher aux fiançailles de la princesse. Louis XIV et la France subissaient la plus terrible crise de guerre depuis trois années, par suite de la ligue d'Augsbourg. Une coalition formidable s'était formée, basée sur deux principes : 1° la nécessité de réprimer l'idée hautaine de la monarchie universelle que Louis XIV, comme Charles-Quint, essayait d'accomplir ; 2° le triomphe du parti protestant sous le prince d'Orange en Angleterre (1).

(1) La Ligue d'Augsbourg ne fut complète que par les adhésions de l'Empereur, l'électeur de Brandebourg, la Suède, le Danemark, la Hollande, le duc de Savoie, en 1689.

Une grande faute en politique, c'est d'abuser du succès. Après la glorieuse paix de Nimègue, Louis XIV, maître de l'Europe, avait fait sentir partout les intempérances de son orgueil ; il n'avait ménagé personne, ni la Hollande, dont il raillait la république marchande ; ni l'Angleterre, qu'il liait à son sceptre par les Stuarts ; ni l'Italie ou l'Allemagne. On l'avait vu humilier la république de Gênes, à ce point que le doge et les sénateurs, mandés à Versailles comme des vaincus attachés à son char, avaient fait des excuses à genoux (1). Le grand roi n'avait pas même ménagé le pape : à la suite de quelques refus de bulles, il menaça d'occuper Rome. Quant au parti protestant, le roi venait de révoquer l'édit de Nantes (2) ; sa pensée était d'unifier la croyance, comme il voulait placer l'Europe sous sa seule autorité.

On pouvait dire, pour justifier la révocation de l'édit de Nantes, que le parti protestant était plus étranger que français, plus dévoué à la Hollande, à l'Allemagne, à l'Autriche qu'à la France ; mais justifiée ou non, cette révocation

(1) On peut en voir le tableau à Versailles : le doge et les sénateurs sont en robe d'apparat.

(2) La révocation de l'Édit de Nantes fut arrêtée en conseil au mois d'août 1685.

blessait profondément le sentiment et les intérêts des braves gentilshommes émigrés que le prince d'Orange et les Hollandais avaient pris à leur service (1). A certaines époques, les opinions sont plus puissantes que l'idée de patrie ; aussi les réfugiés portaient sans scrupules les armes contre la France ; ils avaient suivi le prince d'Orange dans cette expédition hardie et toute politique en Angleterre qui renversa Jacques I^{er}, la révolution parlementaire de 1668. Ce fut l'événement qui blessa le plus profondément Louis XIV ; le roi de France s'était fait une idée presque divine de la royauté ; il ne pouvait comprendre que des sujets, en vertu du droit public, pussent renverser un roi pour lui substituer une nouvelle dynastie. Ce résultat heurtait profondément ses instincts, et il s'était donc vigoureusement jeté dans la guerre.

Les campagnes de 1686 à 1689 furent menées avec énergie par le marquis de Louvois. La France avait vu briller les noms de Luxembourg, Villars, Vendôme, opposés à Marlborough et au prince Eugène. Louis XIV résista fièrement à l'Europe coalisée ; mais ces glorieux efforts

(1) Le prince d'Orange avait formé deux régiments de réfugiés français, les plus braves de ses armées. Le marquis de Rumigny, depuis lord Galowey, les commandait.

avaient amené l'épuisement des ressources ; la France était à bout de sacrifices : la noblesse perdait ses plus fiers enfants ; la bourgeoisie, épuisée de contributions, n'en pouvait plus, tandis que le peuple murmurait contre les taxes, la levée des milices et des matelots. Un seul cri se faisait entendre, la paix ! et l'on avait salué la jeune Adélaïde de Savoie comme le gage de cette paix. L'habile diplomatie de Louis XIV avait compris que le meilleur moyen d'aboutir était de détacher, l'une après l'autre, les puissances coalisées, en commençant par le duc de Savoie. Les princes de cette illustre maison, mobiles et intéressés, avaient pour habitude d'écouter la voix de leur grandeur particulière. L'alliance de famille avec Louis XIV non-seulement flattait leur orgueil, mais encore leur donnait de plus larges frontières et des espérances sur le Milanais (1).

Versailles alors assistait au spectacle le plus triste : Jacques II, roi d'Angleterre, détrôné par le prince d'Orange et les actes du parlement, était accueilli par Louis XIV avec le respect le plus profond pour le malheur. Une haine vio-

(1) Traité de 1686, négocié par le maréchal de Tessé. On verra que les ducs de Savoie ne restèrent pas longtemps fidèles à cette alliance ; c'était un peu leur habitude.

lente se manifestait à Versailles contre Guillaume III, proclamé par le parlement roi d'Angleterre : n'était-il pas le vieil ennemi de Louis XIV, le prince qui l'avait traité du haut de son dédain ? Ce qui blessait profondément la pensée du roi de France, c'était l'exemple. Le souvenir de la Fronde triomphante se présentait incessamment à son esprit. Des caricatures odieuses, des pamphlets furent publiés contre Guillaume III.

Indigne avorton de la gloire,
Orgueilleux fantôme de roi,
Faux soutien d'une fausse loi,
Prince qui fut toujours l'horreur de la victoire,
Tes crimes sont si grands qu'un jour en notre histoire
Nos neveux manqueront de foi (1).

Ces injures jetées au vent de la cour n'empêchaient pas le développement de la révolution d'Angleterre. La guerre continuait et les hommes d'État d'expérience et de valeur considérables, les marquis de Torcy, de Callière (2), commençaient à comprendre qu'il

(1) Recueil des pièces satiriques contre le prince d'Orange (Biblioth. imp.).

(2) M. de Callière avait été envoyé à la Haye pour détacher la Hollande de la coalition, et il en avait rapporté la conviction « qu'il n'y aurait de paix possible que par la reconnaissance diplomatique de Guillaume III. »

n'y aurait de paix possible que par la reconnaissance de Guillaume III comme roi d'Angleterre, et par conséquent l'abandon de la cause de Jacques II. Cette idée pourtant était loin encore d'être acceptée par Louis XIV, qui comblait d'honneurs les Stuarts ; le roi Jacques recevait le château de Saint-Germain pour résidence et une pension aussi considérable que la liste civile d'Angleterre ; on le traitait de Majesté ; le roi lui prêtait ses équipages de chasse et le menait partout, à Saint-Cyr, à Versailles, à Marly. Il se fit même à cette époque un redoublement de fêtes et de magnificence ; il semblait que Louis XIV voulait montrer que sa couronne n'avait reçu aucune éclaboussure de la révolution de 1688.

Dans le but de constater que l'alliance avec la Savoie était un fait accompli qui recevait son développement, Louis XIV désira que le mariage du duc de Bourgogne fût célébré le plus tôt possible ; la jeune fiancée avait ses douze ans, le duc quinze, et d'après les coutumes monarchiques, le temps des épousailles était arrivé. On fit observer au roi « que la paix n'était point encore conclue, que les sacrifices exigés par la guerre étaient grands, la misère profonde, et que la joie populaire ne pourrait

se manifester avec éclat.» On négociait partout. Le système diplomatique adopté par Louis XIV était de séparer les puissances de la coalition, l'une après l'autre ; on avait déjà gagné la Savoie par le mariage du duc de Bourgogne. Le cabinet de Versailles envoyait une seconde fois à la Haye l'habile marquis de Callière pour faire de larges propositions aux états généraux de Hollande (1). On savait que là était le nœud de la guerre, parce que l'argent était dans les mains des hauts et puissants seigneurs. Les pouvoirs de M. de Callière, faciles, étendus et commandés par la force des choses, portaient que le roi de France était prêt à reconnaître la souveraineté de Guillaume III, roi d'Angleterre (2), la concession qui avait le plus coûté à l'orgueil, aux doctrines de Louis XIV. Quoi ! reconnaître comme un acte légal le résultat d'un fait d'insurrection, de révolte, et en faveur de qui ? De l'ennemi le plus acharné de

(1) Le cabinet de Versailles fit publier à cette époque une multitude de livres et de brochures, dans la vue de séparer les alliés et de montrer les avantages particuliers d'être unis avec la France. Je les ai analysés dans mon *Louis XIV*.

(2) Cette concession fut emportée dans un conseil de cabinet par M. de Callière.

Louis XIV, celui que les pamphlets avaient traité avec tant de dédain et de mépris.

Il fallait que les nécessités de la situation fussent bien grandes ; mais, en politique, tout est possible : ce qui est rejeté à une époque est admis dans l'autre. La France épuisée avait besoin de la paix, et l'on accordait beaucoup pour l'obtenir. Qui sait ? on reprendrait plus tard ce que l'on concédait aujourd'hui. Le roi Jacques II s'était battu en Irlande sans résultat ; la France avait mis sur mer une immense flotte navale, vaincue à la Hogue (1). Après ces sacrifices, elle pouvait légitimement songer à ses intérêts. Le roi nomma pour ses plénipotentiaires officiels M. de Callière (2), qui avait commencé la négociation ; il y joignit MM. de Harlay (3) et Courtin (4), esprits d'affaires qui devaient plaire aux états généraux de Hollande, gouvernement commercial et bourgeois.

Au milieu de tant d'intérêts divisés, on espéra

(1) Les deux batailles de la Boyne et de la Hogue décidèrent de la destinée du roi Jacques.

(2) François de Callière, né en 1645, fils d'un serviteur de la maison de Longueville, fut depuis secrétaire du cabinet du roi.

(3) De la grande famille parlementaire.

(4) Jacques Courtin, fils d'un financier, avait été chargé d'affaires du roi pour les Etats du Nord.

s'entendre d'abord sur le choix d'un médiateur. La Suède, la Suisse, le pape même s'offrirent à la fois ; tous furent refusés ; chaque puissance restait libre et maîtresse de ses propres intérêts. Les premières conférences se tinrent à la Haye, comme pour indiquer la suprématie de la Hollande dans la négociation. Les plénipotentiaires acceptèrent la médiation de la Suède, et la paix générale fut signée à Ryswick (1).

A Versailles il y eut joie et tristesse à la fois ; assurément on fut satisfait de mettre un terme à tant de sacrifices ; mais les conditions étaient dures, et la plus douloureuse assurément était la reconnaissance de Guillaume d'Orange comme roi d'Angleterre. Il fallait l'annoncer à Jacques II, jusqu'ici entouré de tant d'honneurs et d'espérances : s'il y avait eu jusque-là une distinction en cour, c'était pour le roi et la reine d'Angleterre. En leur honneur, naguère, les demoiselles de Saint-Cyr entonnaient l'hymne : Dieu sauve le roi ! *God save the king!* chant royal d'abord destiné à saluer Louis XIV, et traduit pour honorer le roi Jacques II (2).

(1) 20 septembre 1697.

(2) Ce chant jacobite, œuvre de Lully, est devenu l'hymne national d'Angleterre. J'en ai donné l'histoire dans mon *Louis XIV*.

Serait-il possible de conserver à Jacques II tous ces honneurs? Guillaume III une fois reconnu, n'allait-il pas demander qu'on ne traitât plus le prétendant comme roi d'Angleterre? Quelle difficile situation pour Louis XIV! Jacques II protestait contre le traité de Ryswick : qu'allait-on faire de cet acte? Aussi Louis XIV, avec son fier esprit, n'exécuta ce traité qu'à demi; tout en reconnaissant Guillaume d'Orange comme roi d'Angleterre, il continuait à traiter Jacques II en roi. Jamais il n'eût consenti à lui refuser ce titre indélébile dans sa personne (1). Aussi les pamphlets hollandais et anglais accusaient le roi de France de mauvaise foi : « Il avait signé un traité déloyalement, sans la volonté d'en exécuter l'esprit et la lettre; il le briserait à la première circonstance. »

Les pamphlets ne se trompaient pas : ainsi était la pensée du roi; il exprimait ses intentions réelles dans ses conférences intimes avec le roi Jacques II. « Le traité de Ryswick, imposé par la nécessité, était une trêve plutôt qu'une paix définitive. Deux ou trois années de repos suffisaient à la France pour se relever forte et

(1) Une clause secrète du traité de Ryswick imposait au cabinet de Versailles la surveillance des réfugiés jacobites, condition cruelle pour les gentilshommes français.

puissante ; la succession du roi d'Espagne bientôt ouverte donnerait lieu à des difficultés diplomatiques, à une guerre sans doute, et alors le trône des Stuarts serait relevé. La royauté de Guillaume III n'était qu'un fait qu'il fallait subir momentanément pour le secouer à la première circonstance (1). » Désormais Jacques II, retiré à Saint-Germain, eut sa petite cour d'exilés fidèles, sa garde anglo-écossaise, ses gentilshommes ; il passait ses journées à écrire des mémoires sur son droit, préoccupation constante des Stuarts.

(1) Mémoires de M. de Torcy.

III

ADÉLAÏDE DE SAVOIE A LA COUR DE LOUIS XIV. —
LE MARIAGE ENFANTIN. — MŒURS ET HABITUDES
DE VERSAILLES. — PLAISIR. — MODE. — FÊTES.

1690-1700.

Rien ne pouvait se comparer à la douce impression produite dans la vieille cour de Louis XIV par la présence de la jeune Adélaïde de Savoie, corbeille de roses fraîches rayonnant dans une plate-bande fanée. Tout avait pris une vie nouvelle à Versailles ; le roi Louis XIV avait hâte de célébrer les fiançailles ; la princesse était parvenue à plaire si particulièrement au roi et à M^{me} de Maintenon, par ses prévenances et ses gentillesses, que le galant monarque déclara qu'il serait aise que chaque gentilhomme ou chaque dame déployât toute la magnificence de son rang. Cette seule invitation était un ordre souverain, et jamais les drapiers, tréfileurs d'or et d'argent n'avaient eu de si grandes commandes. Le roi voulait montrer à l'Europe que la France, malgré ses sacrifices,

n'était pas épuisée ; le commerce de Paris avait tant souffert pendant les guerres, qu'il fallait lui donner une vive impulsion (1). Les commandes furent si considérables qu'on manqua d'ouvriers ; les sacrifices des courtisans furent immenses, et l'avare Saint-Simon rapporte en gémissant que la duchesse sa femme lui fit dépenser deux mille pistoles pour son seul habit de gala. Le roi fit dessiner lui-même et commanda au marchand la robe et les jupes de noce de la princesse. On disait partout que les fêtes dureraient depuis le mois de septembre jusqu'à Noël.

Le samedi matin 7 septembre, toute la cour alla de bonne heure chez le duc de Bourgogne ; M^{sr} le Dauphin vint chercher la princesse de Savoie. On partit de chez le roi pour aller à la chapelle (2) ; le cardinal grand aumônier dit une messe basse, et presque aussitôt toute la cour revint dans les appartements du roi, où l'on servit une collation ; la journée se passa en fête, et après le souper s'accomplit le cérémonial du coucher de la mariée. La reine

(1) On évalue à plus de cinq millions les bénéfices des corps de métiers de Paris dans cette année.

(2) On suivit le même cérémonial que pour le mariage du duc de Chartres avec M^{lle} de Blois.

d'Angleterre lui donna la chemise ; le duc de Bourgogne se déshabilla dans l'antichambre, entra et se mit au lit à droite de sa petite femme, en présence de toute la cour ; mais on ne lui permit que de l'embrasser : le mariage n'était pas encore accompli. Le duc de Bourgogne se rhabilla et vint coucher dans sa chambre, tout pensif et ennuyé ; le petit duc de Berry, gaillard et résolu, dit « qu'il n'aurait pas eu la docilité de son frère, et qu'une fois couché il serait resté au lit. »

Quoique le mariage ne fût qu'un apparat, cette simple cérémonie donnait à la princesse de Savoie le titre de duchesse de Bourgogne ; le dimanche suivant, elle put tenir son cercle, toujours séparée du jeune duc, cercle splendide ! Qu'on se représente un des plus beaux salons de Versailles, partout or et carmin ; la petite duchesse au fond sur un fauteuil à bras, plus de trois cents dames richement parées assises sur des tabourets drapés d'argent et de soie ; derrière, autant de gentilshommes en habit de gala. Le roi vint chez la petite duchesse et donna ses ordres pour une collation magnifique, après laquelle on dansa un branle, danse nouvelle et à la mode, où chaque cavalier menait sa dame. Ces dames furent : les duchesses de Sully, Saint-

Simon, Albret, Luxembourg, Villeroy, Lauzun, Roquelaure, M^{lles} d'Elbeuf, d'Espinoy, M^{mes} de Villequier, Châtillon, Dangeau, la Vieuville, Guébriant, Barbezieux. Le second branle fut dansé par M^{lles} de Meslun, Croy-Solre (1), Furstemberg et les filles d'honneur de Madame. Ce fut resplendissant de beauté ; on se reposa jusqu'au 14 décembre, où il y eut bal encore sans grande étiquette ; chaque danseur choisit librement sa dame : le petit duc de Bourgogne fut pétillant de gaieté ; on soupa aux mille lustres ; le lendemain, toute la cour vint à Trianon.

On y donna la comédie et un opéra de Destouche, sous le titre d'*Issé*. Trianon venait d'être construit par les ordres du roi ; on l'appelait le pavillon de porcelaine, petit bijou où l'on était tout rapprochés les uns des autres. On remarqua que M^{me} de Maintenon n'avait assisté à ces fêtes qu'un court instant, soit qu'elle crût difficile de prendre place à son rang en présence de la reine d'Angleterre (elle s'était assise un instant derrière son fauteuil), soit qu'une dévotion un peu affectée lui fit dédaigner de tels spec-

(1) Saint-Simon se livre à de petites et ennuyeuses observations sur l'étiquette. Dangeau est chroniqueur sans pédantisme. Presque toutes ces dames étaient duchesses à tabouret.

tacles. La malignité des noëls de cour, poésie à la mode déjà, s'amusait de quelques ridicules de ces fêtes et des dames qui y avaient présidé.

Dites-nous des nouvelles
Des fêtes de la cour.
Étaient-elles si belles?
Que fit-on chaque jour?
Avec quelques fusées
Le peuple on amusa,
Le bal d'autres journées
Jeune et vieux exerça (1).
Les hommes et les dames
Brillaient-ils en habits?
Parmi les riches trames
Mêlait-on les rubis?

L'auteur du Noël passa en revue toutes les divinités de ces fêtes : d'abord M^{me} la duchesse (2) ; on ne pouvait la voir sans l'aimer et admirer ses appas ; la duchesse de Sully, qui dansait admirablement ; M^{me} de Roquelaure effaçait toute autre beauté par sa bonne mine (3) ; la robe de la marquise de Tonnerre était merveilleuse d'élégance ; rien n'égalait la distinction de M^{me} d'Ar-

(1) Noël de cour (Biblioth. impér.).

(2) La duchesse de Bourbon-Condé.

(3) La duchesse de Roquelaure était une des dames les plus remarquables de la cour. Le duc, sur lequel les chroniqueurs se sont tant amusés, était un très-spirituel gentilhomme.

magnac, ni la piquante tournure des filles d'honneur de Madame.

Chacune d'elles brille
Par de jeunes appas.

L'auteur du Noël finit par une épigramme contre les cavaliers qui brillaient peu dans le bal :

Je n'ai rien remarqué
Des héros de la fête.
Que m'a-t-on raconté
Qui paraîtrait plus bête ?
Avaient-ils donc gagé ?
En ce cas la gageure
Par eux aurait gagné,
Si sa fade figure
Canillac n'eût montré.

Avec la présence de la duchesse de Bourgogne, la cour ainsi avait pris un air de fête et de plaisir ; les modes changèrent même à l'avantage de l'élégance et de la légèreté. « Les hommes, dit le *Mercuré galant*, portent le chapeau à plumes, le justaucorps galonné, les manches larges descendant sur le poignet, la veste de soie courte, la dragonne pendante à l'épée, les bas roulés et la culotte à l'espagnole. Les femmes portent la coiffure haute et à plumes étagées, les écharpes en étoles et une jolie petite cravate de dentelle ; et, comme dit un

journal de mode (1), « elles avaient le corset lacé à la *gourgandine*, et les jupes à la *falbala*. Aux fêtes pour le mariage du duc de Bourgogne, le roi portait un habit de brocart d'or brodé d'argent; le jeune duc du Maine, un justaucorps de gros de Tours noir, avec son manteau orné d'arabesques et de mosaïques; le comte de Toulouse avait un habit gris-blanc brodé de petits ornements en pierreries; la duchesse de Bourbon brillait dans un juste de satin vert brodé d'argent, le bas garni de mosaïques en émeraudes, topazes et rubis sur une jupe de satin rose; la princesse de Conti avait une jupe de satin jonquille brodée d'arabesques en diamants. »

Cette cour, quoique maintenue par les lois du respect qu'imposait la présence de Louis XIV, était cependant plus délurée, moins à étiquette qu'aux époques du Marais et de la place Royale; la vieille société s'en plaignait. C'est la faiblesse de la génération qui s'en va d'accuser la génération nouvelle : Coulange (2), le

(1) Ce curieux journal des modes existe encore avec de grandes figures enluminées (Biblioth. impér.).

(2) Philippe-Emmanuel, marquis de Coulange, né à Paris en 1631, conseiller au parlement, mais magistrat fort gai. On a de lui un recueil de chansons, 2 vol. in-12, Paris, 1698.

cousin et l'ami de M^{me} de Sévigné, signalait le sans façon des jeunes hommes :

Je trouve que les jeunes gens
Aujourd'hui cherchent trop leurs aises ;
Chez les dames au bon, vieux temps,
Prenaient-ils les meilleures chaises ?
Les y voyait-on renversés,
Les jambes, les genoux croisés.

Le vieux Coulange accuse les jeunes hommes de se servir de vilains mots, des expressions de charnier :

Le jeu, le vin, et cætera,
Ont gâté toute la jeunesse ;
Les infantes de l'Opéra
Ont dégoûté de la tigresse (1).
La femme, de l'autre côté,
A pris part au libertinage
Et s'est, par habileté,
Soustrait au fâcheux esclavage
De tous ces habits contraignants
Que l'on portait en d'autres temps.

« Les femmes avaient aboli la colerette gênante, le corps de jupe, la vertugadin, l'agrafe, le lacet, tout ce qui gênait leurs appas. » Un joli Noël est dirigé comme une flèche aiguisée contre M^{me} de Guiche (2), éprise du beau

(1) C'était l'épithète donnée aux cruelles de la place Royale.

(2) Ce Noël fut fait à la suite d'une espièglerie des gardes du corps, en 1698.

d'Halincourt ; M^{me} de Mortemart, toute dans les doctrines de M^{me} de Guyon (1) ; M^{me} de Boufflers, aussi grosse qu'un muid ; Mailly, qui trompait son vieux barbon :

Qu'alors de tout le monde
Attira les regards :
D'Armagnac et sa sœur,
La Feuillade avec elles,
Parurent, ce dit-on,
Pendant cette nuit-là,
De brillantes étoiles.

Le Noël mordant ajoute : « Conti, d'Elbeuf espéraient lorgner M^{me} de Villeroi ; mais son fâcheux époux, qui souvent faisait le maître, la souffleta. M^{me} de Montauban cherchait Biron et ne le trouvait pas. Toutes en chœur venaient se plaindre à l'enfant Jésus de leurs misères d'amour (2). »

Ainsi, à cette cour de Louis XIV, après la paix de Ryswik, sous l'influence de la duchesse de Bourgogne, les fêtes se multipliaient ; non-seulement on dansait des ballets, mais on jouait la comédie, et le roi choisit *les Plaideurs* de

(1) Jeanne Bouvier de la Motte (M^{me} de Guyon) donna naissance à une secte religieuse très-ardente que Fénelon favorisa.

(2) Cette littérature, devenue fort à la mode, se continua jusqu'à la fin du règne de Louis XV.

Racine : le duc et la duchesse de Bourgogne avaient pris le rôle de Chicaneau et de la vieille plaideuse ; les autres personnages étaient représentés par la duchesse de Guiche, M^{me} d'Haudicourt, la comtesse d'Ayen (Noailles), M^{me} d'O et M^{lle} de Normanville. L'étiquette ne permettait pas d'hommes parmi les acteurs, excepté le duc de Bourgogne, qui joua son rôle à merveille. La duchesse s'acquitta de son personnage de vieille à mourir de rire ; elle était revêtue d'une robe de brocart orange et argent.

- On tirait tous les soirs des loteries chez le roi ; les lots étaient ravissants de richesse et d'élégance : chinoiseries, vases du Japon, boîtes en ivoire et en or, oiseaux de paradis aux yeux de diamants et de rubis, écrans de plumes, pendeloques de perles fines ; le jeu était d'enfer. Quand le roi tenait le *portique* (1), on engageait mille louis d'or sans hésiter. Le jeu avait toujours été la folie de la cour de Versailles, et M^{me} de Sévigné, qui autrefois était allée rendre ses devoirs au roi sous M^{me} de Montespan, écrivait à M^{me} de Grignan (2) : « Tout est meublé divinement, tout est magnifique à Versailles ; un

(1) Le portique tenait du reversi et du pharaon.

(2) Septembre 1676.

jeu de reversi donne la forme et fixe tout : mille louis sont répandus sur le tapis ; il y a toujours quelque musique ; s'il arrive des courriers, le roi se retire un moment dans son cabinet, puis revient causer avec quelques dames ; enfin on quitte le jeu à six heures. On n'a point de compte à faire ; il n'y a point de jetons ni de marques, tout est en louis ; les poules sont au moins de six à sept cents louis ; on parle sans cesse et rien n'est sur le cœur : on monte à six heures en calèche. Vous savez comment ces calèches sont faites : on est tous du même côté, on ne se regarde point ; on est sur le canal dans des gondoles, on trouve de la musique. On revient à dix heures, on trouve la comédie ; minuit sonne, on fait la *medianoche*. »

Tels étaient les samedis de Versailles. Ces fêtes faisaient la joie, les délices de la jeune duchesse de Bourgogne. Elle avait quitté la cour de Savoie un peu triste et sévère, pour se mêler aux belles réceptions de Louis XIV ; elle se plaisait surtout dans les gondoles sur le grand canal, imitation des plaisirs de Venise ; le château était illuminé de huit rangs de bougies odorantes et de mille couleurs.

IV

LE DUC ET LA DUCHESSE DE BOURGOGNE APRÈS LE
MARIAGE. — FÊTES DE LA PAIX. — ARRIVÉE DES
AMBASSADEURS. — LE COMTE DE PORTLAND. —
L'AMBASSADRICE DE HOLLANDE.

1689-1692

Avec une spirituelle sagacité, la jeune duchesse de Bourgogne avait parfaitement compris les habitudes de la cour de Versailles. Elle devait plaire au duc son mari, le dominer par son esprit amusant, éveillé ; elle devait surtout fasciner le roi Louis XIV par la gentillesse de ses manières, et suivre en tout les conseils de M^{me} de Maintenon : elle caressait, en sautillant devant elle, la vieille fée à la baguette magique calfeutrée dans son fauteuil à bras. Jamais enfant n'avait mis plus d'habileté pour grandir sa situation. Arrivée sans appui, elle devait s'en créer par sa grâce complaisante, son laisser aller, ses reparties, même par ses caprices.

M^{sr} le duc de Bourgogne, né avec de mauvais instincts, des colères presque farouches, une

nature perverse, qui faisaient pressentir un de ces tristes princes des annales du moyen âge (1), avait été placé par Monseigneur (le Dauphin son père) sous la direction de Fénelon et du duc de Beauvilliers. Après de persévérants efforts, le duc de Bourgogne s'était assoupli à ce point de n'avoir plus ni volonté ni liberté, sorte d'énervement qui suit la colère et l'impatience. Assurément c'était un noble cœur que l'archevêque de Cambrai, une nature angélique, mais un bien mauvais précepteur pour un prince. Le livre de *Télémaque* (2) donnait l'idéal d'un gouvernement utopiste, avec l'île de Calypso pour écueil, des rêveries sentimentales sur les devoirs des souverains et les droits du peuple. Tel était le roman de *Télémaque*. Le duc de Beauvilliers (Saint-Aignan) mettait toute sa politique à gémir sur les malheurs publics, sur les ravages de la guerre, sur les

(1) Saint-Simon dit du jeune duc de Bourgogne : « Il naquit terrible, et dans sa première enfance il fit trembler : dur, colère, opiniâtre à l'excès, passionné pour tous les plaisirs, porté à la cruauté, barbare en raillerie. » (Saint-Simon, livre I.)

(2) L'impression de *Télémaque* fut d'abord arrêtée par ordre de Louis XIV, qui en avait senti la portée. Il ne parut qu'en 1699 ; il portait d'abord le titre *Suite du IV^e livre de l'Odyssée d'Homère*.

illusions de la gloire et de la conquête, de manière à affaiblir le pouvoir plutôt que de le secourir et de le secourir dans les temps de crise : il fallait abolir les impôts, gabelle, droit de timbre, milice. Quelle force, quelles ressources resterait-il à l'État en présence de ses ennemis envahissant le territoire ?

Si M^{gr} le duc de Bourgogne s'était empreint de ces idées, il serait devenu un obstacle au gouvernement de Louis XIV, et comme il ne le voulait ou ne le pouvait pas, il en résultait pour son caractère une insignifiance, une fadeur indicibles. La jeune duchesse le savait bien ; elle était pour lui douce, aimable ; rien au delà. Elle n'avait devant elle en perspective, comme sujet de crainte et d'espérance, que la volonté de Louis XIV et de M^{me} de Maintenon. Sûre de leur vive affection, la duchesse de Bourgogne se livrait, comme une enfant gâtée, à tous les caprices de son imagination et de sa liberté : elle aimait la danse, le jeu, la comédie, la toilette ; elle dépensait beaucoup, et le roi payait ses dettes sans observation et presque avec un sourire. Elle avait un goût pour les gondoles, les promenades, les nuits sur le canal de Versailles, presque comme à Venise, et Dangeau en a gardé le souvenir :

« Le 10 juillet 1689, Louis XIV s'établit sur la terrasse de Trianon qui regarde sur le canal et y vit s'embarquer M^{sr} le duc et M^{me} la duchesse de Bourgogne et toutes les princesses. Après le souper, on se promena dans les jardins jusqu'à deux heures après minuit, après quoi M^{sr} le duc de Bourgogne alla se coucher. M^{me} la duchesse monta en gondole avec quelques-unes de ses dames et demeura sur le canal jusqu'au lever du soleil. M^{me} de Bourgogne attendit que M^{me} de Maintenon partit pour Saint-Cyr ; elle la vit monter en carrosse à sept heures et demie, puis elle alla se mettre au lit (1). »

Ainsi les nuits d'été étaient le jour pour la cour de la jeune duchesse de Bourgogne, composée de femmes de vingt ans, sprituelles, médisantes, aimant à causer l'une sur l'autre : on chantait les petits vices, les ridicules, les défauts. La duchesse de Bourbon, la plus osée, la plus mordante, avait raillé la duchesse de Chartres qui aimait à voir petiller le vin de Champagne dans sa coupe, et M^{me} de Chartres répondit par cet impromptu :

(1) Dans les mémoires du marquis de Dangeau (année 1699).

Pourquoi vous en prendre à moi, princesse?
Vous ai-je ôté la tendresse
De quelques gardes du roi?
De votre goût la bassesse
Vaut-elle le vin que je bois?

La petite duchesse de Bourbon répondit :

Croyez-moi, vous n'êtes pas faite
Pour la danse aux chansonnettes,
Reprenez votre air sérieux :
Gardez à votre cour les amours ennuyeux
Et laissez à votre cadette
Ceux qui sont animés par les ris et les jeux (1).

Cette cour si attrayante sous les inspirations de la duchesse de Bourgogne, saluait l'arrivée du comte de Portland (2), l'ambassadeur du roi d'Angleterre Guillaume III. Depuis le traité de Ryswick, plusieurs autres ambassadeurs reçus à Versailles semblaient imprimer un faste nouveau à la cour : l'Espagne avait envoyé le marquis de Bedmar, fier hidalgo couvert de diamants et de précieuses dentelles ; la Hollande se faisait représenter par un de ses riches bourgeois, M. Hamskerque, tout modeste en son pourpoint, comme les personnages des ta-

(1) Coll. Biblioth. impér.

(2) Le comte de Portland était d'origine hollandaise et s'appelait sir William Bentinck.

bleaux de Van-Dyck. Ce fut un spectacle nouveau pour la cour de Versailles que de voir un simple bourguemestre accueilli avec tant d'honneur; les vieux gentilshommes se rappelaient avec quel dédain les états généraux de Hollande avaient été traités au commencement du règne de Louis XIV (1); mais le roi avait besoin de ménager la Hollande dans le développement de ses relations diplomatiques. Il voulut que M^{me} l'ambassadrice et sa fille eussent tous les honneurs de la cour. M^{me} la duchesse de Bourgogne les embrassa sur les joues; elles eurent la droite même sur la duchesse de Lude, dame d'honneur de la princesse; le roi les admit à son jeu et dans son cabinet.

Mais les hauts privilèges furent pour le comte de Portland, l'ambassadeur de Guillaume III, fier lord, magnifique de tenue sous le costume mi-parti Charles II et des puritains de Hollande, beau cavalier, grand chasseur, dépensant les guinées à pleines mains. Le roi ordonna qu'il fût de toutes les assemblées, bals, fêtes dans les salons, les jardins de Versailles ou de Marly; il lui fit l'honneur de lui donner le bougeoir

(1) On peut voir ces manifestes du roi et les caricatures contre la Hollande dans mon *Louis XIV*.

pour son coucher, faveur très-sollicitée. Au milieu de ces distinctions, en vain milord voulut aller au but essentiel de sa mission, l'éloignement de Jacques II, alors à Saint-Germain (1) : M. de Torcy déclara très-nettement « que Sa Majesté Très-Chrétienne serait inflexible sur ce point ; que jamais elle ne consentirait à l'exil du roi Jacques ; qu'elle exécuterait très-loyalement le traité de Ryswick. Le roi Guillaume pouvait donc compter qu'on empêcherait toute menée, toute conjuration jacobite contre la nouvelle couronne d'Angleterre ; mais on n'avait promis rien au delà. Que si milord voulait avoir une ambassade attrayante, il ne devait en aucun cas soulever une telle question. » A ce point de vue, milord subit plusieurs échecs désagréables (2) : un jour qu'il demandait à M. de la Rochefoucauld (3) la meute de Saint-Germain pour une partie de chasse, le loyal gentilhomme lui répondit « que cette meute était au service de S. M. le roi Jacques d'Angleterre, mais d'aucun autre. »

(1) Extraits de la correspondance de M. de Torcy destinés, à Louis XIV.

(2) J'ai publié un *Jacques II à Saint-Germain*, où sont recueillis tous les détails sur le roi Jacques.

(3) Le duc de la Rochefoucauld était grand veneur.

La situation politique de Louis XIV vis-à-vis Guillaume III devenait plus délicate ; sa fierté était blessée, et pourtant il devait exécuter le traité de Ryswick ; il mettait un certain orgueil à visiter le roi Jacques à Saint-Germain. On le remarquait, lui donnant la droite, sur les grands escaliers du château qui avaient vu les espiègleries de sa jeunesse ; le roi, environné du respect des courtisans, aimait à le partager avec le roi exilé. Lord comte de Portland n'était jamais reçu à Versailles quand le roi Jacques y était invité. Une telle situation entre Louis XIV et le roi Guillaume faisait dire que la paix ne pourrait longtemps se continuer. Si les adulations s'élevaient jusqu'à la majesté du roi de France, il y avait aussi d'amères censures et de clandestins pamphlets (1). La plus vive douleur pour un pouvoir absolu, c'est lorsque, adulé par tous, il reste impuissant pour réprimer les voix dures, implacables, qui le dénoncent ou le flétrissent. Ainsi était Louis XIV en présence des pamphlets venus de la Hollande, de l'Angleterre, œuvres des réfugiés qui l'accusaient de cruauté, de fanatisme et de ridicule.

(1) La collection de ces pamphlets existe à la Haye ; je les recueillis dans un voyage en Hollande avant de publier mon *Louis XIV*.

Autour de lui les noëls le flétrissaient en rail-
lant M^me de Maintenon.

Dans ces noëls on faisait passer devant la
crèche tous les hauts personnages de la cour,
qui, chacun, recevait sa critique.

Avec un grand cortège
Parut bientôt après
Femme dont le manége
A fait de grands progrès.
Elle dit au Seigneur,
D'un ton doux et modeste :
Je suis la Maintenon,
Je ne dis que cela,
Vous savez bien le reste.

Les noëls n'épargnaient pas le roi lui-même,
qui se présentait devant l'enfant Jésus (1) :

Louis en Démocrite,
Un Noël entonna,
En faisant l'hypocrite,
Tout bas se prosterna.
Le nouveau-né lui dit :
Quitte ton avarice,
La vieille Maintenon ;
Soulage ton Etat ;
Tu régneras sans vice.

Qu'on s'imagine l'effet que devaient produire,
au milieu des adulations de Versailles, quand

(1) La plupart de ces noëls sont copiés dans la collection
Maurepas (Biblioth. impér.).

le burin, le marbre et le pinceau reproduisaient Louis XIV sous les traits d'Apollon, ces noëls circulant de main en main, chantés à voix basse par les mécontents et les humiliés. Ces noëls étaient d'autant plus durs qu'ils disaient souvent vrai; car l'on s'expliquait à peine cette puissance de M^{me} de Maintenon se révélant partout. Ce qui faisait la bonne situation de la duchesse de Bourgogne auprès du roi, n'était-ce pas l'amitié que lui portait M^{me} de Maintenon? et ce n'était pas chose facile que d'amuser le roi. Tous ceux qui ont dominé la société par un grand prestige : la beauté, l'esprit, la puissance, sont châtiés dans la période de décadence. Quel plus cruel supplice pour la femme autrefois belle, brillante, que la vieillesse et les rides! Quelle tristesse pour le rossignol de théâtre, pour l'artiste applaudie, que le dédain et l'abandon des générations jeunes! Louis XIV avait été gâté par les amours et la prospérité; tout cela s'était effacé sous la faux du temps. On s'explique ce front sombre, ennuyé, et la toute-puissance de M^{me} de Maintenon, grande chauve-souris agitant ses noires ailes sur cette tête couronnée: le chant du hibou plaît quand le gazouillement de la fauvette ne parle plus à votre cœur. La piété seule ne suffi-

sait pas au cœur du roi ; il lui fallait des distractions, et la fondation de Saint-Cyr eut ce but. Qu'on se représente Louis XIV vieillard, un peu souffrant, transporté au milieu de cet essaim de jeunes filles charmantes, bien élevées, qui l'entouraient en chantant les louanges de sa grandeur, de sa majesté suprême. Le roi avait aimé les grâces, les espiègleries des pensionnaires ; il avait passé à travers les filles d'honneur de la reine et de Madame, où il lutinait avec bonheur. C'était donc un vrai plaisir pour lui que de visiter Saint-Cyr. M^{me} de Maintenon y avait organisé la tragédie, la comédie, afin de donner un motif, un prétexte. Racine se mit à son service (1).

C'était le seul poète qui restait debout. Corneille, mort depuis de longues années, avait suivi Molière, l'ingénieux flatteur des amours de Louis XIV à l'époque de M^{lle} de Vallière ; Racine, sous l'impulsion de M^{me} de Maintenon, composait pieusement *Esther* et *Athalie*, œuvres toutes pleines d'allusions et de louanges. Louis XIV pouvait donc aller à Saint-Cyr pour voir la tragédie. De son fauteuil à bras, assis à côté de

(1) Racine s'était alors sincèrement voué à la plus profonde piété. Boileau, fort malade, s'était retiré à son jardin d'Auteuil.

M^{me} de Maintenon, du roi Jacques et de la reine d'Angleterre, il souriait à ces groupes charmants, classés, distingués par les ceintures roses, blanches, oranges, tout empreints de grâce. Le roi revoyait en souvenir les Thiange, les Fontange, la jeune Mortemart (Montespan), qui avaient animé, caressé sa jeunesse; il prenait soin des demoiselles de Saint-Cyr, les dotait, les mariait à de braves gentilshommes. Le faible des vieillards est de s'occuper des petits détails des corbeilles de mariage, des diamants, même de la couronne virgine, l'idéalisme de l'amour; et Louis XIV était aux soins assidus pour les fiançailles (1). La duchesse de Bourgogne le secondait : souvent elle venait à Saint Cyr pour y prendre ses retraites spirituelles; car, à cette époque, les femmes du meilleur monde choisissaient un temps dans l'année pour faire leur examen de conscience dans la solitude d'un couvent.

(1) Par exemple, le mariage de M^{lle} d'Aubigné avec le duc d'Ayen (Noailles), dont le roi s'occupa comme d'une affaire de famille.

V

DIPLOMATIE DE LOUIS XIV. — LE CAMP DE COMPIÈGNE.
— ACCEPTATION DU TESTAMENT D'ESPAGNE. —
LES PRÉPARATIFS DE GUERRE.

1698-1702

C'était plutôt une pesante trêve qu'une paix définitive que le traité de paix signé à Ryswick! En vain Louis XIV et Guillaume III multipliaient les témoignages pacifiques, il y avait pour eux au fond des affaires une nécessité de se mesurer encore par les armes. En Angleterre résidaient tous les réfugiés français hostiles au pouvoir de Louis XIV : groupés autour du roi Guillaume, ils fourbissaient leur épée et leur arquebuse. En France, sous l'influence de Jacques II à Saint-Germain, s'organisaient les troupes de jacobites anglais et irlandais aspirant à la restauration. Les ambassadeurs expliquaient, justifiaient cette violation morale des engagements contractés; les faits n'en parlaient pas moins haut; la guerre devait tôt ou tard éclater avec cette vigueur qui tient aux opinions : les

guerres de partis sont les plus sanglantes et les plus opiniâtres (1).

Ce qui suspendait les hostilités, c'était une question qui allait rompre tout équilibre européen. Le roi don Carlos II s'avancait vers la tombe dans une longue agonie (2); son immense succession, qui comprenait l'Espagne, l'Italie, la Franche-Comté, les Flandres et les Indes, allait s'ouvrir; les prétendants étaient nombreux; il était impossible que cet héritage des deux mondes échût à un seul héritier, serait-il l'Empereur ou le roi de France, sans déranger d'une manière absolue l'équilibre européen. Les cabinets, dans la prévision de la mort du roi d'Espagne, préparaient un traité de partage entre la Hollande, l'Angleterre, l'Empereur, le roi de France et le duc de Savoie, traité qui aurait morcelé la monarchie de Charles-Quint (3). Ces négociations se suivaient en secret, de manière à ne point blesser la fierté castillane, humiliée de

(1) On peut voir, dans les mémoires du marquis de Guiscard, quels étaient les projets des réfugiés contre Louis XIV.

(2) Don Carlos (Charles II), né en 1661, était fils de Philippe IV.

(3) Guillaume III donnait la main à ce projet par le marquis de Jersey, qui avait remplacé le comte de Portland comme ambassadeur en France.

voir déchirer l'œuvre impériale. L'Angleterre et la Hollande se partageaient l'Amérique du Sud, le Mexique, le Pérou avec les établissements de l'Inde ; la France aurait, avec Naples, une fraction des Pays-Bas, le Guipuzcoa jusqu'à Vitoria et Pampelune ; les ducs de Savoie, le Milanais, l'Italie centrale. L'Empereur recevrait un agrandissement de frontières jusqu'aux possessions vénitiennes. Enfin, les Espagnes déchiquetées, morcelées, devaient appartenir au proche héritier de don Carlos, l'électeur de Bavière.

A bien considérer ce traité, il n'était ni sérieux ni possible. Comment le roi d'Espagne encore vivant ne chercherait-il pas à éviter un odieux morcellement de sa monarchie ? Ce sentiment était si profond qu'on doit croire que Louis XIV, parfaitement informé par le duc d'Harcourt, son ambassadeur à Madrid, n'était pas de bonne foi dans le traité de partage (1). Le roi visait à un autre but, bien plus grand, bien mieux en rapport avec le juste orgueil de sa maison, à un testament de Charles II qui assurerait la succession du roi d'Espagne au duc d'Anjou, son petit-fils. Cette idée d'un testament était préparée de

(1) Guillaume III, dans ses colères, disait hautement la mauvaise foi de Louis XIV.

longue main par l'ambassadeur de France (1), très-habile à gagner l'un après l'autre les grands d'Espagne qui voyaient avec douleur le partage de la monarchie (2). Pour arriver fermement à ce résultat, il fallait prouver à l'Europe attentive que la France était en pleine force et vigueur, même après sa longue et dernière guerre; qu'elle avait un état militaire formidable; et avec cette pensée très-réfléchie, le roi résolut de former un camp à Compiègne.

On donnait pour prétexte à cette forte réunion de troupes qu'elle était destinée à compléter l'éducation militaire du duc de Bourgogne. Ce prince, à sa dix-huitième année, n'avait point fait la guerre; époux d'une charmante princesse, mère depuis quelques mois, il n'avait pas de goût pour les armes; la fausse éducation qu'il avait reçue de Fénelon et du duc de Beauvilliers le poussait à la vie pacifique, à la dévotion, à ces sollicitudes extrêmes pour le peuple, qui énervent les jeunes âmes. Aussi le roi, en donnant une nouvelle impulsion au prince, voulait lui inspirer l'entrain des armes, le seul

(1) Henri, duc d'Harcourt, ambassadeur extraordinaire, né en 1654; il fut depuis créé maréchal de France.

(2) Le cardinal Porte Carrero servait avec zèle les intérêts de la France en proclamant Philippe V.

métier digne des gentilshommes : au camp de Compiègne, le duc de Bourgogne devait s'instruire et pratiquer lui-même la science et l'habitude de la guerre. Louis XIV désirait que le camp fût brillant, admirable, afin de donner à l'étranger une haute idée de nos forces, de nos ressources, de ce que pouvait le dévouement de sa noblesse. Il dit un seul mot à son lever, et cette parole suffit pour imprimer une admirable impulsion ; on vendit, on hypothéqua ses terres pour avoir les plus brillants uniformes, les plus somptueux équipages chamarrés d'or. Le camp devait se composer de soixante-douze mille hommes des plus belles troupes en cavalerie et en artillerie, dragons, carabiniers, régiments du roi, aux uniformes bleus, jonquille ; des milliers de tentes furent dressées dans la vaste plaine derrière la forêt de Compiègne, et ces petits pavillons étaient d'une élégance de boudoir. Le commandement des troupes fut donné par le roi au maréchal de Boufflers, d'une maison illustre, d'une bravoure sans égale (1). Le roi savait le maréchal riche, généreux, un des gentilshom-

(1) Le maréchal de Boufflers, né en 1644, avait servi sous Condé, sous Turenne, comme cadet aux gardes ; il s'était illustré dans les campagnes de 1688 à 1692 ; il fut fait maréchal de France en 1695.

mes le plus digne de représenter la France.

Le roi, qui avait séjourné quelques jours à Chantilly, vint au camp de Compiègne (1) le 5 septembre, dans un cortège magnifique. Il était suivi de M^{gr} le Dauphin, des ducs de Bourgogne et de Berry, revêtus de l'uniforme des régiments de leurs noms, vert, orange, bleu de ciel. Le Roi avait voulu que les dames vinssent elles-mêmes au camp, car ce devait être une fête de galanterie aussi bien qu'une démonstration de bataille. La duchesse de Bourgogne portait une amazone gris-perle brodée d'argent. Toutes les troupes étaient sous les armes ; le maréchal de Boufflers eut l'honneur de recevoir le roi sous sa tente, qui abritait de beaux salons meublés avec le même luxe qu'à Marly. La marquise de Maintenon, en souveraine, était venue joindre le roi dans une chaise à porteurs de bois de citron à baguettes d'or : elle resta deux jours à Compiègne pour voir les grandes manœuvres. Le roi, placé près de la portière de la chaise de M^{me} de Maintenon, haussait ou baissait les stores pour expliquer à la vieille marquise les mouvements de l'armée (2). Les

(1) Année 1698.

(2) Cette scène de la chaise à porteur de M^{me} de Maintenon a été racontée par Saint-Simon et Dangeau : « Le

troupes s'ébranlèrent, au signal de quelques coups de canon, pour figurer une bataille, puis se fit le simulacre du siège de Compiègne. Le duc de Bourgogne commandait en nom, et le maréchal de Boufflers en réalité; le champ de bataille fut beau de glorieux entêtement. Dans les combats simulés, aucun corps de troupe ne voulait céder le terrain; il fallut les ordres exprès du roi pour battre en retraite, et encore les soldats murmurèrent. Au siège de Compiègne on vit tous les détails d'un assaut : deux cents pièces de canon tonnaient comme la foudre du ciel.

Dans ce groupe de plus de soixante mille hommes, rien ne manqua aux troupes; toutes furent régalingées avec profusion. Le maréchal de Boufflers mit tout son honneur à traiter le roi et la cour comme à Versailles; les repas furent splendides, assaisonnés des vins les plus précieux; les bals et les fêtes furent féeriques, et au milieu de ces faisceaux d'armes, les dames auraient pu se croire aux jardins de Trianon. Le roi accordait par jour deux mille écus au marquis

roi était très-empressé auprès de M^{me} de Maintenon. Lorsque la marquise manifesta le désir de quitter le champ de manœuvre, le roi cria lui-même : « Les porteurs de Madame ! » Je l'ai racontée avec beaucoup de détails dans mon *Jacques II à Saint-Germain*.

de Boufflers, le maréchal y ajoutait mille pistoles sans mot dire. Qui pouvait se plaindre des dépenses du camp? Rien ne coûtait à ces braves gentilshommes pleins d'enthousiasme. Le roi put voir ce qu'était sa noblesse : insouciant d'argent, toute prête au sacrifice de ses domaines, de sa vie, sur un seul de ses ordres (1). On faisait circuler les bruits d'armement et de guerre, toujours l'espérance des camps ; jamais tant d'enthousiasme ne s'était manifesté, et le roi en était tout fier, car déjà il connaissait le testament de Charles II en faveur du duc d'Anjou. Louis XIV décidé à l'accepter, c'était la guerre européenne.

A la vue de si belles troupes, ardentes et dévouées, le roi avait été orgueilleux de la France et de lui-même ; il jugeait la position avec une sagacité incomparable. Depuis la paix de Ryswick, il avait vu que rien n'était fini : quand un traité laisse en présence des rivalités profondes, des haines instinctives, il n'est jamais qu'une trêve ; on se prépare plus qu'on ne se repose.

(1) Aucun ambassadeur n'assista à ces grandes manœuvres ; ils prirent pour prétexte une question d'étiquette sur le *pour*. On avait mis sur les logements qui leur étaient destinés : *MM. les ambassadeurs*, au lieu de *pour MM. les ambassadeurs*. Le *pour* était réservé aux princes du sang et aux cardinaux.

Louis XIV et Guillaume III, ennemis irréconciliables, adversaires inflexibles, représentaient des principes en opposition : la souveraineté du roi, celle du parlement, l'hérédité et l'élection, le catholicisme et le protestantisme. Que pouvait avoir de régulier une situation diplomatique telle que celle-ci : le roi de France avait à sa solde vingt mille Irlandais, Écossais, Anglais dévoués au roi Jacques II exilé, et le roi Guillaume III avait cinq régiments de quatre mille hommes chaque, composés de réfugiés français, implacables ennemis de Louis XIV (1) ?

Quant à la maison d'Autriche, la vieille rivalité n'était pas éteinte ; la diplomatie française cherchait partout des adversaires, des rivalités à l'Empereur : en Turquie, en Suède, en Prusse ; nul ne pouvait croire à une paix solide et moins encore avec les états généraux ; car la Hollande craignait toujours que Louis XIV ne recommençât cette politique de conquête et d'envahissement qui avait menacé les Flandres et les Pays-Bas avant le traité de Nimègue (2).

(1) Ces régiments étaient commandés par de braves gentilshommes exilés qui, presque tous, comme le marquis de Rumigny, reçurent des titres anglais.

(2) Voyez les dépêches de M. de Torcy dans mon *Louis XIV*.

La France sortant de l'équilibre européen, la Hollande se trouvait de tout point débordée. Ainsi Guillaume III n'avait trouvé aucune résistance à sa politique de guerre contre Louis XIV ; ses agents signaient des traités d'alliances et de subsides, fixaient les contingents des troupes. Tous les cabinets étaient persuadés que la guerre était inévitable et que le théâtre en serait immense.

Le cabinet de Versailles, instruit de cette situation nécessairement belliqueuse, n'hésita pas dans l'acceptation du testament de Charles II en faveur du duc d'Anjou. En diplomatie, il faut hardiment marcher en avant des questions, les résoudre nettement avant même qu'elles ne soient commencées ; l'acceptation du testament était une chose hardie, mais logique ; un cabinet qui bravait les menaces de l'Europe devait être nécessairement fort : on devait le croire très-préparé aux événements. Louis XIV, sans hésiter, salua le duc d'Anjou comme roi d'Espagne et des Indes (1), belle scène de famille reproduite par la peinture : Louis XIV vêtu de son plus riche justaucorps, le cha-

(1) Les délibérations du conseil sur l'acceptation du testament se trouvent en détail dans les mémoires du marquis de Torcy,

peau à plumes flottantes, tient par la main le duc d'Anjou, tout jeune homme (1) aux joues roses et un peu joufflues, vêtu lui-même d'une casaque à la mode espagnole, brochée d'or et de soie ; il le présente à la foule des courtisans qui s'inclinent et l'acclament : « Messieurs, saluez le roi des Espagnes et des Indes, » dit le roi d'une voix accentuée. Au dîner, à la réception du soir, Louis XIV donna la droite au jeune monarque qui déjà portait avec majesté le sceptre si lourd de Charles-Quint. Presque aussitôt le roi des Espagnes prit la route des Pyrénées (2). Le cabinet de Versailles avait hâte de montrer que c'était très au sérieux qu'il avait adopté cette résolution : rien ne pourrait la changer. M^{gr} le Dauphin s'était écrié avec une joie mêlée d'orgueil : « C'est pour la première fois que cette situation se présente : je suis fils de roi et père de roi sans être roi. »

Il y avait de quoi enivrer dans cette suite d'événements prodigieux : jamais l'adulation n'eut un plus vaste champ. Ce fut l'époque des

(1) Tableau de la galerie de Versailles.

(2) Le jeune roi d'Espagne fut suivi jusqu'aux Pyrénées par ses frères ; le duc et la duchesse de Bourgogne ne le quittèrent qu'à la Bidassoa. Le duc de Berry alla jusqu'à Vitoria.

statues équestres des déifications de Louis XIV. Le vicomte depuis duc de la Feuillade (1) achetait l'hôtel d'Aubeterre pour bâtir une large place ; au milieu s'élèverait la statue du roi à cheval , entouré des symboles de la victoire avec les nations enchaînées, injure jetée à l'Europe. La place Vendôme se construisait sur les jardins des Capucines, et l'image de Louis XIV devait y briller aussi dans tout l'éclat de sa gloire. A Versailles, à Marly, à Trianon, tout tendait à créer un Olympe pour le roi, orgueil de tous les grands pouvoirs, depuis les empereurs romains : César, Auguste, Caligula, n'étaient-ils pas dieux ? Le soleil, l'Apollon mythologique, était le symbole de Louis XIV ! Dans les Bains de Diane (2) on avait placé le dieu du jour sous les traits du monarque, et on aurait pu reconnaître les beaux visages de plus d'une des demoiselles d'honneur dans les nymphes qui lavaient et parfumaient les pieds de l'Apollon roi. Pourtant Louis XIV touchait à la terre par bien des côtés ; les infirmités de la vieillesse ne l'épargnaient pas. L'antrax n'était point fermé,

(1) François d'Aubusson, duc maréchal de la Feuillade, de la grande noblesse des d'Aubusson, fit élever cette statue à Louis XIV ; la place prit le nom de la Victoire.

(2) Un des plus beaux groupes du jardin de Versailles.

sa fistule sanguinolente lui faisait souffrir de rudes atteintes. L'ennui était dans son cœur ; il subissait le plus triste martyre de l'âme humaine, la satiété : que vous importe que l'amour coure au devant de vos désirs quand on n'en a plus ? Que fait le parfum de la rose, du jasmin, de l'iris quand on n'a plus le sens de l'odorat ? Ainsi était Louis XIV à soixante ans. De là cette puissance de M^{me} de Maintenon, avec sa raison instinctive, le souvenir de sa vie pleine d'incidents et de déceptions ; elle savait se contenir. M^{me} de Maintenon avait tous les secrets des souffrances et des repentirs du roi ; l'arme qu'elle employait, c'était l'idée du salut ; elle la présentait avec une constante habileté, en toute occasion : elle faisait peur au roi des fautes de sa vie. Louis XIV, ses courtisans plaçaient au rang des dieux, était que le plus faible des hommes, dans ses intimités avec la marquise. M^{me} de Maintenon était forte parce qu'elle était calme ; elle avait usé toutes les passions ; elle avait fait de sa conscience une forteresse dont elle s'entourait au milieu des agitations stériles de la cour.

VI

LA MAISON DE FRANCE ET LA MAISON DE SAVOIE.—
LE PRINCE EUGÈNE.

1700-1705

Au moment où le duc d'Anjou (le jeune roi des Espagnes) s'éloignait tristement de Versailles, la famille de Louis XIV était encore nombreuse et brillante, pressée autour du trône. Monsieur, frère unique du roi, duc d'Orléans, vivait à Saint-Cloud dans une sorte de retraite, sans se mêler aux affaires publiques, et cette abstention avait son motif dans l'histoire récente de la maison de Bourbon. Le roi Louis XIII avait eu tant à souffrir des écarts, des caprices de son frère Gaston ! Le cardinal Mazarin s'était efforcé d'affadir, d'énervier le caractère de Monsieur enfant (1), qui prenait aussi le titre de duc d'Orléans. Monsieur, frère de Louis XIV, avait une figure de jeune fille, une poupée que la reine mère, Anne d'Autriche, aimait à revêtir

(1) Monsieur était né le 21 septembre 1640.

d'habits de femmes : dans le goût classique d'alors, on le comparait à Achille à la cour de Lycomède (1) ; il ne quittait pas les robes, les jupes, les fraises ; il ne pratiquait ni la chasse, ni les courses à cheval ; son plaisir était de faire cercle, de recevoir au son de la musique, au milieu des processions et des fêtes. A dix-huit ans, on l'avait marié à Henriette-Anne, sœur de Charles II, roi d'Angleterre, spirituelle et galante princesse qui avait rivalisé de charmes avec les plus jolies filles d'honneur de la reine : on crut un moment Louis XIV amoureux de Madame. Il aimait à la voir, à la visiter, il fut profondément affligé de sa mort, prompte comme un coup de foudre.

« Madame se meurt, Madame est morte ! » s'était écrié Bossuet. Monsieur avait suivi le roi dans les premières campagnes de Flandre et s'était battu avec tant de bravoure qu'on disait Achille retrouvé ; mais si beau de gloire qu'il fût devant les mousquets de l'ennemi,

(1) On disait, en raillant, que le cardinal Mazarin voulait *viriliser* l'aîné et *efféminer* le cadet.

(2) A l'occasion de cette mort si subite, Saint-Simon, cet esprit méchant, se livre à son système de calomnie : il parle d'empoisonnement et sème des soupçons sur tout le monde, même sur Monsieur. La princesse était morte après avoir bu un verre de chicorée.

jusqu'à exciter la jalousie du roi, Monsieur gardait sa nonchalance; il craignait les fatigues, les courses de la campagne. Revenu au château de Saint-Cloud, il s'y plaisait dans la paresse, avec des amis beaux comme lui, aussi braves sur le champ de bataille : il chérissait le chevalier de Lorraine, d'une si admirable figure et d'une bravoure exceptionnelle. Dans un but d'alliance politique, le roi donna pour seconde femme à Monsieur une grosse Allemande (1), aussi rude de manières qu'Henriette était élégante, distinguée; Monsieur l'accepta et ne l'aima jamais. Il adorait avec respect le roi son frère, qui le traitait sans tendresse. Monsieur venait de protester pour le maintien de ses droits à la couronne d'Espagne, Louis XIV le traita durement; il en mourut, laissant son fils aîné Philippe, duc de Chartres, comme héritier de sa maison.

Le grand Dauphin, fils unique du roi et père du jeune roi d'Espagne et du duc de Bourgogne, unissait à un caractère noble une certaine nullité d'action dans les affaires publiques. Comme tous les Dauphins fils de roi, il semblait dire : J'attends ! Et en effet il resta en dehors des af-

(1) Charlotte-Elisabeth, fille de l'électeur de Bavière. Le mariage eut lieu le 16 novembre 1671.

(2) Monsieur mourut le 1^{er} juin 1700.

fares jusqu'au testament de Charles II, où, comme père du duc d'Anjou, il dut donner son avis. Au reste, fort chasseur de loups dans le bois de Meudon sa résidence, il passait sa vie au son de l'hallali, la plus joyeuse des fanfares. Il existait aux environs de Paris une belle couronne de bois touffus, depuis Montmorency, Satory, jusqu'à Meudon, Vincennes, pleins de bêtes fauves, sangliers, loups, renards, l'orgueil des bons chasseurs. En dehors de cette vie nomade, Monseigneur menait une douce existence à Meudon, sous l'empire d'un amour modeste et presque bourgeois (1). Ses trois fils, le duc de Bourgogne, le duc d'Anjou et le duc de Berry avaient les yeux fixés sur le grand soleil, Louis XIV, le père de la famille et de la patrie; ils vivaient à Versailles sous le sceptre de leur aïeul. Chacun avait sa maison : le duc de Bourgogne, après son mariage; le duc d'Anjou s'éloignant comme roi d'Espagne, il restait le petit duc de Berry, charmant enfant qui amusait l'aïeul par ses railleries et déridait même M^{me} de Maintenon.

(1) Marie-Emilie Joly de Choin était secrètement mariée au Dauphin. Le roi la recevait, M^{me} de Maintenon la traitait en égale et la duchesse de Bourgogne la caressait comme une belle-mère. M^{lle} de Choin était fort modeste.

Ce n'était pas la seule famille du roi : Louis XIV avait encore sa race de légitimés, auxquels il portait une tendresse extrême ; on aurait dit un monarque d'Orient au milieu de sa tribu. La faiblesse extrême du roi, qui élevait incessamment ses bâtards, ne venait pas de la tendresse seule, mais encore d'un sentiment exagéré de sa puissance. Roi absolu, il pouvait tout : transformer et ployer les mœurs, les traditions. De rien il faisait quelque chose ; il tirait du néant pour créer, comme Dieu ; il voulait donc que les enfants naturels fussent considérés comme de la famille, à l'égal au moins des princes du sang, des Condés même, cette glorieuse race qui passait sa vie de chasse et de chevalerie dans les bois, terres de Chantilly. Le roi n'avait jamais aimé les Condés, même le grand ; à cette lignée se mêlaient trop de souvenirs de la Fronde : les Condés, les Contis venaient rarement à Versailles ; et ils n'y trouvèrent accueil qu'après avoir accepté les alliances avec les légitimés.

Le premier d'entre ces enfants était le duc du Maine, Louis-Auguste de Bourbon (1), fils

(1) Le duc du Maine était né à Versailles le 30 mai 1670 et légitimé le 29 décembre 1673.

du roi et de M^{me} de Montespan. Objet d'une tendresse particulière, à trois ans il était déjà colonel général des Suisses et Grisons ; plein d'esprit et de sens, un peu contrefait et boiteux, le roi l'avait successivement nommé prince de Dombes, gouverneur du Languedoc et général des galères ; il épousa M^{lle} Louise Benedicte de Bourbon, petite-fille du Grand Condé (1), et à l'occasion de ses noces, le roi lui fit présent de la belle résidence de Sceaux, achetée à Colbert, qui l'avait fastueusement ornée. Colbert, esprit absolu, enrichi comme Sully sur le trésor public, avait dépensé trois millions de livres pour embellir le château de Sceaux ; il l'avait vendu au roi à un plus haut prix. Cette splendide résidence devenait un abri pour certaine académie frondeuse présidée par la duchesse du Maine.

Le second fils de la féconde M^{me} de Montespan, Louis-César, créé comte de Vexin, avait pris le petit collet et reçu les deux riches et antiques abbayes de Saint-Denis et de Saint-Germain ; il mourut jeune. Mais un tronc vigoureux de cette race de bâtards fut Louis-

(1) La princesse avait seize ans et était douée d'un esprit remarquable.

Alexandre, comte de Toulouse (1), brave marin, digne amiral, qui se mesura plus d'une fois avec les flottes anglaises. On peut remarquer que tous ces bâtards du roi recevaient des noms historiques : Auguste, César, Alexandre. Louis XIV semblait absorber tous ces titres : si la sculpture le peignait sous les traits d'Apollon, Lebrun, dans ses batailles, donnait les traits du roi à Alexandre le Grand.

C'étaient bien de charmantes filles que l'amour avait données au roi de France : Marie-Anne, M^{lle} de Blois, avait quelque chose des traits mélancoliques de la duchesse de la Vallière, sa mère, la grande pénitente. M^{lle} de Blois avait survécu au comte de Vermandois, son frère, tant pleuré par Louis XIV ; elle épousa le prince de Conti. Louise-Françoise, M^{lle} de Nantes, la spirituelle femme du prince de Bourbon-Condé, petite conteuse de médisance, faisait des vers à merveille et des noëls mordants ; enfin la *seconde M^{lle} de Blois* (2), pour

(1) Troisième fils du roi et de M^{me} de Montespan, né le 26 juin 1678. Il fut créé grand amiral de France à l'âge de cinq ans. Il mérita cette distinction : il fut l'égal de Duquesne.

(2) Elle avait reçu ce titre après que la première M^{lle} de Blois avait épousé le prince de Conti.

qui se préparait un si grand mariage avec le propre neveu du roi, Philippe d'Orléans, premier prince de la famille. Ce n'était pas sans opposition que ce mariage s'était fait; l'orgueilleuse et maussade douairière d'Orléans, princesse de Bavière au vieux blason, avait souffleté son fils, assez faible pour consentir à une union de bâtardise : quelle honte de porter une barre en son blason ! Au reste, le roi était arrivé à ses fins politiques : ce qu'il craignait à sa mort, c'était de voir la division entre les princes du sang et les princes légitimés. Ce danger disparaissait par ces fusions de mariage.

L'idée et la préoccupation du roi étaient encore de s'assurer de bonnes alliances de famille avec les princes de l'Europe. Déjà Monsieur, duc d'Orléans, on l'a vu, après la mort d'Henriette d'Angleterre, avait épousé Charlotte, fille de l'électeur palatin. M^{gr} le Dauphin épousait aussi une princesse de Bavière, et le duc de Bourgogne possédait sa petite femme Adélaïde de Savoie : par ces mariages la France avait des alliés en Allemagne, en Italie. Au moment où la guerre européenne était si menaçante, à l'occasion du testament de Charles II, le roi voulut donner un nouveau gage à la maison de Savoie, en demandant

pour le duc d'Anjou, roi des Espagnes, Louise-Gabrielle, la cadette des jeunes filles du duc Victor-Amédée, aimable, spirituelle comme sa sœur la duchesse de Bourgogne (1), et qui devait bientôt jouer un rôle si important à la cour de Madrid. Le roi Louis XIV espérait que ce double mariage retiendrait le duc Victor-Amédée dans l'alliance.

La maison de Savoie était d'une origine illustre et d'une antiquité qui se rattachait au saint-empire romain; les uns disaient qu'elle était issue des Habsbourg, les autres des ducs de Saxe, non moins d'un vieux blason. Les premiers princes de cette maison n'avaient que le titre de comtes (2). Amédée de Savoie, à la cour de l'empereur Henri, portait, comme grand écuyer, le faucon sur le poing dans les chasses. Tous braves chevaliers, au premier rang des batailles, fidèles alors au saint-empire romain, on leur donnait le surnom de Rolland et de Petit Charlemagne (3); Humbert III mérita la

(1) Le mariage du jeune roi d'Espagne et de la princesse Gabrielle de Savoie fut célébré le 21 septembre 1701. La princesse avait dix-sept ans.

(2) Berald ou Berold, comte de Maurienne, est le premier auteur de la maison de Savoie (1030).

(3) Boniface dit Rolland (1253). Pierre dit le Petit Charlemagne (1263).

couronne de saint. Ce fut Amédée VIII qui reçut l'investiture et le titre nouveau de duc de Savoie des mains de l'empereur Sigismond (1). Depuis Charles-Quint, les ducs de Savoie avaient marché sous la bannière des empereurs et de l'Espagne. Quelques-uns des ducs se rapprochèrent pourtant de la France : Philippe II fut grand chambellan du roi Charles VIII. Le caractère particulier de cette illustre race fut l'instabilité des moyens avec une pensée fixe d'ambition : comme tous les États faibles, la Savoie cherchait à s'agrandir de droite et de gauche en changeant de bannière. Ce fut à la suite de remarquables succès par les armes qu'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, institua l'ordre de Saint-Maurice (2), suspendu à son cou par un riche ruban ; Charles-Emmanuel fit la guerre à Henri IV. Prince actif, conquérant, on le vit partout, à Mantoue, à Milan, sur les Alpes et dans le Dauphiné.

D'Emmanuel-Philibert sortit la branche de Savoie-Carignan. Un fils lui était né, il le nomma François-Thomas, prince de Carignan, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, au ber-

(1) 1391.

(2) 15 septembre 1572.

ceau, grand maître de France et général des armées en Italie. Aussi brave qu'inconstant, il avait servi toutes les causes, et la maison de France lui donna pour femme Marie, fille de Charles de Bourbon, comte de Soissons (c'était pendant la guerre que Louis XIII et le cardinal de Richelieu faisaient sur les Alpes). Louis XIII, d'une si chevaleresque bravoure, bon artilleur, ingénieur distingué (1), s'empara du pays de Suse, dans un élan de bravoure ; le duc de Montmorency et le marquis d'Effiat conquièrent la Savoie et le Piémont ; Pignerol resta réuni à la France. Parmi les enfants de Thomas-François, prince de Carignan, se trouvait Eugène-François, qui reçut en partage, du côté de sa mère, le comté de Soissons ; il épousa la spirituelle et ardente Olympe Mancini, si aimée du jeune roi Louis XIV, la nièce du cardinal Mazarin. De ce mariage était né un enfant si faible qu'on le destinait à l'Église. Il ne fut connu d'abord que sous le titre de petit abbé. Fier de sa naissance, orgueilleux de la vie de ses ancêtres, le jeune

(1) Rien de plus faux que les jugements historiques portés sur Louis XIII, prince spirituel et tout rempli de l'idée de son pouvoir. La bravoure qu'il montra au Pas-de-Suze est consignée dans la *Gazette*. Louis XIII écrivait les bulletins de sa main ; on en conserve encore les originaux. C'était un brave mousquetaire.

Eugène de Carignan-Mancini étudia l'art de la guerre, et les mémoires disent qu'il demanda un régiment au roi Louis XIV, qui, à la vue d'un corps si frêle, le lui refusa. Olympe Mancini, compromise dans l'affaire mystérieuse des poisons, qui ne fut jamais complètement éclaircie, s'était réfugiée à Londres. Profondément irrité, Eugène, comte de Soissons, exilé à Vienne, offrit ses services à l'Empereur. Il servit avec une haute valeur dans la campagne contre les Turcs (1683), qui alors menaçaient Vienne. Colonel d'un régiment de dragons, il était général-major lorsque Louvois publia l'édit qui punissait d'exil tous les Français qui servaient sous les drapeaux étrangers. Eugène répondit avec une fierté railleuse : « Eh bien, je rentrerai en France, mais à la tête d'une armée. » Héritier de l'esprit de sa mère, plein de souplesse et d'habileté, il fut le négociateur de l'alliance entre l'Empereur et le duc de Savoie, dans une ambassade qui eut un plein succès ; mais le mariage de la princesse Adélaïde avec le duc de Bourgogne avait affaibli, presque détruit le traité. La paix conclue à

(1) Le prince Eugène était né à Paris le 16 octobre 1663.

Ryswick rendit inutile l'épée du prince Eugène levée contre la France.

Alors il s'était jeté glorieusement dans la guerre contre les Turcs (1) et les avait poursuivis jusqu'à Belgrade : sa popularité militaire avait grandi à ce point que l'Empereur lui confia le commandement en chef de l'armée d'Italie, lorsque l'affaire du testament espagnol eut de nouveau troublé l'Europe. Le prince Eugène avait reçu une fois encore la mission de détacher la Savoie de l'alliance avec la France ; la haine orgueilleuse qu'il portait à Louis XIV redoublait les forces actives de sa négociation. Il espérait réussir, lui , auprès de ses aînés les princes de la maison de Savoie, et faire oublier au duc qu'une de ses filles était duchesse de Bourgogne et l'autre reine d'Espagne.

Le prince Eugène commençait la gloire des Savoie-Carignan, branche rivale de ses aînées. Il faut toujours se méfier des branches cadettes ; à elles le rôle actif. L'aînesse crée la mollesse des droits acquis et d'une position faite ; le rôle des cadets, c'est la fortune, l'inconnu. Il faut un sentiment extrême du devoir et de la

(1) Dans la campagne de 1683. Le prince Eugène a écrit des mémoires sur sa vie. 4 vol. in-8°.

hiérarchie, pour se tenir à sa place. Les cadets agissent toujours, conspirent parfois; ils se font, en tous cas, populaires pour profiter des événements et des chances !

VII

LA COUR ET LA GUERRE. — LE DUC ET LA DUCHESSE
DE BOURGOGNE. — LES DEUX CAMPAGNES D'ITALIE
ET D'ALLEMAGNE. — LE PRINCE EUGÈNE. — MARL-
BOROUGH.

1700-1703

Au camp de Compiègne, la plus vive joie éclata lorsque l'armée apprit qu'elle avait l'ennemi à combattre et le roi à servir ; la vie des batailles était celle des gentilshommes. On vivait à la cour avec splendeur (1), on se ruinait pour ses équipages, pour commander le régiment le plus fort et le plus brave sous le plus gracieux uniforme blanc à revers orange ou violet, et le tricorne galonné, la ganse cocarde, la dragonne à l'épée ; et cette légèreté charmante ne se perdait même pas en présence de l'ennemi. L'esprit de sacrifice était celui de la famille noble ; les femmes s'associaient à la gloire et tressaient des couronnes. On a célébré

(1) Le camp de Compiègne fut levé au mois de décembre 1702.

le patriotisme des mères et des sœurs chez les Spartiates ; les grandes lignées de noblesse avaient ce dévouement au roi et à la France ; les amantes versaient des larmes sans jamais reculer devant le devoir ; la devise était : *Noblesse oblige*, et voilà pourquoi le gentilhomme faisait tout gaiement. Enfants, vieillards marchaient à la guerre ; le champ de bataille était la lice des exploits de la chevalerie (1).

Dans la campagne qui allait s'ouvrir, le commandement devait être donné au duc de Bourgogne ; le roi voulait mettre son petit-fils à la tête de ses armées : n'était-ce pas pour son éducation que le camp de Compiègne avait été formé ? La jeune duchesse de Bourgogne était plus en faveur que jamais, la marquise de Maintenon, malgré la froide enveloppe de son cœur, en était comme enivrée ; elle amusait le roi qui n'était plus amusable, on lui pardonnait toutes ses espiègeries, la *tante* donnait toujours sa voix même aux caprices. Le roi avait racheté à M^{me} de Montespan un collier de perles fines avec un fermoir en brillants de la plus belle eau, du prix de vingt mille pistoles ; il le

(1) On peut le voir dans les lettres de M^{me} de Sévigné : inquiète de son fils, elle ne se plaignait pas de la guerre ni de la rigueur du devoir.

donna à M^{me} la duchesse de Bourgogne avec une grâce particulière. La duchesse était grosse joueuse; elle tenait le *portique* jusqu'à perdre mille doubles louis dans une seule soirée. Le roi pardonnait tout et payait ses dettes en souriant; ce caractère généreux, un peu diable, lui était sympathique; elle aimait tant le plaisir, les fêtes de nuit, même les imprudences, qu'elle compromettait sa santé. Un jour elle se baigna dans le canal après avoir mangé des corbeilles de pommes; subitement prise d'un grosse fièvre, elle fut à la dernière extrémité. Le roi désolé ne quitta pas la jeune duchesse pendant les deux mois de son lit et de sa convalescence; M^{me} de Maintenon elle-même paraissait très-affligée sincèrement, elle craignait de perdre la sémillante poupée du roi. La duchesse se rétablit au moment où le duc de Bourgogne faisait ses équipages de guerre. Louis XIV le destinait à commander les armées de Flandre et d'Allemagne; les premiers coups allaient se donner en Italie.

L'empereur d'Allemagne, jugeant la situation diplomatique avec une extrême sagacité, mettait une haute importance à détacher le duc de Savoie de l'alliance française. Malgré ses deux mariages de famille (la duchesse de Bourgogne,

et Gabrielle de Savoie, reine d'Espagne), on obtiendrait facilement le concours du duc, si on lui offrait des subsides et un accroissement de territoire du côté des Alpes, du Dauphiné et du Milanais. Telle était la mission dont le prince Eugène s'était chargé en prenant le commandement des armées de l'Empereur en Italie. Le prince, d'une audace merveilleuse, commença les opérations militaires du côté du Milanais. Il avait en face de lui Catinat, caractère bourgeois, sans initiative, avec des talents militaires médiocres (1), une prudence extrême, pleurnicheuse et de mauvais présage. Sa popularité se mêlait à un esprit d'opposition sans grandeur, sans mérite : c'est presque toujours ainsi. Le prince Eugène, qui connaissait la méthode de Catinat, l'attaqua impétueusement et le força presque aussitôt à la retraite : le sage Catinat fit subir cette humiliation au drapeau ; mais n'était-il pas le héros du parlement ? Il garda sa popularité (2).

(1) Le maréchal de Catinat, battu à Carpio, abandonna les lignes de Saint-Pierre de Lignano, repassa l'Oglio et n'osa attendre le prince Eugène ; il quitta même son armée, où il fut remplacé par le maréchal de Villeroy. Le prince de Vaudemont rétablit les affaires.

(2) Dans la pensée des réfugiés, Catinat devait être mis à la tête de l'armée parlementaire.

Au nord, le commandement de l'armée avait été confié au duc de Bourgogne, et sous lui devaient servir le maréchal de Boufflers et le marquis de Tallard : Boufflers, élève de Condé et de Turenne, tant de fois blessé, d'abord colonel des gardes françaises, si élégant de manières, le prodigue commandant du camp de Compiègne! Tallard, sorti du corps des gendarmes du roi, esprit distingué, le négociateur habile qui avait suivi avec succès l'affaire du testament d'Espagne; il espérait l'achever l'épée à la main.

En commençant cette campagne contre l'Empereur, le cabinet de Versailles avait d'abord voulu la restreindre, la limiter; il ménageait encore l'Angleterre et la Hollande. Quelques esprits espéraient que ces deux puissances garderaient la neutralité; Louis XIV ne pouvait le croire et ne le désirait même pas : pour certains esprits, les concessions incessantes blessent, fatiguent (1). Louis XIV n'aimait pas les Hollandais, il avait de profondes répugnances pour Guillaume III. Si, en leur faisant la guerre, il doublait le péril, il se déchargeait d'une dissimulation, d'une contrainte qui lui répugnait; il

(1) Les pamphlets anglais et hollandais avaient recommencé la plus vive guerre contre Louis XIV.

allait enfin respirer, saluer Jacques II publiquement comme roi d'Angleterre, sans être obligé à des ménagements, à des notes explicatives : il en coûte toujours aux âmes élevées et fières de dissimuler, de mentir. Ce fut donc avec bonheur que Louis XIV put dénoncer de nouveau Guillaume III « comme l'usurpateur du trône d'Angleterre. » La triste destinée réservée aux Stuarts n'était rien à côté de cette satisfaction qu'on trouve à dire ce qu'on sent. Guillaume III devait nécessairement, de son côté, entrer dans la coalition; il avait senti la plus violente colère lorsque, à la mort de Jacques II, le roi de France salua le jeune prince de Galles du titre de roi d'Angleterre (1). Les hommes politiques dirent que Louis XIV avait commis une faute; nous pensons qu'en toute hypothèse Guillaume III se serait prononcé pour la coalition. La reconnaissance de Jacques III, dès lors, n'était qu'une force de plus pour Louis XIV : autour du jeune et nouveau roi se groupaient des régiments d'Écossais et d'Irlandais prêts à prendre les armes.

(1) Cette cérémonie s'accomplit à Saint-Germain, et les gentilshommes crièrent tous d'une même voix : « Vive le roi d'Angleterre Jacques III ! »

Toute situation fautive est mauvaise; les affaires prenaient par la guerre un caractère de franchise, et un acte du parlement, après la mort de Guillaume III, mettait à prix la tête du prétendant, qui violait les lois anglaises et se déclarait en conspiration ouverte contre la reine Anne, la souveraine reconnue par la nation (1).

Le roi Jacques II, avant sa mort, avait tout espéré de la princesse Anne sa fille; il croyait que si jamais la couronne touchait son front, elle la rendrait à lui son père ou à son frère Jacques III; qu'en toute circonstance la royauté du roi Guillaume III ne serait que viagère. On avait mal compté avec l'esprit et les tendances des whigs du parlement. Après la mort du roi d'Angleterre, la reine Anne aurait-elle voulu faire cette restitution de la couronne qu'elle ne l'aurait pas osé. Anne n'était reine qu'à la condition de servir les opinions, les passions qui avaient fait la révolution de 1688. Aussi les haines restèrent à Versailles, contre la reine Anne, aussi vives, aussi puissantes que contre Guillaume III (2) : on chantait à pleine voix un Noël contre la fille ingrate de Jacques II :

(1) Actes du parlement (1703-1704).

(2) Noël chanté aux halles (coll. Biblioth. imp.).

Vous qui n'avez ni foi ni loi,
Rebelles d'Angleterre,
En renonçant à votre roi
Vous aurez belle guerre,
Et votre maîtresse Nanon,
La faridondaine, la faridondon !
Et George Dandin son mari,
A la façon de barbari, mon ami.

L'avènement de la reine avait eu pour résultat le triomphe des whigs, dirigés par lord Churchill, créé duc de Marlborough. Le duc prit non-seulement la direction du gouvernement, mais encore le commandement absolu de l'armée : homme d'État de premier mérite, Marlborough était un chef suprême de grande valeur. Le prince Eugène faisait des progrès en Italie, et Marlborough allait donner la supériorité à la coalition en Allemagne (1).

En ce terrible péril du royaume menacé par l'Europe coalisée, le conseil de Versailles dut porter son attention sur une plaie profonde qui rongait les provinces méridionales. La révocation de l'édit de Nantes n'avait pas été complétée par l'exil de tous, le parti protestant avait gardé de bonnes positions dans le Languedoc et les Cévennes. Dès que les huguenots du Midi avaient

(1) La campagne commença en 1702-1704.

vu la coalition de l'Europe dirigée par le protestantisme anglais et hollandais, ils s'étaient préparés à prendre les armes. Depuis le seizième siècle, ceux qu'on avait appelés huguenots, ceux que le peuple proscrivait plus que ne le faisaient les rois de France (huguenot maudit, ta sentence est faite! chantaient les Parisiens), recevaient des lettres des ministres du saint Évangile de la Haye et de Londres, pleines d'espérance d'une prochaine prise d'armes (1); les missionnaires calvinistes souvent se déguisaient en marchands pour visiter les églises du Languedoc. L'intendant si remarquable, M. de Baviile, envoyait des rapports sur ces menées des huguenots.

Lorsque la ligue d'Ausgbourg se forma, l'Angleterre et la Hollande virent toute la ressource que leur donnerait l'insurrection des Cévennes : sur les ordres transmis de Londres, la révolte éclata; elle eut ses chefs, ses officiers, venus de l'étranger sous un aventurier, montagnard audacieux, du nom de Cavalier (2). Il ne faut pas faire un reproche aux protestants de cette insur-

(1) Rapport de l'intendance (1700-1701). Les Baviile étaient Lamoignon.

(2) Un capitaine insurgé du nom de Rolland tenait une haute place dans l'insurrection des Cévennes. C'est une remarquable similitude avec les guerres de la Vendée.

rection, il est des temps où les passions de parti sont plus puissantes que les intérêts de la patrie. Cette insurrection devint si menaçante que l'on crut nécessaire à Versailles de destiner un corps considérable de troupes, sous le marquis de Villars, un des plus remarquables capitaines, muni d'un plein pouvoir de traiter avec les insurgés ou de les poursuivre à outrance.

Quand cette insurrection éclatait, la ligue d'Augsbourg s'était resserrée sous deux chefs de guerre illustres, le prince Eugène en Italie, le duc de Marlborough en Allemagne, et tous deux agissaient de concert avec des forces supérieures à celles que la France allait leur opposer. Le prince Eugène réussissait dans sa mission à Turin, et le duc de Savoie se tournait vers l'Empereur, qui lui offrait des indemnités en territoire et en argent (1). Que lui importaient la foi jurée et les intérêts de ses filles? L'alliance avec la coalition entraînait mieux dans les intérêts de Victor-Amédée, et il n'hésita plus. Cette défection ouvrait les frontières de France par les Alpes.

Qu'on s'imagine la situation délicate, difficile,

(1) L'Empereur s'engageait à faire céder le Dauphiné au duc de Savoie dans la paix générale, avec quelques additions de territoire du côté du Milanais.

de la duchesse de Bourgogne à Versailles. Le duc de Savoie son père se joignait en armes à la ligue contre la France : Marie-Adélaïde de Savoie, dans tout l'éclat de sa vie, avait vingt ans. Un portrait contemporain la représente avec les élégances de la toilette de cour : « une robe de brocart à grands ramages couleur d'or, très-serrée de taille ; un fouillis en point de Hollande couvre son sein et se marie harmonieusement à un collier de perles fines et à des pendeloques en brillants. » La duchesse de Bourgogne a le sourire sur les lèvres, l'esprit brille dans ses yeux ; elle est toute au plaisir, rarement à l'étude, et cependant son orthographe parfaite fait contraste à l'usage de ce temps, où M^{me} de Sévigné la négligeait dans ses plus spirituelles lettres. La grammaire n'est que le règlement de l'esprit, souvent l'imagination s'en débarrasse comme d'un vêtement importun. On trouve une petite lettre que la duchesse de Bourgogne écrit au roi d'Espagne, le charmant duc d'Anjou, qu'elle avait tant vu à Versailles :

« Votre Majesté ne saurait douter de ma joie, soit que je considère la grandeur du mariage de ma sœur ou son bonheur personnel ; le mien serait complet si nous pouvions tous passer cette vie ensemble ; mais il paraît que vous avez bien oublié

et que vous n'écrivez qu'avec la gravité d'un vieux roi d'Espagne. Je voudrais pourtant bien avoir un commerce plus gai avec vous et avec elle quand vous l'aurez auprès de vous, car je puis assurer à Votre Majesté que j'ai pour elle une très-grande tendresse et qu'elle n'est pas oubliée dans ce pays-ci ; nous parlons souvent d'elle et la regrettons beaucoup. Si je savais de quoi elle aimerait à savoir des nouvelles, je lui en manderais, mourant d'envie de contribuer à son plaisir et de lui marquer en tout les sentimens que j'ai pour elle. Votre bonne et tendre sœur.

ADÉLAÏDE (1).

Cette lettre d'Adélaïde de Savoie, d'une tendre simplicité, s'adressait au duc d'Anjou, aimable enfant, ce gros joufflu qui avait tant joué avec elle ; maintenant c'était le grave roi d'Espagne, tout vêtu de velours noir, la Toison d'or au cou, culotte serrée, les bas rouges, les souliers à bouffettes, la canne d'ivoire à la main, comme un des rois de la maison d'Autriche peint sur les toiles de Velasquez ; et par un privilège de la jeunesse, cette sérieuse figure,

(1) Joint à cet autographe, il y a plusieurs autres lettres de Louis XIV à Philippe V et de Gabrielle-Marie de Savoie à son mari Philippe V.

sous cet attifement de vieux hidalgo , était encore délicieuse (on peut voir le portrait à Versailles). Philippe V, à peine arrivé à Madrid, prenait le commandement d'une armée espagnole qui se portait en Italie (1). La coalition, loin de reconnaître sa royauté, saluait l'archiduc Charles comme successeur au trône (2). Tout était en ce moment à la guerre, en Italie, en Allemagne, et le Portugal même s'unissait à la coalition. Louis XIV envisageait le péril sans s'émouvoir ; les gentilshommes étaient à la guerre, et le roi, à Marly, mettait tous ses soins à distraire les dames et souvent les veuves des champs de bataille.

Le duc de Bourgogne, rappelé à Versailles, n'avait montré qu'une faible capacité ; si les maréchaux et les lieutenants généraux étaient honorés d'avoir le petit-fils du roi à leur tête, ils ne se dissimulaient pas qu'il était souvent un embarras ; on obéissait mal et presque en désordre. Comme on avait devant soi Marlborough et le prince Eugène rappelé d'Italie, il fallait une certaine unité de commandement. La faute

(1) Louis XIV lui avait conseillé cette campagne d'Italie (lettre du 8 avril 1702).

(2) L'archiduc débarqua en Portugal et fut salué roi d'Espagne sous le titre de Charles III.

du cabinet de Versailles fut de diviser les armées sous Boufflers, Catinat et Tallard. L'alliance avec le duc de Bavière ouvrait aux Français les portes de l'Allemagne jusqu'à Vienne; le plan de Boufflers était de marcher hardiment pour joindre les Bavarois, braves auxiliaires, et avec leur concours de marcher sur le Danube. Une armée turque devait en même temps agir contre l'Autriche.

Catinat, le sage, le prudent, le général sans initiative, voulait rester sur le Rhin, en se bornant à une guerre défensive, toujours défavorable à la France : ainsi on se tirait de droite et de gauche, tandis que le duc de Vendôme en Italie avait rétabli les affaires du roi avec une intrépidité incomparable. La gaieté française restait la même; on faisait des couplets sur *Marlborough s'en va-t-en guerre, mironton, mironton, mirontaine*, et les halles chantaient la récente campagne d'Italie :

Le prince Eugène, dit-on,
Partout fait faire des ponts.
Eh ! voyez le beau prodige,
Sur les ponts passer l'Adige.
Catinat, en vieux renard (1),

(1) Napoléon a jugé Catinat comme un général très-médiocre (*Mémorial de Sainte-Hélène*). Villeroy, fort détesté, était très-élégant d'uniforme.

Partout se tient à l'écart
Pour l'attirer dans la plaine :
Ah ! voyez quel capitaine.
Quand Villeroy l'aura joint,
De combat on n'aura point.
Ah ! voyez donc comme Eugène
Descendra dans la plaine.
Villeroy va bien briller
De plumes et de baudrier.
Oh ! voyez comme à sa vue
Eugène aura la berlue.
Jamais dans le Milanais,
Allemands, vous n'entrerez ;
La valeur et la puissance
Combattront d'intelligence.
Demeurez au Mincio,
Car, si vous passez l'Oglio,
De l'Adige, je vous assure,
Je crains votre déconfiture.
Vaudemont (1) devant Milan
Attend, dit-on, l'Allemand,
Savoir en quelle manière ;
C'est ce que l'on ne sait guère.
Pour ce prince savoyard,
G'est sans doute un grand hasard
Qu'à son sang il s'intéresse
Pour la reine (2) et la duchesse (3)

(1) Prince de la maison de Lorraine.

(2) La princesse de Savoie, reine d'Espagne.

(3) La duchesse de Bourgogne.

VIII

L'ESPRIT DE VERSAILLES. — LES SUCCÈS DE LA COALITION.

1703-1705

Il fallait une bien grande force d'âme pour résister aux sourdes intrigues, au milieu des sacrifices immenses qu'imposait la guerre. La France restait seule, isolée, contre l'Empire, la Hollande, l'Angleterre, le Portugal et la Savoie; on ne pouvait compter sur l'Espagne, obligée de se défendre elle-même contre l'invasion des Anglais et des Portugais, qui soutenaient les droits de l'archiduc proclamé roi d'Espagne (1). Il fallait engager cette lutte en face d'une opposition énervante qui cherchait à paralyser l'idée et les éléments de la guerre. Quand la patrie est menacée d'un péril fatal, il s'élève toujours le murmure des fatigués, qui exagèrent les misères du peuple; ce parti agit sourdement et ronge l'énergie nationale: ainsi était en France la coterie du duc de Beauvilliers, de Fénelon,

(1) L'électeur de Bavière était seul resté fidèle à l'alliance française.

sorte de rêveurs (1), qui multipliaient les douleurs et les plaintes quand il ne fallait que de l'énergie et des sacrifices. Invoquant les idées d'amour, d'humanité exprimées dans les livres de Fénelon et de M^{me} Guyon, ils calculaient les maux de la guerre et voulaient qu'on traitât à tout prix avec un ennemi orgueilleux de ses forces, ivre de ses succès.

Heureusement le parti des gentilshommes ne pensait pas ainsi; la noblesse mettait son honneur à sauver la France, et Louis XIV, souverain à l'âme fière, ne se laissa pas ébranler par la douleur et le deuil. Monsieur, subitement frappé d'apoplexie à Saint-Cloud, était mort dans la nuit du 1^{er} juin 1701, à l'âge de soixante et un ans (2). Le roi, profondément affecté, releva bientôt la tête; il reçut le duc d'Orléans, son neveu, avec une tendre affection; il avait eu à se plaindre de son esprit philosophique, de sa

(1) Saint-Simon, qui ne servait plus déjà dans l'armée, s'est fait l'écho de ce parti dans ses *Mémoires*, et on l'a trop suivi en écrivant l'histoire de ce temps.

(2) Monsieur avait été profondément affecté d'une canserie (dispute) qu'il avait eue avec le roi sur la question d'Espagne. Dans les lettres attribuées à sa femme (la princesse palatine), il est fait un triste portrait de Monsieur. Je persiste à croire beaucoup de ces lettres apocryphes et écrites en Angleterre.

libre conduite même après son mariage avec M^{lle} de Blois : la mort rapproche et fait beaucoup pardonner ; les grands deuils sont des épreuves qui resserrent les âmes. Le roi dit à M. le duc d'Orléans éploré, qu'il pouvait le considérer comme un second père ; il lui rendit toute sa confiance. C'était un brave soldat, un esprit aussi distingué que curieux ; le roi lui permit de se servir de son épée dans la prochaine campagne, ce qui flattait Son Altesse royale.

A côté de la tombe, un berceau ; sur la pierre funéraire, une fleur : M^{me} la duchesse de Bourgogne accouchait d'un fils (1) ; le roi lui donna le titre de duc de Bretagne, la province qui avait fait le plus de sacrifices pour la guerre. L'enfant fut revêtu du cordon bleu au berceau, comme un fils de France ; la joie fut grande.

Pendant qu'on attendait les relevailles de la duchesse de Bourgogne, le roi fit tout pour la distraire et l'amuser. Comme elle aimait le jeu, on ne discontinua pas le *brelan*, le *portique*, dans sa chambre. Dangeau, le charmant esprit, raconte quelques particularités curieuses qui révèlent la galanterie de Louis XIV. Le roi avait préparé pour la duchesse de Bourgogne

(1) Mai 1703.

des présents magnifiques qu'elle devait trouver à chacun des douze pavillons de Marly, et ces présents lui auraient été offerts par des dames à la porte de chaque pavillon : « Le roi devait mener la duchesse de Bourgogne dans son chariot ; voyant qu'il pleuvait l'après-midi, il fit porter tous ces présents chez M^{me} de Maintenon. Il y avait deux cabarets, l'un d'or et l'autre d'argent, travaillés à la perfection ; un portrait de M^{me} la duchesse de Bourgogne tenant le duc de Bretagne sur ses genoux, avec une bordure magnifique ; beaucoup de belles étoffes de Chine et de Perse, des éventails, des parasols, un rouet d'ivoire et des ballots de soie, parce qu'elle aimait à filer. On fit une collation avec les buffets nouveaux de porcelaine et de cristal, sur des tables de marbre blanc sans nappes. A l'entrée de la nuit, les tambours, trompettes et timbales avertirent que le feu d'artifice allait commencer. Après le feu, où le nom d'Adélaïde brillait au milieu de mille gerbes, on fit collation et l'on chanta des vers en l'honneur de la duchesse et du nouveau-né, duc de Bretagne, arrière-petit-fils de France, longue lignée de la monarchie (1). »

(1) Mémoire de Dangeau, 1704.

Ainsi le roi cherchait à distraire par les plaisirs et les fêtes la cour de Versailles, toujours préoccupée de la guerre et de ses péripéties. Le 12 août 1704 fut un jour bien funeste pour les armées de la France. Les Anglais et les Allemands, sous les ordres de Marlboroug et du prince Eugène, remportèrent la victoire de Hochstedt ou de Blenheim sur le maréchal Tallard, imprudemment engagé et compromis ; son corps tout entier mit bas les armes (1). Tallard resta prisonnier avec beaucoup de honte, car un corps de vingt-sept mille hommes doit toujours s'ouvrir un passage à travers l'ennemi. Quel triste retentissement à Versailles ! Tout d'un coup on passait d'une campagne agressive à la défense du territoire ; le Rhin n'était plus couvert. Au lieu de s'affaisser sous ses lauriers flétris, le roi se releva plus courageux dans le malheur. Autour de lui il appela toutes les forces de la monarchie : Villeroy et Villars se réunirent sur le Rhin. Marlborough et le prince Eugène hésitèrent à franchir les positions formidables ; la France put respirer (2).

(1) On fit de grands reproches au corps de gendarmes, qui s'était pourtant glorieusement conduit.

(2) A l'occasion de la bataille de Blenheim, Marlborough fut créé prince du saint-empire.

Ce fut un héroïque effort du roi et de sa noblesse que de préparer une nouvelle campagne, dans le découragement des faibles et au milieu des reproches des mécontents (1). Louis XIV reprit l'offensive sur tous les points ; les âmes fières n'ont pas de désespoir ; l'orgueil, qualité suprême dans les jours de péril, ne permet pas de reculer ; l'armée reçut de nouveaux chefs ; le duc d'Orléans eut le commandement de l'armée d'Italie. A travers ses faiblesses, ce prince était resté un des plus braves gentilshommes et des plus habiles généraux. En Italie, il pouvait combattre l'ennemi d'abord, puis négocier avec le duc de Savoie, que le roi ne pouvait croire absolument dévoué à la coalition. La duchesse de Bourgogne n'avait cessé de correspondre avec son père ; elle espérait le rattacher de nouveau à la fortune de Louis XIV : pouvait-il combattre longtemps les rois de France et d'Espagne, si rapprochés de lui par les alliances de famille ? La duchesse écrivait à son père ce que sa position à Versailles avait de difficile ; chaque coup que la coalition portait à la couronne de France était

(1) Tous les conseillers qui avaient voté contre l'acceptation du testament se vantaient de leur opinion.

ressenti par elle-même ; Louis XIV la traitait bien ; jamais il ne lui avait fait sentir les torts du duc de Savoie ; il redoublait même de grâces et de bonnes façons pour sa petite-fille, désolée des événements de la guerre.

Le roi confia le commandement de l'armée du Nord, la Flandre, l'Allemagne et les Pays-Bas, au duc de Vendôme (1) et à Villars (2) : le duc de Vendôme, plus avancé encore que le duc d'Orléans dans les mauvais principes et les tristes mœurs, mais capitaine de la grande école des Condé et des Turenne ; Villars, le pacificateur des Cévennes, général du premier mérite. Le roi, désormais sans prévention et sans répugnance, se décidait au choix des chefs militaires que le mérite recommandait. On chantait aux halles de Paris des couplets en l'honneur du duc de Vendôme, l'épicurien vainqueur des ennemis en Italie.

Savoyards, Allemands,
Qui vous rend si mécontents ?

Vendôme.

Eugène, prince mutin,
Qui te rend si chagrin ?

Vendôme.

(1) Louis-Joseph, duc de Vendôme, né en 1654, avait alors quarante-neuf ans. Il avait été l'ami de Turenne.

(2) Louis-Hector, marquis, depuis maréchal de Villars, né en 1653, avait alors cinquante ans.

Qui a jeté dans l'Edda
Tes hommes et tes dada ?

Vendôme.

Et vous, prince sans pareil (1),

Qui vous a gobé Verceil ?

Vendôme.

Un dernier choix, celui du duc de Berwick, chargé du commandement de l'armée en Espagne, eut un caractère politique. Louis XIV ne voulait rien abandonner, pourvoir à tout ; et l'Espagne entraît dans le cercle de ses opérations militaires. Deux régiments anglais, sous le commandement de lord Galoway (fier gentilhomme français, marquis de Rumigny, réfugié en Angleterre) (2), appuyés sur les Portugais, s'avançaient sur Madrid. Le roi leur opposait un prince anglais, le fils d'un Stuart (3) ; cette expédition se liait aux projets de descente de Jacques III en Écosse, en Angleterre. Le roi voulait ainsi apprendre à l'Europe qu'il existait encore des Stuarts ; on disait toujours la reine Anne bien disposée pour son frère. Que pouvait la reine Anne avec un parlement composé

(1) Le duc de Savoie.

(2) Le marquis de Rumigny était devenu le favori de Guillaume III.

(3) Le duc de Berwick était fils de Jacques II et d'Arabella Churchill, sœur du duc de Marlborough.

de whigs et sous l'épée du froid, de l'implacable Marlborough?...

Les alliés rétrécissaient leur cercle autour des frontières de France, courageusement défendues. Telle fut la brillante valeur des armées du roi sous Vendôme, Villars, que le duc de Marlborough lui-même marchait avec des précautions extrêmes. Après avoir promis aux whigs du parlement des conquêtes, des batailles, des assauts heureux, des marches rapides sur le centre de la France, Marlborough s'arrêtait aux premières places du Rhin. Aussi les chansons, les caricatures, à Paris, comme toujours, reproduisaient sa figure en traits grotesques. Il y a des caractères ainsi marqués ; on les craint et on les raille à la fois, surtout en France. Les caricatures de Marlborough et de milord Catogan étaient sur toutes les boutiques d'enlumineurs du quartier Saint-Jacques (1) :

Malbrough part d'Angleterre,
Va partout comme un tonnerre
l'on pon, pata, pata, pon pon.
S'est vanté, avant de partir,

(1) Recueil de caricatures (Biblioth. imp.). Le nom de Catogan devint celui d'une coiffure à la mode que portait le régiment de ce nom ; elle est restée longtemps parmi nous.

Qu'en mai prendrait Sarre-Louis
Mais il aura fort à faire.

A cette armée de Flandre et du Nord le roi avait envoyé une fois encore le duc de Bourgogne, mais sans pouvoir suprême; ce n'était qu'un nom et une épée; le commandement réel restait à Vendôme et à Villars. Héritier de la couronne, on fit au duc de Bourgogne les honneurs de la prise de Brisach :

Prendre Brisach en treize jours,
C'est une belle besogne.
Ces exploits vigoureux et courts
Sont du goût du duc de Bourgogne.
Convenez, Allemands jaloux,
Que nous attaquons mieux que vous.

Le duc de Bourgogne, peu favorable au parti de la guerre, revint bientôt à Versailles. Comme le duc de Beauvilliers (1) et les malcontents, il désirait la paix; son âme douce et molle ne convenait pas à l'esprit d'une guerre vigoureuse. Le jeune duc trouva sa femme dans une situation toujours plus fautive. Tandis que les frontières du Nord, défendues avec une grande énergie, résistaient à l'ennemi, les frontières

(1) Cette époque fut celle de la composition du *Télémaque* par Fénelon; ses déclamations étaient capables de porter la mollesse dans les âmes.

du Midi s'ouvraient devant une armée austro-sarde, sous le commandement souverain du duc de Savoie : ainsi, le premier des ennemis qui foulait le territoire de la France était Victor-Amédée. L'invasion avait été rapide, Antibes était tombé au pouvoir de l'ennemi ; le soulèvement de la Provence fut glorieux : les paysans de Toulon, les milices réunies à Aix, les marins des galères de Marseille, spontanément se ruèrent avec courage sur les Piémontais, les Savoyards, les Allemands, et bientôt les Toulonnais célébrèrent la défaite et la fuite de l'ennemi, dans la vieille langue provençale :

Lou Savoyard quitto Turin,
Et doou val passo la ribiéro ;
Trobo degun sur son camin.
Enfin parei davan Toulou
A la testo de soun armado
L'y trobo mai d'un bataillon
Prest à l'y faire bello intrado.

Cette retraite du Savoyard fut si complète, si désordonnée, que les alliés accusèrent le duc de

(1) La traduction libre de ces vers provençaux est celle-ci :

« Le Savoyard quitte Turin pour passer la rivière (le Var). Il ne trouva personne sur son chemin. Enfin, il parut devant Toulon à la tête de son armée, et il trouva plus d'un bataillon pour lui faire une belle entrée. »

Savoie de les avoir trahis ; on le savait en secrète correspondance avec la duchesse de Bourgogne (1) et disposé à la paix.

Aucune saison ne fut plus animée que l'hiver de 1705, sorte de suspension d'armes volontaire ; on dansait, on jouait la comédie. Une belle qualité de l'âme est de ne jamais subir de découragement ; quand il faut de grands sacrifices, que produit la douleur ? une torpeur mortelle qui augmente le péril ; subir gaiement ses destinées, se distraire des maux, c'est reprendre des forces ; pleurer ne guérit pas. Louis XIV s'imposait tous les sacrifices. Le premier il avait donné l'exemple de la fonte générale de son argenterie ; ses meubles d'or et d'argent qui ornaient Versailles, les buffets, travail admirable de la renaissance, furent envoyés à la Monnaie (2) ; la bonne noblesse imita le roi, sauf quelques honteuses exceptions : l'avare Saint-Simon avoue qu'il sauva son argenterie de cette glorieuse destination (3). Avec cette fonte d'or et d'argent, les villes, les communautés offrirent

(1) Cette correspondance était purement de famille ; la duchesse de Bourgogne y exprimait les difficultés de sa position.

(2) Même les statues d'argent, chefs-d'œuvre de Benvenuto Cellini, à Fontainebleau.

(3) Mémoires de Saint-Simon, in-8°.

des dons volontaires ; les fermiers généraux, les financiers, Samuel Bernard en tête, firent des prêts considérables au roi avec une inépuisable générosité ; tous soutinrent l'armée qui défendait le territoire. Le roi n'eut à lutter que contre le parlement, qui refusait d'enregistrer les édits d'impôts, le timbre, le décime sur le tabac, l'impôt des deux *so/s* par minot de sel. Les parlementaires appartenaient tous au parti de la paix à tout prix que dirigeait le duc de Beauvilliers.

IX

TRIOMPHE DE L'OPPOSITION — LES NÉGOCIATIONS POUR LA PAIX.

1707-1710

Les désenchantements, les faiblesses d'un pouvoir ne viennent pas des héroïques efforts qu'il fait pour se sauver, ni des sacrifices qu'il impose dans la suprême loi de sa conservation ; mais de cette critique amère qui s'attache à ses actes comme le ver rongeur au vieux arbre. Oui, il y a absence de patriotisme dans les esprits assez passionnés pour flétrir le prince qui se dévoue au salut du pays. Louis XIV, dans ses jours de prospérité, avait été assurément critiqué par l'ennemi ; il se souvenait encore des caricatures hollandaises raillant l'emblème du soleil (1). Maintenant, vieux, accablé d'infortune, les couplets, les noëls l'épargnaient moins encore, et nous en trouvons de bien cruels : celui qui, sous le titre de *Pater noster*, racontait l'histoire entière de la vie du roi (2) :

(1) Ils avaient représenté le soleil s'éteignant dans l'eau.

(2) Le *Pater noster* date de 1707.

Qui veut ouïr, qui veut chanter
Une chanson nouvelle?
C'est de Louis le grand guerrier
Une histoire fidèle ;

Qui reçut l'éducation,
La faridondaine, la faridondon,
Sous le fourbe Mazarini,
A la façon de Barbari.

Jeune, il fut bon compagnon,
Grand abatteur de quilles ;
Vieilles, jeunes, tout lui fut bon,
Soit veuves, femmes ou filles.

Il prit un soleil rayonnant
Pour faire sa devise ;
Il fut nommé Louis le Grand,
Fils aîné de l'Église ;

Sur sa naissance et sur ce nom,
La faridondaine, la faridondon,
Chacun sait tout ce qu'on a dit (1),
A la façon de Barbari.

Quoiqu'il fût très-vert galant,
Il fit fort bon ménage ;
Il ne lui reste qu'un enfant
De tout son mariage.

Il en eut d'autres à foison,
La faridondaine, la faridondon,
Qui sonno tutti bastardi,
A la façon de Barbari.

Les flatteurs le nomment soleil,
Qui suffit seul au monde,

(1) La calomnie faisait Louis XIV bâtard.

Et chantent qu'il est seul, sans pareil,
Sur la terre et sur l'onde.

Quand on lui proférait ce nom,
La faridondaine, la faridondon,
Il disait toujours grand merci,
A la façon de Barbari.

A présent un double bidet,
Une très-grande rosse,
Un cheval borgne, un vrai criquet (1),
Traîne ce grand carrosse :

Le roi dedans, c'est Maintenon,
La faridondaine, la faridondon,
Qui les attelle et les conduit,
A la façon de Barbari.

Il jouit du plus heureux sort
Pendant quarante années,
Jusqu'à ce qu'un certain milord (2)
Changeât ses destinées ;

Donnant à notre nation,
La faridondaine, la faridondon,
Soufflet, gourmade et démenti,
A la façon de Barbari.

Il se vante, ce Marlborough,
La prochaine campagne,
De réduire dessous le joug
La vineuse Champagne ;

Nous verrons si le grand Bourbon,
La faridondaine, la faridondon,

(1) Les ministres.

(2) Marlborough.

Ira défendre ce pays,
A la façon de Barbari (1).

Cette monographie, d'une si triste malveillance pour le roi Louis XIV, était l'œuvre des réfugiés français en Angleterre, en Hollande ; ces inflexibles ennemis de Louis XIV, on les trouvait partout, l'épée ou la plume à la main, pour combattre le système et la prépondérance de celui qu'on avait si longtemps appelé le grand roi (2). Ce qu'il y avait de plus funeste dans cette situation, c'est qu'en France s'élevait déjà une génération favorable à la pensée des réfugiés. La loi inflexible du monde, c'est la rénovation ; une nouvelle société abdiquait la pensée de Louis XIV ; de l'Angleterre et de la Hollande arrivaient une philosophie sceptique qui trouvait le dix-septième siècle très-arriéré et des préjugés plein les mains ; les hôtels du prince de Conti et de Vendôme abritaient les libres penseurs, avec une philosophie que l'édentée Ninon de Lenclos (3) avait mise à la mode dans son salon du Marais. Les poètes, les

(1) Ainsi les couplets faisaient l'éloge de Marlborough, le général des ennemis, aux dépens du roi de France.

(2) L'école historique de Bayle se formait ; elle fut la source des opinions de Voltaire, qui éclatèrent sous la régence.

(3) Voyez mon livre sur *Ninon de Lenclos*.

écrivains supportaient Louis XIV, mais ne l'adoraient plus comme l'avait fait Corneille, Racine, Molière. Le dix-septième siècle littéraire n'était représenté que par Boileau, vieillard malade dans sa maison d'Auteuil, dont il avait chanté le jardinier ; seules les demoiselles de Saint-Cyr conservaient le culte de Racine, les derniers éléments du royalisme pur ; les nobles filles, sous les yeux du roi et de leur protectrice M^{me} de Maintenon, flétrissaient la reine Anne en représentant Athalie, l'usurpatrice du trône d'Israël.

En opposition à cette influence des idées de l'étranger, la cour de Versailles luttait vigoureusement. Un fait glorieux s'était produit dans les campagnes de 1706 à 1708. La France, malgré l'inégalité des forces, avait perdu peu de terrain ; on pouvait justement admirer ses généraux et ses soldats. Il est rare qu'une coalition n'ait pas une tendance à se dissoudre lorsqu'elle se prolonge longtemps ; elle est un fait spontané d'irritation politique ou d'intérêts momentanés. Quand elle n'aboutit pas immédiatement, elle se détraque ; les intérêts ne sont pas toujours identiques, les ambitions égales, les ressentiments au même diapason. Ainsi l'on savait à Versailles que la Hollande,

fatiguée des sacrifices d'argent et de la suspension du commerce, ne demandait qu'un prétexte pour conclure la paix ; que l'Angleterre serait satisfaite par la reconnaissance des droits héréditaires de la maison de Hanovre. On était assuré que le duc de Savoie avait fait dire à la duchesse de Bourgogne ses respects pour le roi de France ; le temps paraissait donc bien choisi pour essayer une négociation, et Louis XIV demanda aux alliés la réunion d'un congrès. Toute l'habileté maintenant devait être de faire passer la direction du congrès dans des mains favorables à la France, et Louis XIV s'adressa spécialement à la Hollande.

Le roi choisit pour cette démarche spontanée et secrète à la Haye un homme d'un esprit sûr et conciliant, fort aimé du corps diplomatique, M. de Rouillé (1). Il trouva les ministres des états généraux disposés à la paix ; seulement ils n'étaient pas libres d'engagements. Le duc de Marlborough restait dans son impérieuse exigence ; les offres faites par M. de Rouillé au nom du roi Louis XIV paraissaient in-

(1) Louis Rouillé, depuis comte de Joui, avait été ministre de France à Lisbonne, puis auprès de l'électeur de Bavière ; il appartenait à une ancienne famille parlementaire.

suffisantes, et pourtant le roi s'engageait à retirer les troupes françaises de l'Espagne, à céder une fraction de l'Alsace et ses places fortes à l'Allemagne, d'accorder de bonnes frontières à la Savoie, une ligne des forteresses de Flandre à la Hollande comme garantie, et de démolir les fortifications de Dunkerque, redoutables au commerce anglais. Enfin le roi reconnaissait la loi successoriale de la couronne d'Angleterre dans la maison de Hanovre, condition imposée par les whigs. Il fut déclaré par la coalition que ces concessions étaient insuffisantes; elles furent repoussées par les alliés, qui lancèrent un *ultimatum* inflexible (1).

Peut-être le roi fut-il aise de ce refus; il n'avait fait ces offres que pour satisfaire l'opinion des faibles et des trembleurs devant de nouveaux sacrifices, ceux qui l'accusaient d'aimer, de vouloir la guerre à tout prix; la démarche une fois repoussée, Louis XIV se trouvait plus à l'aise. Il est certains caractères qui peuvent être brisés, mais qu'on ne peut humilier. Louis XIV avait commandé trop en maître pour

(1) Le congrès de Gertruidenberg est du mois de mars 1710. Pour les détails et les pièces de la négociation, on peut les trouver dans mon *Louis XIV*.

accepter un rôle d'abaissement : la tempête renverse le chêne qui porte sa tête dans les nuages, elle ne le fait jamais ployer. Le roi était allé au-delà de ses forces après le refus des alliés, il s'empressa de faire connaître par des lettres aux archevêques, aux gouverneurs des provinces, ce qu'il avait fait pour la paix et les refus subis ; avec confiance il s'adressait à ses peuples pour préparer une héroïque défense ; des prières publiques furent adressées à Dieu. Le roi renouvela le vœu de Louis XIII, et le jour de l'Assomption fut inaugurée la nouvelle chapelle de Versailles, à double tribune de marbre rose, bleu et gris, mosaïque un peu trop mondaine. Cette chapelle, couverte de belles peintures raphaéliques, fut vouée à la Vierge par le roi agenouillé, tête nue, comme saint Louis consacrant la sainte Chapelle du palais en l'île.

La France seconda Louis XIV dans la patriotique résistance à l'étranger, après un hiver de glace qui avait dévoré les récoltes (1). Desmarets fut mis à la tête des finances ; aimé des fermiers généraux, des banquiers, il se jeta froidement et résolûment dans les opérations les plus har-

(1) L'hiver de 1703 à 1709.

dies : le papier-monnaie, la refonte des espèces, les avances sur les services, les rentes sur l'hôtel de ville. Les armées furent payées, les vivres ne manquèrent plus aux soldats, et le banquier Samuel Bernard vint à Versailles pour préparer les ressources du crédit public (1).

Les armées alliées s'avançaient avec méthode au-delà du Rhin et dans les Flandres. Chacun de ses succès, l'ennemi l'achetait cher ; l'armée de France défendait bravement les provinces envahies pied à pied ; le sang était versé à flots ; les Anglais perdaient leur plus belle noblesse, la France ses plus fiers gentilshommes. Dans l'attaque d'une simple redoute, la compagnie des gardes du corps du roi (Gramont) avait pris trente pièces de canon ; elle les défendit contre des forces triples ; de cette belle compagnie il ne resta que quatorze hommes. Et ce qu'il y avait de plus beau parmi la noblesse, c'est qu'il ne s'élevait aucune plainte : on faisait son devoir. De tels sacrifices devaient avancer l'heure de la paix ; telle était la disposition

(1) Samuel Bernard venait de faire bâtir les hôtels de la place des Victoires et la plupart des riches maisons de la rue Croix-des-Petits-Champs ; il était en rapport avec les banques de Gènes, de Venise et de Florence. J'en ai beaucoup parlé dans mon livre sur *les Fermiers généraux*.

des esprits en Europe : ce qui est violent ne dure pas (1).

Dans les dernières notes de la France au congrès de Gertruydenberg, Louis XIV avait complètement séparé sa cause de celle de son petit-fils Philippe V ; il avait consenti à reconnaître l'archiduc Charles comme roi d'Espagne. Cette abdication de ses droits, Philippe V ne l'avait point acceptée : il combattait toujours. Après le duc d'Orléans et le duc de Berwick, la conduite suprême des armées fut confiée au duc de Vendôme, qui battit les Allemands et les Anglais, très-impopulaires et considérés comme des hérétiques par le peuple catholique des Espagnes(2). Ce changement de fortune apportait une force considérable à la résistance de Louis XIV ; l'Espagne, au lieu d'être une charge, devenait un appui à la politique de la France. La cause de l'archiduc Charles était perdue en Espagne ; les peuples n'en voulaient pas.

Une circonstance inattendue surgit pour hâter la conclusion de la paix. L'empereur Léopold,

(1) Pour les événements de cette campagne, on peut comparer *le Mercure de France*, les gazettes anglaises et les journaux d'Utrecht et d'Amsterdam. Je les ai analysés dans mon *Louis XIV*.

(2) La bataille d'Almanza fut décisive pour la cause de Philippe V.

le nœud de la coalition, mourait et avait pour héritier Charles III, le roi d'Espagne proclamé par les alliés : ceux-ci reconstruisaient la monarchie universelle de Charles-Quint à son profit, ce que la politique des cabinets ne pouvait admettre. Le contre-coup se fit sentir d'abord en Angleterre : les whigs avaient mis toute leur confiance dans le duc de Marlborough ; s'il la méritait par ses hauts services militaires, il blessait beaucoup de membres du conseil par son caractère impératif, dominateur ; la reine Anne en était froissée, et lady Marlborough, sa dame d'honneur, devenait un reflet maussade des manières hautaines de son mari. La reine n'acceptait qu'à regret les doctrines de son ministère. Ce furent donc moins les procédés de lady Marlborough qui amenèrent la révolution ministérielle qu'une division de principes sur les prérogatives : les whigs soutenaient la souveraineté absolue du parlement, ce qui annulait tout à fait les droits de la reine, tandis que les tories faisaient une large part à la couronne. Les tendances de la reine étaient pour ceux-ci : les tories voulaient la paix pour l'Angleterre fatiguée.

Les hommes d'État qui entouraient Louis XIV étaient du premier mérite : M. de Torcy au dé-

partement des affaires étrangères ; MM. de Rouillé, le maréchal d'Uxelles, l'abbé cardinal de Polignac, le marquis de Tallard, et surtout un homme simple, sorti du commerce, M. Mesnager (1). Dans les plus délicates affaires diplomatiques, ce sont les agents non avoués qui préparent les solutions sérieuses. M. Mesnager, issu d'une famille commerçante de Rouen, avait de nombreux rapports avec l'Angleterre ; l'abbé Gauthier, réfugié français, avait reçu des ministres tories la mission de venir en France poser les bases d'une pacification. M. Mesnager avait écrit ses propres impressions sur la possibilité d'une paix honorable : « Il fallait résolûment accepter l'ordre de succession dans la maison de Hanovre, tel qu'il était réglé par le parlement ; il importait peu aux tories que l'Espagne fût à Philippe V ou à don Carlos III, pourvu que l'Angleterre y trouvât des compensations pour son commerce et ses colonies. En Hollande, on était très-fatigué de la guerre et de la suspension presque absolue des affaires. Si

(1) Nicolas Mesnager, né à Rouen en 1665, fils d'un simple négociant. Il avait été député pour représenter le commerce de Rouen au conseil général à Paris. Louis XIV l'avait pris en grande confiance. L'abbé Gauthier, l'autre agent secret, était un réfugié ; ce fut lui qui porta les premières paroles de paix à M. de Torcy.

donc on lui assurait une ligne de places fortifiées, *les barrières*, comme on le disait alors, il n'était pas douteux qu'elle ne fit la paix. Restait la Savoie. M. Mesnager jugeait que le rapprochement ne tenait qu'à la volonté de la France; elle n'avait qu'à évacuer les territoires conquis et à promettre un agrandissement sur le Milanais pour obtenir la paix. M. Mesnager tenait pour certain que le duc de Marlborough serait rappelé de l'armée : le commandement serait donné à un général tory (1). »

(1) Les dépêches de M. Mesnager sont au département des affaires étrangères.

X

LE NÉCROLOGUE DE VERSAILLES. — LES POISONS. —
LE MAUVAIS AIR.

1709-1714

Tandis que la diplomatie s'agitait pour conduire à bonne fin la paix de l'Europe, Louis XIV à Marly, à Versailles, vivait au milieu de sa nombreuse famille. Le roi avait une grande idée du pouvoir; mais plus il en avait tendu les ressorts, plus il devait craindre après lui une réaction. Monseigneur (le Dauphin), déjà à quarante-cinq ans, caractère nul, affaibli, était incapable de lutter contre l'esprit hardi et entreprenant de M. le duc d'Orléans, qui s'était déjà révélé dans les affaires d'Espagne (1). Lorsque Philippe V consentait à abdiquer la couronne pour arriver à la paix, M. le duc d'Orléans avait secrètement négocié pour se faire proclamer roi d'Espagne en vertu des droits de famille (2). Cette intri-

(1) Le Dauphin vivait retiré à Saint-Cloud et ne venait presque jamais à Versailles.

(2) Le roi Charles II avait épousé, au mois d'août 1679, Marie d'Orléans, fille de Monsieur, morte en 1689.

gue, parvenue à la connaissance du conseil, M^{sr} le Dauphin avait insisté pour que M. le duc d'Orléans fût poursuivi comme criminel de haute trahison : le roi avait pressenti qu'il y avait là le germe d'une haine profonde qu'il fallait apaiser.

A cette époque (1708), Monseigneur avait trois fils : l'aîné, duc de Bourgogne, héritier de la couronne ; le second, duc d'Anjou, roi des Espagnes ; le plus aimé d'entre eux, le cadet, duc de Berry, excellent cœur, un peu gâté par Louis XIV. A ce gentil prince le roi destinait M^{lle} d'Orléans, sa petite nièce, spirituelle princesse, charmante d'éducation, un peu hardie de propos, qui, par sa gaieté, la liberté de ses actions, devait faire pendant avec M^{me} la duchesse de Bourgogne qui ne l'aimait pas. Le roi voyait dans cette union, longtemps retardée par l'opposition de M^{sr} le Dauphin, l'accomplissement de cette pensée de fusion qu'il aimait à caresser en avançant dans la vie. Le mariage fut célébré à Versailles avec beaucoup de pompe (1) ; la nouvelle duchesse de Berry, jeune et ravissante princesse, donna

(1) Marie-Louise-Elisabeth d'Orléans, née le 20 août 1695, avait quinze ans lorsqu'elle épousa, le 6 juillet 1710, Charles, fils de France, duc de Berry.

un nouvel éclat à la cour. Bientôt M^m la duchesse de Bourgogne accoucha d'un joli enfant, le second mâle de sa lignée, que le roi nomma duc d'Anjou, en souvenir du fils bien-aimé qui régnait en Espagne.

Tout à coup retentit le bruit de la maladie grave du Dauphin, une rougeole négligée : Monseigneur, comme toute cette famille de Louis XIV, mangeait beaucoup. On est vraiment surpris du nombre des repas de cour qui se faisaient dans les châteaux : le déjeuner au chocolat le matin, à neuf heures ; une collation à onze heures ; le dîner, presque homérique, à deux heures ; puis le goûter à quatre, le souper à neuf, la *médianoche* à minuit ; sans compter l'*en cas*, composé des vins fins, d'une volaille froide. Pour neutraliser les effets d'une table succulente si répétée (1), le médecin Fagon ordonnait les purgations fréquentes, des émétiques, des saignées, qui, dérangeant les fonctions digestives, occasionnaient des maladies d'humeurs et de sang, des fistules, des anthrax, des gangrènes, et à la première maladie sérieuse on était emporté. Ainsi était arrivé pour

(1) Dangeau raconte les heures de repas et les cérémonies avec une grande précision. Il était rare que Louis XIV ne mangeât pas la nuit son en-cas.

M^{gr} le Dauphin : Monsieur, frère du roi, était mort d'apoplexie. Monseigneur le suivait dans la tombe. Le roi en fut profondément affligé (1). Cette mort ne faisait aucun vide sérieux dans la famille royale ni à Versailles même : Monseigneur, grand chasseur de loups, se plaisait aux bois de Meudon ; très-attaché à M^{lle} de Choin, il mettait tout son bonheur à la vie retirée d'un quasi-ménage. M^{me} de Maintenon, nous l'avons dit, répétait partout qu'il y avait un mariage secret entre le Dauphin et M^{lle} de Choin : c'était, pour sa situation personnelle avec le roi, un encouragement et un exemple. Les courtisans tout bas disaient avec médisance que la Choin était la veuve de M^{gr} le Dauphin (2).

Était-ce indifférence, égoïsme, ou bien le sentiment d'une grande tâche à remplir, le roi se consolait vite ; on aurait dit qu'il ne lui était pas permis de pleurer (3). Il ne s'occupa plus, après la mort de son fils, qu'à saluer le duc de Bourgogne et la duchesse sa femme comme Dau-

(1) Le Dauphin mourut le 14 avril 1711.

(2) Le roi traita bien M^{lle} Choin, et lui fit une pension de 6,000 louis.

(3) Le 18, Louis XIV passa la revue de sa maison militaire.

phin et Dauphine de France, titre gracieux et alors respecté. Si le caractère du nouveau Dauphin était mou, indifférent, celui de la duchesse restait vif, pétillant; elle avait vingt-cinq ans à peine : mère de deux fils presque au berceau, les ducs de Bretagne et d'Anjou, auprès du roi et de M^{me} de Maintenon elle restait souveraine, avec ses entrées partout, dans le cabinet, au conseil, le plus près du roi, même sur les bras de son fauteuil, disant tout ce qu'elle voulait, quelquefois avec retenue et bienséance, d'autres fois avec une pétulance qui charmait le vieillard. Tout à coup on apprit que la duchesse de Bourgogne, si vaillante au plaisir, au jeu, au bal, aux parties de nuit sur le canal, était tombée subitement malade, d'une manière si grave qu'on parlait déjà de la confesser, de l'administrer. On définissait son mal une rougeole mêlée de petite vérole : les deux maladies ne parurent pas au dehors, le mal était inconnu, la duchesse sentait une douleur intolérable sur une tempe, jusqu'à la faire grincer des dents, écumer de la bouche, comme si un virus circulait dans les veines, avec une soif inextinguible; on recueillit toutes les circonstances : Saint-Simon, avec ses médecines abominables, raconte que la jeune Dau-

phine ayant manifesté le désir de prendre du tabac, M. de Noailles lui présenta une tabatière en écaille où elle puisa à pleins doigts (1) : la mode était alors au tabac d'Espagne, les plus jolis visages s'en barbouillaient ; cela faisait ressortir la main richement ornée de bagues, le jabot en dentelle : Richelieu (sous la Régence) était admirable de grâce en époussetant son jabot en malines de la nuée de tabac d'Espagne. A peine avait-elle savouré une prise, la duchesse de Bourgogne (2) ressentit son mal qui s'était développé dans des conditions effrayantes jusqu'à la mort. Ce fut l'événement qui frappa le plus le roi ; la seule joie, le seul rayon qui égayait sa vie, le seul reflet de son soleil disparaissait tout d'un coup ! Quel vide, quelle nuit profonde dans cette existence éternellement à deux ! Le roi, dans un large fauteuil en forme de confessionnal, à sa soixantedixième année ; M^{me} de Maintenon, bien vieille aussi, encaissée dans sa graisse ; Louis XIV toujours ennuyé, plein de repentir de son passé

(1) Ce récit est dans Saint-Simon, le plus grand des calomniateurs ; il n'aimait pas les Noailles, protégés par M^{me} de Maintenon.

(2) La duchesse de Bourgogne mourut le 12 février 1712 ; elle avait vingt-six ans.

d'amour, survivant aux jeunes filles qu'il avait tant aimées : MM^{lles} de la Vallière, de Thiange, de Fontange, M^{me} de Montespan, toujours en face de ce visage froid, sévère de M^{me} de Maintenon. Le roi relevait difficilement sa tête appesantie, lui qui la portait si fièrement au temps des demoiselles d'honneur de la reine ; M^{me} de Maintenon, souffrante aussi, avec peu de cœur, refoulait jusqu'au fond de son âme desséchée les souvenirs de la place Royale, du salon jaune de Ninon de Lenclos, son amie, qui possédait les secrets intimes des premières années de M^{me} Scarron : quel étrange ennui, quelle tristesse dissimulation ! Quelle était pénible, à travers les grandeurs de son rang, cette vie de tous les jours, face à face d'un vieillard maladif, impérieux, qu'il ne fallait ni contrarier ni fatiguer, et pourtant conduire et dominer par la menace du salut.

Le deuil fut immense : chacun aimait cet jeune duchesse de Bourgogne, si aimable, cavalière, l'espiègle royal dans une cour si sérieuse. Presque aussitôt un bruit sinistre vint aux oreilles de tous : M^{gr} le Dauphin, duc de Bourgogne, atteint de la même maladie que sa femme, mourait en quelques jours ; il aimait la jeune duchesse jusqu'à l'idolâtrie ; il n'avait pas quitté le lit de sa femme jusqu'à

son dernier soupir ; il avait respiré ses baisers fiévreux, il s'était trempé de sa sueur, imprégné de son haleine. M^{gr} le Dauphin (1), cœur excellent, imagination pieuse, était l'héritier de la couronne : l'aurait-il dignement portée ? Son caractère était faible, toujours porté à des concessions ; le duc de Beauvilliers et Fénelon, ses conseillers, avaient fait de son cerveau une pâte molle qui recevait l'empreinte de leur opinion douce et énervée : ce gouvernement conviendrait-il à la monarchie menacée par l'Europe et les partis armés ? Que serait devenu le système dictatorial de Louis XIV dans de telles mains ?

A quelques jours de là on annonça que le duc de Bretagne et le duc d'Anjou, atteints de la maladie cruelle de leur père et de leur mère, étaient agonisants. Le duc de Bretagne, proclamé Dauphin, s'éteignait enfant ; le duc d'Anjou se sauvait par miracle : ainsi on voit un vieil arbre naguère couvert de rameaux verdoyants, frappé par la foudre, ne plus offrir qu'un faible rameau ; telle était la maison royale de France. Le duc d'Anjou, nouveau Dauphin, avait trois

(1) Le duc de Bourgogne, Dauphin, mourut le 18 février ; il avait vingt-neuf ans. S'il avait régné, il eût été le roi du *Télémaque*.

ans; d'une figure pâle et malade (1), on le croyait condamné à mourir. Une vive clameur se fit entendre; on signala l'existence du poison, cause fatale de ces morts répétées: la foule émue indiqua un coupable. A cette époque, le peuple avait un tendre amour pour ses princes, et cette tendresse l'aveuglait: évidemment à ces morts rapides et répétées on pouvait trouver des causes naturelles; la contagion, la petite vérole, le mauvais air de Versailles. Dans ce château, au milieu d'une plaine entourée de canaux et de marais stagnants, où la terre avait été tant remuée (2), il régnait une peste permanente; ces causes, la multitude ne les voyait pas, et sans autrement raisonner elle se dit: « A qui profitent ces coups répétés de la mort? à la branche collatérale, à M. le duc d'Orléans. » Et aussitôt la sédition se porta vers Saint-Cloud et au Palais-Royal.

M. le duc d'Orléans, prince brave, instruit, curieux de toutes les nouveautés, s'était jeté avec passion dans l'étude des sciences physiques et de la chimie. Entouré d'alambics, de cornues comme un alchimiste du moyen âge, il étudiait,

(1) Ce fut depuis Louis XV.

(2) On sait combien de soldats moururent dans les travaux de terrassement et de canalisation.

combinait les simples, les drogues, sous un professeur d'une science très-avancée, du nom d'Humbert (1). N'était-il pas possible que le duc d'Orléans eût appliqué sa science à préparer une série de catastrophes qui donnaient une couronne à la branche cadette? On se jouait alors du poison avec un laisser aller dont on se fait difficilement l'idée : on venait de passer les sombres affaires de la poudre de succession, où avaient été compromis le maréchal de Luxembourg (2) et la comtesse de Soissons même! Chacun tremblait sur soi; les empoisonnements deviennent quelquefois une monomanie. Cette mort que traîtreusement l'on prodigue n'a rien de sanglant, de hideux; la Médée antique, les cheveux épars, versait le poison goutte à goutte dans des expériences lentes et chimiques, sans presque laisser de traces; il n'y avait ni bruit, ni poignard, ni sang versé : une petite grimace de cadavre et le drame produisait la richesse. C'est ce qui explique l'immense succès

(1) J'ai donné beaucoup de détails dans mon livre sur *le cardinal Dubois*.

(2) La déposition de la Voisin avait compromis beaucoup de monde. La chambre ardente de l'Arsenal, créée par lettre patente du 7 avril 1679, avait appelé le maréchal de Luxembourg, qui se constitua prisonnier à la Bastille et fut acquitté comme innocent.

de la poudre de succession où tant de gens s'étaient associés. La chambre ardente, composée de vieux conseillers, s'en était effrayée.

Tant de clameurs parvinrent au duc d'Orléans : tout autour de lui devenait sombre, menaçant ; chaque fois qu'il venait à Versailles, à Marly, les courtisans, les gentilhommes le regardaient d'un œil sinistre ; il avait d'abord fait tête à l'orage en assistant en personne aux funérailles du duc de Bretagne, entouré des princes de la famille et du sang, à Saint-Denis : les clameurs avaient augmenté. Dans ces circonstances, le duc d'Orléans vint droit au roi et, fléchissant un genou, il demanda à se constituer prisonnier du parlement. Le roi avait bien des préventions contre son neveu : la manière dont il avait agi en Espagne, l'intrigue qu'il avait nouée pour s'emparer du trône si l'abdication de Philippe V s'était accomplie (1) ; mais de cette ambition (jusqu'à un certain point légitime) à un crime d'empoisonnement, l'espace était grand, et le roi s'arrêta devant cette infamie : le duc d'Orléans était le fils de son frère, le mari de sa fille naturelle ! M^{lle} d'Or-

(1) Cette intrigue fut dénoncée par la princesse des Ursins.

léans avait épousé le duc de Berry. Un procès criminel contre le duc aurait agité les cours, compromis la maison de France aux yeux de l'Europe. Le roi, prenant au sérieux toutes ces considérations, se contenta de faire arrêter Humbert le chimiste, le physicien attaché à la maison d'Orléans (1).

(1) Humbert fut mis plus tard en liberté; on ne trouva aucune trace.

XI

NÉGOCIATION ET PAIX D'UTRECHT. — LES RENONCIATIONS. — ESPRIT NOUVEAU DE L'EUROPE

1712-1714

Ainsi le deuil était à Marly, tandis que se poursuivaient les négociations de la paix avec le grand calme des affaires : l'habile diplomatie de M. de Torcy avait trouvé une ferme issue aux difficultés incessantes. On était convaincu à Versailles que la reine Anne d'Angleterre sincèrement voulait la paix et se débarrasser du ministère du duc de Marlborough ; les whigs n'étaient qu'une transformation du parti puritain et presbytérien, les vieilles *têtes rondes*, ralliées à la révolution de 1688 ; les whigs étaient les ennemis de l'église épiscopale d'Angleterre si puissante. Dès lors la reine prêta favorablement l'oreille aux propositions des tories, qui, en entrant au pouvoir, apportaient la reconnaissance des droits les plus étendus de la prérogative royale et l'espérance de la paix. On était convaincu qu'avec le duc de Marlborough on courait à l'omnipotence du parti

militaire, à une guerre coûteuse et interminable, à la suprématie des presbytériens : il y avait un peu de Cromwel dans Marlboroug, et la reine le savait bien.

Les chefs du parti des tories, lord Saint-Jean (depuis duc de Bolingbroke), le comte d'Oxford et des évêques, dans leurs conférences avec la reine, se disaient assez maîtres de l'opinion pour oser une dissolution du parlement. Les tories se faisaient forts d'obtenir la paix. M. Mesnager, au nom de Louis XIV, leur faisait pressentir de larges concessions. Ces conditions, communiquées aux chefs du nouveau parlement, reçurent leur approbation, et dès lors la reine, appuyée sur leurs concours, put disgracier le duc de Marlborough, le priver du commandement de l'armée en pleine campagne, et séparer ainsi l'Angleterre de la coalition (1). Le rappel du duc de Marlborough, la défection des troupes anglaises changèrent tout à fait l'état de la guerre : le maréchal de Villars n'avait plus devant lui que le prince Eugène, étourdi par la nouvelle de la paix séparée entre la France et l'Angleterre et la retraite de Marlborough. Sur-

(1) La chute des whigs fut complète. Milord Godolphin, chancelier de l'Échiquier, et lord Sanderland furent forcés de donner leur démission.

pris dans ses manœuvres, le prince prit une mauvaise position à Denain; le maréchal de Villars et ses régiments l'attaquèrent avec un entrain merveilleux. Jamais le courage des gentilshommes ne s'était montré plus grand, plus intrépide; la maison du roi, cheveau-légers, mousquetaires, gardes du corps, sous le maréchal de Montesquiou, donnèrent courageusement contre les lignes du prince Eugène, enfoncées dans le centre, enveloppées par les ailes; des carrés entiers mirent bas les armes à discrétion. Il y avait longtemps que la fortune de la France n'avait battu des ailes : les esprits se réveillèrent. Versailles et la France furent en fêtes; le maréchal de Villars reçut toute sorte d'honneurs. On dit bien que le maréchal de Montesquiou (1) avait aidé à cette victoire. Villars, visité par Louis XIV dans son propre appartement, couvert de dignités et d'honneurs, fut proclamé l'épée de la France.

Le succès de la bataille de Denain avança singulièrement les affaires du congrès d'Utrecht : l'Angleterre put se montrer forte et déterminée dans les voies de la paix. Jusqu'ici la Hollande

(1) Saint-Simon, fort haineux contre Villars, attribue tout à fait la victoire de Denain au maréchal de Montesquiou.

et le grand pensionnaire Heinsius avaient penché pour un système entêté qui se résumait dans ces paroles : « Puisque la victoire a favorisé les armes des coalisés, il faut tirer de la situation les plus dures conditions pour les vaincus. » Maintenant ce système ne pouvait plus être soutenu : victorieuses, les troupes de Louis XIV pouvaient reprendre une forte initiative même contre la Hollande et l'envahir; mieux valait donc traiter. L'Angleterre se faisait forte d'obtenir pour les Pays-Bas une barrière de forteresses capable de les défendre contre tout danger d'invasion. Ce point convenu, que pouvaient demander de plus les états généraux? Il fut donc bien entendu que le grand pensionnaire Heinsius enverrait un plénipotentiaire pour signer la paix (1).

En même temps l'Angleterre se déclarait protectrice des intérêts du duc de Savoie dans une transaction définitive. Ce prince, le père de la duchesse de Bourgogne, ne s'était point séparé des alliés dans la guerre, bien qu'on pût l'accuser parfois de quelque incertitude, d'hésita-

(1) Les négociations du congrès d'Utrecht furent continuées et développées dans le mois d'avril 1713; elles ont été recueillies dans un recueil spécial dont j'ai publié l'extrait dans mon *Louis XIV*.

tion et de correspondance secrète avec sa fille. Le duc de Savoie voulait tirer de sa situation le meilleur résultat possible : ainsi avait toujours été son illustre maison, brave, mais ambitieuse; elle pouvait aujourd'hui espérer davantage, puisqu'un Carignan, le prince Eugène, était à la tête des armées alliées. L'Angleterre, qui voulait un point d'appui en Italie, demandait pour les ducs de Savoie la restitution de tout ce que la France leur avait enlevé depuis le règne de Louis XIII (1), avec une rectification des frontières du côté du Milanais; et pour compenser ses droits sur la succession espagnole, une part dans l'héritage de Charles II. Enfin l'Angleterre sollicitait la couronne royale pour Victor-Amédée, comme l'avait obtenue la maison de Brandebourg (2). La maison de Savoie était pour l'Italie ce que la Prusse était pour l'Allemagne; les deux puissances devaient avoir la même destinée d'absorption. La France se montrerait large envers la maison de Savoie; c'était sa politique.

(1) Ce point avait été concédé par M. de Tallard, ambassadeur de France, à lord Saint-John, qui l'avait stipulé pour le duc de Savoie.

(2) L'empereur avait accordé ce titre, en 1701, à l'électeur de Brandebourg, en échange des secours en hommes qu'il avait reçus dans ses guerres contre la France.

Quand les voies furent ainsi tracées, rien ne s'opposa plus à la réunion du congrès d'Utrecht. En diplomatie il est rare qu'un congrès, quand il se réunit, n'ait pas auparavant tracé et arrêté les bases principales des négociations : l'Empereur restait en dehors, rien n'était plus facile que de s'entendre entre la France, l'Angleterre, la Hollande ; le congrès n'était qu'une forme solennelle pour sanctionner les articles déjà arrêtés. A Utrecht, petite ville de Hollande, on déploya toute la magnificence. Au milieu des fêtes de la diplomatie et de longs festins arrosés de vins de France, du Rhin et d'Espagne, quelques questions accessoires furent discutées (1) : la première, la plus importante condition posée par les plénipotentiaires anglais, fut relative aux Stuarts ; non-seulement ils demandaient la reconnaissance de la succession de la reine Anne dans la ligne hanovrienne, point arrêté à Londres, mais l'obligation pour Jacques III de quitter la France et de se fixer dans un lieu éloigné des côtes d'Angleterre. Les plénipotentiaires français répondirent « que jamais le roi leur maître ne consentirait à exi-

(1) Le maréchal d'Uxelles était plénipotentiaire en nom, et Mesnager faisait les affaires.

ler un prince malheureux ; mais qu'ils engageaient la parole royale à surveiller les démarches du prétendant, afin de l'empêcher à tout jamais de troubler les Royaumes-Unis.

La seconde proposition porta sur les réfugiés : la France avait des exilés et des pros crits. Les tories, pour se rendre populaires en Angleterre, firent remettre une note à M. de Torcy pour lui exposer que rien ne serait plus agréable au parlement qu'une amnistie accordée aux réfugiés français alors en Angleterre, puis un édit favorable à la liberté de conscience (1). Les plénipotentiaires français répondirent « que les réfugiés avaient porté les armes contre la France ; que de leur cœur ulcéré sortaient la plupart des pamphlets écrits en Hollande et en Angleterre ; qu'émigrés de leur patrie, ils l'avaient déchirée ou combattue. Quant au parti protestant, la révocation de l'édit de Nantes était un acte plus politique que religieux : n'avaient-ils pas provoqué la révolte des Cévennes et combattu dans les rangs ennemis ? » M. de Torcy ajoutait que, sur ce point, le roi ne faisait que suivre la poli-

(1) La reine Anne écrivit de sa main au roi Louis XIV, qui lui répondit également par un autographe.

tique de la reine d'Angleterre à l'égard des catholiques et des jacobites : elle exigeait que la France les surveillât, les bannît ; cependant le roi s'engageait à promulguer quelques édits favorables à ses sujets protestants (1).

Enfin, on arrivait aux formules de la renonciation du roi Louis XIV et des princes de la famille des Bourbons au trône d'Espagne : en aucun cas il ne pouvait y avoir réunion des deux couronnes. Mais dans quelle forme serait donnée la renonciation ? serait-ce un simple acte émané du roi et toujours révocable ? Les ministres anglais, habitués aux idées parlementaires, remontant aux antiques garanties de la monarchie française, demandaient d'abord que les états généraux fussent convoqués pour sanctionner les renonciations. L'idée seule de la réunion des états faisait frissonner Louis XIV. Enfant, il avait été bercé avec les souvenirs orageux des états de 1614 ; la Fronde se levait devant lui ; l'autorité suprême avait été fortement ébranlée : subir les doctrines des exilés lui faisait horreur. En rejetant les états généraux, M. de Torcy proposa d'environner la

(1) En effet, le roi fit mettre en liberté les calvinistes aux prisons et aux galères (édit de janvier 1712). Les Anglais continuèrent à persécuter les catholiques.

renonciation du roi et des princes des formes les plus solennelles et en ce moment praticables : le parlement convoqué (1) avec les ducs et pairs, en séance publique, sanctionnerait la renonciation des princes et en ferait un acte tout à fait national. Les tories acceptèrent ce terme moyen : Bolingbroke et M. Triot, esprits très-éclairés, savaient que sur certaines questions il ne fallait pas aller jusqu'à blesser les convictions politiques du roi de France.

A Utrecht, des traités particuliers furent signés par les plénipotentiaires de la France, de l'Angleterre, de la Hollande et de la Savoie ; il ne restait plus en dehors que l'Empereur, décidé à continuer la guerre, parce qu'il croyait tirer un meilleur parti de sa situation particulière. La France ne lui paraissait pas suffisamment contenue par les dernières stipulations du congrès d'Utrecht ; l'Empire n'avait pris part à aucune de ses délibérations. L'armée allemande, sous le prince Eugène, campée sur le Rhin, occupait encore une partie des Flandres et de la Lorraine ; la bataille de Denain n'avait pas

(1) Le parlement *garni* de pairs n'avait pas été convoqué depuis 1660 (avènement de Louis XIV). On trouve dans ses registres les noms des ducs et pairs qui assistèrent à la séance solennelle pour l'enregistrement des renonciations (1714).

tout fini. Mais il est des temps où les opinions penchent vers la paix ; tout ce qui la trouble ou l'empêche est importun et fait obstacle ; il n'y avait plus d'échos pour les opinions belliqueuses, et le prince Eugène lui-même, une fois l'affaire de la Savoie réglée, demanda une entrevue au maréchal de Villars : tous deux se virent sous la tente, avec cette grâce, cette politesse qui distinguaient le caractère de la noblesse en Europe. Le prince Eugène se rappelait qu'enfant il avait vécu à la cour de Louis XIV ; à travers quelques griefs personnels, il avait gardé un grand respect pour la majesté du roi de France ; le nom de Louis XIV était magique sur toutes les imaginations. Dans les entrevues de Rastadt, les conditions de la paix avec l'Empereur et l'Allemagne furent arrêtées. Chacun voulait panser ses plaies, rétablir ses finances, grandir les intérêts commerciaux. Le repos était une nécessité (1).

Par les actes d'Utrecht et de Rastadt, assurément Louis XIV n'éprouvait aucun échec diplomatique, aucune perte matérielle : l'Espagne restait à sa dynastie, la France n'était amoindrie que de quelques colonies ; il gardait

(1) La paix fut signée entre la France et l'Empereur le 7 mars 1714.

l'Alsace, une bonne frontière du côté de la Flandre et de l'Allemagne; mais ce qui était profondément altéré, c'étaient les principes et les forces qui faisaient sa grandeur morale : Louis XIV, sans le savoir, sans le vouloir, entrait dans les éléments d'un droit nouveau; il abandonnait définitivement les Stuarts, c'est-à-dire la légitimité des races (1). Il admettait que des sujets rebelles pouvaient légalement détrôner les souverains traditionnels; les principes de l'Angleterre et de la Hollande se substituaient aux traditions souveraines que le roi avait fait proclamer après la Fronde; il reconnaissait le droit d'enregistrement du parlement, puisque les renonciations au trône d'Espagne leur étaient soumises. Les idées des réfugiés allaient triompher avec les principes de l'école philosophique. Louis XIV était comme un de ces grands fantômes des autres temps qui restent debout et qu'un souffle réduit en poussière; la couronne qui ornait son front, le sceptre qu'il agitait de ses mains faibles n'étaient plus qu'en papier doré, comme on les voit sur les miniatures du moyen âge.

(1) Jacques Stuart, sous le titre de Jacques III, roi d'Angleterre, signait une protestation contre les actes du congrès d'Utrecht, datée de Saint-Germain (17 avril 1714).

XII

DÉCADENCE DES IDÉES ET DU SYSTÈME DE LOUIS XIV.

1700-1704

L'impulsion morale de la société française cessait d'appartenir au roi ! Quelle n'avait pas été l'autorité de Louis XIV dans la marche des idées politiques, littéraires, dans les arts et les sciences, depuis son avènement ! Tout rayonnait autour de lui ; aucune parole n'était dite qu'à son éloge. Molière était toujours au service de ses idées, de ses caprices, de ses émotions d'amour et de ses colères contre la Fronde et la place Royale, valet tapissier des fantaisies du roi ; Boileau ne respirait que par lui ; Racine pensait, écrivait des tragédies, vivantes allusions à l'histoire du roi. Philosophes, littérateurs étaient dans les mains de Louis XIV ; Boileau avait écrit cette basse flatterie (1) :

Grand roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire.

Or, à la fin du dix-septième siècle, cette géné-

(1) Les pensions du roi étaient même distribuées dans cette pensée.

ration de gens de lettres disparaissait avec son langage, ses vers et ses abaissements littéraires. Une autre école, avec la puissance de la nouveauté, avait son origine en Angleterre, en Hollande ; et à Paris déjà elle avait pénétré dans le salon de Ninon de Lenclos pour se répandre au Temple, chez le duc de Vendôme et le grand prieur, chez le prince de Conti, mécréant de toute morale. Cette école, tant qu'elle avait été représentée par les auteurs anglais et hollandais, était restée dans un certain cercle d'érudits. Il y avait assurément bien de la science dans les livres de Basnage, de Bayle (ce qu'on appelait l'école des réfugiés). Cette science mal digérée, plomb fondu jeté au moule, n'était pas dangereuse pour les élégantes et jeunes imaginations ; ces livres in-folio et in-quarto restèrent chenilles et ne devinrent papillons aux mille reflets qu'en passant à travers l'esprit de la France ; on connaissait un peu le *Dictionnaire* de Bayle, recueil d'articles critiques sans grâce. Il n'en fut pas ainsi lorsque ces idées arrivèrent dans le salon de Ninon et du grand prieur et qu'elles eurent pour interprètes Chapelle, Chaulieu, la Fare et le jeune Arouet, intelligences piquantes qui ne parlaient encore du pieux Racine et du jansé-

niste Boileau, de Corneille marguillier de Saint-Antoine que comme des esprits d'un autre temps, beaux parfois dans leurs œuvres, arriérés dans la libre pensée (1).

Chapelle avait commencé cette école épicurienne tout à fait en dehors de l'influence de Versailles ; gracieux vaurien qui s'en allait voyageant, comme Ragotin du *Roman comique* de Scarron. Chaulieu, son élève, avait continué après lui cette vie joyeuse, sans souci de la mort :

Plus j'approche du terme et moins je le redoute.

Sur des principes sûrs, mon esprit affermi,

Content, persuadé, ne connaît plus de doute.

Je ne suis libertin ni dévot à demi.

Exempt des préjugés, j'affronte l'imposture

Des vaines superstitions,

Et me ris des préventions (2)

De ces faibles esprits dont la triste censure

Fait un crime à la créature

De l'usage des biens que lui fit son auteur,

Et dont la pieuse fureur

Est de traiter de chose impure

Le remède que la nature

(1) Bayle était né en 1647, à Sarlat, dans l'ancien comté de Foix.

(2) Épître de Chaulieu, édition Cazin. Chaulieu, né en 1639, était pourtant titulaire de trois abbayes qui lui rendaient 30,000 livres de rente.

Offre à l'ardeur des passions
Quand d'une amoureuse piquûre
Nous sentons les émotions.

Quelle différence entre ces vers libres et la piété profonde des œuvres de Racine, Corneille, Pascal ! on reconnaît ici les élèves de Gassendi, le chef de la doctrine d'Épicure. Chaulieu était le vieil ami de la duchesse de Mazarin, de Saint-Évremond, qui en Angleterre suivaient l'étendard philosophique de Bolingbroke ; l'esprit de la littérature Louis XIV s'en allait pour faire place aux voluptés, à la libre recherche. Le marquis de la Fare, plus libertin qu'eux tous, invoquait le panthéisme dans l'amour :

Puissant et premier génie
Par qui tout fut animé,
Toi qui maintiens l'harmonie
Du monde par toi formé.
Amour, d'un trait de ta flamme
Pénètre aujourd'hui mon âme
Et fais brûler dans mes sens
Ce feu dont brûle Catulle
Et qui du jeune Tibulle
Forme les tendres accents (1).

On croirait entendre la panthéiste invocation de Lucrèce à Vénus, l'amour nu, sensuel de

(1) Odes de la Fare (édition Cazin).

l'antiquité, dans cette langue qu'on parlait chez Ninon, à la place Royale, chez le duc de Vendôme et le grand prieur au Temple ; on reniait les dernières expressions de l'amour tendre, respectueux, pour les charmes de la forme et le plaisir des sens ; plus de frein, aucun préjugé : les prescriptions de l'Église étaient raillées, plus de carême ni de vendredi observés ; les cailles, les perdreaux étaient gaillardement mangés les jours d'abstinence, arrosés des vins d'Espagne. Arouet (il n'était pas encore Voltaire) écrivait à l'un de ces viveurs hardis, M. le grand prieur, qui alors portait le nom de Vendôme (1) :

 Tout simplement donc je vous dis
 Que dans ces jours de Dieu bénis,
 Où tout moine, où tout cagot mange
 Hareng saur et salsifis,
 Ma muse, qui toujours se range
 Dans les bons et sages partis,
 Fait avec faisans et perdrix
 Son carême au château Saint-Ange.
 Au reste, ce château divin
 Ce n'est pas celui du Saint-Père,
 Mais bien celui de Caumartin (2),

(1) Epître de Voltaire n° 45.

(2) Louis-Urbain Lefebvre de Caumartin, conseiller au parlement, maître des requêtes, intendant des finances,

Homme sage, esprit juste et fin
Que de tout mon cœur je préfère
Au plus grand pontife romain,
Malgré son pouvoir souverain
Et son indulgence plénière.

Cette libre poésie n'était pas assurément celle de Versailles sous Louis XIV ; l'esprit vif, léger, avait fui ce fastueux château pour s'abriter au Palais-Royal. Le duc d'Orléans, le premier prince de la famille, vivait en coryphée de l'école épicurienne au milieu des comédiennes adorées ; il soupaît tard, passait ses nuits à l'Opéra, contigu à son salon ; le marquis de la Fare était capitaine de ses gardes. Le prince partageait sa vie entre la science curieuse de la chimie, la recherche des phénomènes d'astronomie et de physique, et la dissipation, les plaisirs de l'esprit et du théâtre, dans ses salons où la Fare chantait la volupté :

Nectar qu'on avale à longs traits,
Baume que répand la nature
Sur les maux qu'elle nous a faits,
Maîtresse aimable d'Épicure,
Volupté, prête ton secours !

.

conseiller d'Etat. Le château Saint-Ange est situé près de Fontainebleau ; François I^{er} l'avait fait bâtir pour la duchesse d'Etampes ; Voltaire l'habita longtemps et y conçut la première idée de *la Henriade*.

Avec ces goûts et ces mœurs, on s'explique pourquoi M. le duc d'Orléans n'était pas bien vu à la cour de Versailles ; il n'y venait que par devoir, toujours avec un respect profond pour le roi. Louis XIV, malgré ses préventions surexcitées par les bâtards, pensait qu'à la tête des idées nouvelles, le duc d'Orléans prêterait loyalement sa force d'opinion à l'enfant appelé à régner. Il avait surtout foi en son honneur. Le duc du Maine, qu'il aimait fort, ne lui inspirait pas la même confiance politique ; le roi lui faisait l'honneur de causer avec lui de gouvernement et d'affaires d'État, et s'il lui avait trouvé un sens droit, un esprit de grande application, il ne le croyait pas capable d'un pouvoir ferme et sûr. La princesse de Condé (1), sa femme, espérait le voir régner après la mort de Louis XIV. Spirituelle causeuse et lettrée, elle réveillait, sous les beaux ombrages de Sceaux, les souvenirs et les traditions de l'hôtel de Rambouillet. Son secrétaire des commandements, le savant, l'érudit Malezieu (1), réunissait à Sceaux l'élite des écrivains de la nouvelle école. Malezieu récitait

(1) Nicolas de Malezieu, de l'Académie française, précepteur de M. le duc du Maine.

Sophocle et Euripide avec la grâce d'un mime grec ; la duchesse du Maine lisait beaucoup, aimait le théâtre de passion, à ce point de faire construire une belle salle de spectacle sous les tilleuls du parc. Abrités dans ce beau château, vivaient dans les délices d'une existence facile Fontenelle, le marquis de Sainte-Aulaire déjà vieillard, et ce jeune homme recommandé par Ninon, depuis longtemps en rapport avec toute l'école philosophique de Hollande et d'Angleterre. Arouet (Voltaire) y composait ses premières tragédies dédiées à la belle châtelaine. Au milieu d'une fête de nuit, toute brillante de bougies, la duchesse du Maine, déguisée en nymphe, demandait au marquis de Sainte-Aulaire les secrets de son cœur. Le vieux poète répondit :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait point ma muse :
Elle serait Thétis et le jour finirait (1).

Ces madrigaux enchantaient. La duchesse du Maine présidait cette espèce de cour d'amour

(1) François-Joseph de Beauvoir, marquis de Sainte-Aulaire, avait soixante-quinze ans en 1714. La duchesse du Maine répondait en riant que le marquis serait bien dans l'embarras si elle le prenait au mot.

la main pleine d'œillets, des roses dans ses cheveux, avec ces charmants corsets de soie blanche brochés de belles fleurs épanouies (1). La duchesse s'était faite la protectrice des doctrines alors nouvelles de Newton propagées par Arouet. Le spirituel Sainte-Aulaire lui disait en raillant :

Bergère, détachons-nous
De Newton et de Descartes.
Ces deux espèces de fous
N'ont jamais vu le dessous
Des cartes.

Chez la duchesse du Maine on avait repris la tradition gaie, sémillante des soupers libres, hardis, autrefois essayés par la duchesse de Bourgogne au pavillon de porcelaine de Trianon (2). A Versailles, sous Louis XIV, on faisait la *médianoche*, car le roi était grand mangeur; mais dans ces repas de nuit tout était cérémonie, étiquette ; nul ne parlait sans la permission du roi, même au cliquetis des verres ou de l'esprit. Chez la duchesse du Maine, les bons mots étaient libres ; on faisait de la nuit le jour, toutes les fêtes étaient aux flambeaux, dans les

(1) Portrait de la galerie de Versailles.

(2) Ainsi était appelé le petit château de Louis XIV. Voyez mes *Derniers Jours de Trianon*.

convenances de la galanterie ; on ne se permettait pas les impiétés sales ou mondaines comme chez le duc de Vendôme et le prince de Conti ; aucune débauche comme chez le duc d'Orléans, au Palais-Royal : Sceaux était un Parnasse de muses et de beaux esprits d'académie enhardis par les vins généreux. Un peu dévote, la duchesse du Maine penchait pour la doctrine de M^{me} Guyon, pleine de mysticisme et protégée par Fénelon. La piété exaltée (1) à travers les flots d'amour devait plaire à une société qui, ayant beaucoup aimé, avait besoin d'être beaucoup pardonnée. Le caractère de Fénelon était d'une tolérance colorée ; la religion dans ses mains serait devenue un dogme moitié païen , plein de douces rêveries ; l'Église devenait une Cythère chrétienne peuplée de nymphes languoureuses.

Le sévère Bossuet, esprit des gouvernements, du haut de son génie, fit justement poursuivre et condamner la doctrine de Fénelon (2) : les esprits altiers sauvent les sociétés de leurs penchants trop faciles et des illusions trop douces.

(1) L'article de la *Biographie* Michaud est fort bien fait sur M^{me} Guyon.

(2) On a reproché à Bossuet cette conduite ; il ne fit que son devoir d'évêque chrétien.

La doctrine opposée, le dur jansénisme, subissait aussi sa condamnation ; on voyait encore les jansénistes bourgeois et parlementaires remplir silencieusement les églises Saint-Séverin et Saint-Médard ; le dimanche, à la messe et aux offices, modestement vêtus en pourpoint simple, en habit et culotte noire, ils se plaçaient autour du banc d'œuvre, sous les voûtes vides d'images, derrière messieurs du parlement. Le jansénisme était plutôt un parti qu'une opinion, car, par une tendance assez triste, presque partout les jansénistes exilés s'étaient liés aux intérêts de l'étranger armé contre la France.

Les pamphlets ne cessaient pas ; ils répétaient une singulière accusation, souvent renouvelée depuis Henri IV : on disait Louis XIV affilié, par le père le Tellier, à la compagnie de Jésus (1). La caricature hollandaise se plaisait à reproduire le roi vêtu en jésuite à robe courte ; accusation absurde ! jamais Louis XIV n'avait eu de faiblesse pour ses confesseurs, pas plus pour le père la Chaise que pour le père le Tellier ; sans être un esprit fort, il avait un caractère plein de dignité et un sentiment extrême de son droit ; il ne reconnaissait à aucune

(1) Recueil de la Haye.

autorité le privilège de s'opposer à sa volonté souveraine ; il avait choisi ses confesseurs dans l'ordre des Jésuites, parce qu'il trouvait une souplesse respectueuse dans leurs conseils ; jamais il n'avait discuté une question politique devant les révérends pères la Chaise ou le Tellier. Si le roi, dans le secret de ses confessions privées, avait confié aux révérends pères les fautes de sa vie, les amours légers de sa jeunesse ardente ; s'il avait pris des consultations de conscience sur ses rapports avec la marquise de Maintenon, ces questions ne s'étaient pas étendues au-delà d'une absolution religieuse. Les jésuites demeurèrent étrangers à la révocation de l'édit de Nantes, mesure toute politique, discutée sérieusement au conseil des ministres présidé par le chancelier Letellier. Louis XIV, tout pénétré de l'idée d'unité, ne pouvait tolérer une opinion en révolte et en dehors des idées de son règne. Dans les jours difficiles, nul pouvoir qui n'hésite devant la loi inflexible qui ordonne de briser les obstacles, principe éternel de conservation !

XIII

LES DERNIÈRES FÊTES ROYALES. — FONTAINEBLEAU.
VERSAILLES.

1714-1715.

D'une constitution robuste, replet de taille, le roi, à soixante-treize ans, n'avait encore aucune infirmité mortelle ; Fagon l'avait guéri de sa fistule, de son anthrax ; sa vraie maladie, la plus terrible de toutes, c'était toujours la satiété. Louis XIV se fatiguait de tout : il avait quitté Versailles pour Marly ; à son tour Marly, si beau qu'il fût, ne le distrayait plus ; il passait des heures, la tête appesantie, près des bassins, à contempler quelques vieilles carpes, les doyennes de Fontainebleau. Il lui prit fantaisie de visiter les résidences royales ; la cour passa quelques semaines à Compiègne. Le roi se déplut bientôt dans cette forêt séculaire des rois mérovingiens. Ces souvenirs sauvages de la première race n'allèrent pas à cet esprit policé : Compiègne ressemblait aussi peu à Versailles que la royale

perruque ressemblait aux cheveux bouclés de Clovis et de Clodion. La cour quitta donc Compiègne pour Rambouillet, puis pour Fontainebleau si plein de souvenirs, où le roi avait passé le temps de ses premiers amours avec M^{lle} de la Vallière dans des entrevues mystérieuses (1). Aux dernières années de la vie, il y a une douce mélancolie dans le souvenir du temps où jeune et beau l'on a été aimé, dans les carrousels, dans les rendez-vous du soir, ou sous les berceaux chantés par Chapelle :

Hélas ! que l'on serait heureux
Dans ce beau lieu digne d'envie,
Si, toujours aimé de Sylvie,
L'on pouvait, toujours amoureux,
Avec elle passer sa vie (2).

A Fontainebleau s'étaient envolées les jeunes années ; là avait été signé l'ordre d'arrêter le surintendant Fouquet à la suite d'une fête aux flambeaux, premier acte du pouvoir absolu et de jalousie amoureuse. Plus tard, Louis XIV y avait reçu Adélaïde de Savoie, la fiancée du duc de Bourgogne, et ces fêtes avaient rajeuni

(1) J'ai raconté ces premières amours dans un petit volume spécial : *Mademoiselle de la Vallière*

(2) L'insouciant et spirituel Chapelle était mort en 1686.

sa vie. Au château furent célébrées les doubles noces (1) de deux princes du sang : le duc de Bourbon épousait M^{lle} de Conti sa cousine, et le prince de Conti s'unissait avec M^{lle} de Bourbon. Le roi voulut donner à ces noces un vif éclat : jeux, danses, branles au violon et au hautbois. Les deux contrats de mariage, écrits par M. de Torcy et M. de Pontchartrain, furent présentés à la signature du roi ; la cérémonie fut accomplie dans son cabinet, et consacrée dans la chapelle par le cardinal de Rohan, grand aumônier de France. Le *Mercur*e (2) décrit les riches toilettes de la cour : « Le roi portait un habit de pluie d'or ; le duc de Berry, un de pluie d'argent ; la duchesse de Berry avait semé dans ses cheveux tous les diamants de la couronne ; ses pendeloques et son collier étaient mêlés de pierres et de grosses perles ; les futurs époux avaient des manteaux de velours semés de pierrieres ; les jeunes fiancées étaient éblouissantes : un branche d'oranger, ornée des plus purs diamants, ornait leur front. »

La cour n'était pas sans remarquer la faveur nouvelle de la jeune duchesse de Berry, qui

(1) Le 8 août 1714.

(2) 15 août 1714.

semblait remplacer, pour la grâce, la duchesse de Bourgogne. L'aînée des trois filles de M. le duc d'Orléans, Marie-Louise-Elisabeth, née le 20 août 1695, avait quinze ans lorsqu'elle épousa Charles, fils de France, duc de Berry, le frère du duc de Bourgogne; elle avait reçu une éducation moitié sérieuse, moitié légère, comme l'enfant gâtée du duc d'Orléans, le meilleur, le plus faible des pères. Ses deux sœurs, Marie-Louise-Adélaïde (M^{lle} de Chartres) et Charlotte-Aglaré (M^{lle} de Valois), encore enfants (1), ne venaient à la cour que comme de jolies poupées bien attifées.

Louise-Elisabeth d'Orléans, duchesse de Berry, était bien partout, même à table en faisant raison au roi, excellent convive même dans sa vieillesse. A Versailles, aujourd'hui on voit encore le portrait de la duchesse de Berry : sa figure ovale, d'une grande distinction, est éclairée par des yeux noirs fort expressifs; ses cheveux bouclés tombent sur ses épaules effacées, marque de haute distinction; les bras s'y harmonisent en s'amincissant jusqu'à sa main ravissante couronnée par des ongles rosés. La

(1) M^{lle} de Chartres, née le 15 août 1698, fut depuis abbesse de Chelles. M^{lle} de Valois, née le 22 octobre 1700, épousa le duc de Modène.

duchesse avait osé s'affranchir de la coiffure Maintenon, si élevée en pyramide, comme l'*Esther* de Saint-Cyr, sous un peigne d'or. Le duc d'Orléans aimait à jouer avec la chevelure ondoyante de ses enfants, en les couvrant de caresses : les cœurs usés de plaisirs aiment l'innocence, la candeur, et leur rendent l'hommage d'une chaste admiration.

Le deuil vint assombrir encore la maison royale (1). Le duc de Berry mourut foudroyé par cette fatalité qui entourait Louis XIV : il y avait comme un mauvais air répandu à travers les résidences royales ; la foudre semblait atteindre plus volontiers les rejetons du grand cèdre de Versailles. Le duc de Berry laissait sa femme enceinte ; elle accoucha d'un enfant mort... toujours la mort ! Un autre portrait du temps représente la duchesse de Berry sous ses habits de veuve, ravissante de grâce et de beauté : la mélancolie donne à certains visages une douce majesté, les voiles de crêpes sont ses ornements. Louis XIV, qui n'aimait pas le deuil, ne cessait pourtant pas d'appeler auprès de lui la jeune veuve : son regard lui plaisait

(1) Les trois années 1713, 1714 et 1715 virent toutes ces funérailles.

à travers de longues paupières baignées de larmes.

Au château de Saint-Germain, un autre deuil venait d'affliger les dévoués serviteurs des Stuarts. La reine légitime d'Angleterre, comme le disaient les fidèles, issue de l'illustre maison d'Este, mourait avec la ferme religion de son droit. Dans ses plus tristes jours de malheurs et de concessions, Louis XIV n'avait jamais cessé de la saluer comme reine ; il lui donnait la droite dans ses visites, à la comédie, à Saint-Cyr, où Marie d'Este allait souvent, au milieu des jacobites qui se pressaient autour d'elle, quand les demoiselles de Saint-Cyr chantaient : *Dieu sauve le roi* (1)! Le plus distingué entre tous les partisans des Stuarts était le duc d'Hamilton, vieillard alors, autrefois le charmant cavalier qui avait écrit les *Mémoires du comte de Gramont* (que je considère, avec les *Contes* de Perrault, comme les perles du dix-septième siècle ; les *Mémoires de Gramont*, qu'on lira toujours, quand on ne parlera plus de tragédie, de comédie ; les *Contes* de Perrault : *Peau d'Ane*, *Cendrillon*, *le Petit Poucet*, chefs-d'œuvre

(1) Le *God save the King*, l'hymne jacobite, est devenu le chant national d'Angleterre.

toujours jeunes et brillants sur la scène, éternels sujets d'illusion). Voltaire dit d'Hamilton :

Auprès d'eux le vif Hamilton,
Toujours armé d'un trait qui blesse,
Médisait de l'humaine espèce
Et même d'un peu mieux, dit-on (1).

En général, les jacobites avaient une supériorité d'esprit, d'élégance, sur les partisans de la révolution de 1688, hommes politiques, positifs, sans grâces, sans charmes. Rien de plus maussade, de plus despotique que Guillaume III, et cependant il avait été préféré aux Stuarts les charmants cavaliers. En politique, ce qui est taciturne, roide, a une force devant laquelle la grâce, l'esprit doivent céder. On croit toujours du génie au silence ; les oracles parlaient peu.

Les funérailles de Saint-Denis avaient leur tristes échos sous les voûtes de Westminster : la reine Anne mourait (2) entourée des évêques anglicans qu'elle avait protégés contre les presbytériens whigs. Autant Marie avait été froide, ingrate et comme la maudite de son père, autant Anne était douce dans ses devoirs.

(1) Voltaire (*Temple du goût*). Il avait connu Hamilton, vieillard mort en 1718.

(2) La reine Anne mourut le 13 août 1714.

On continuait à dire qu'elle voulait rendre la couronne à son frère Jacques III, volonté incessamment répétée dans sa correspondance et qu'elle ne pouvait accomplir. Les whigs surveillaient les moindres actions de la reine, et les ministres tories, pour se maintenir, avaient eux-mêmes exigé de Louis XIV la reconnaissance du droit de succession dans la ligne de Hanovre (1), condition sanctionnée par le congrès d'Utrecht.

Jacques III, qu'on appelait le prétendant, un des débris des beaux cavaliers à l'époque des guerres civiles, n'avait pas été heureux dans ses expéditions d'Angleterre et d'Irlande. Après le congrès d'Utrecht, il avait volontairement quitté la France pour le duché de Lorraine, État neutre. De Plombières il écrivait une protestation énergique, dernière expression du droit : « En 1688, disait-il, la monarchie anglaise a été renversée et on a commencé à jeter les fondements d'un pouvoir républicain : après la mort de notre père, la succession de la couronne d'Angleterre nous était acquise légitimement. Or, loin d'adhérer aux derniers actes diploma-

(1) Un acte du parlement (14 août 1714) avait proclamé George, électeur de Brunswick-Lunebourg, roi d'Angleterre.

tiques, nous protestons hautement contre leur contenu, déclarant avec énergie que nous saisirons la première occasion de les soutenir par les armes (1). » On raille souvent les protestations de ces races frappées par la fatalité : le droit a toujours une certaine force, et mérite même le respect dans son impuissance et son infortune.

En présence de ces événements tristes et graves, Louis XIV redoublait d'activité pour les affaires et les divertissements de la cour. Voulait-il faire croire à sa forte santé que les gazettes étrangères disaient profondément altérée? Les journaux de Hollande et d'Angleterre plusieurs fois avaient annoncé sa mort. Les cabinets de l'Europe, les yeux fixés sur cette majesté au déclin, s'attendaient à des changements dans la politique et l'administration après sa mort. Au milieu des prétentions diverses des princes, une nouvelle Fronde pouvait surgir autour d'un faible enfant couronné! Louis XIV tenait à désabuser le monde alarmé; il montait encore à cheval et passait en revue sa maison (2);

(1) Cette protestation est datée de Plombières (Lorraine) le 19 août 1714.

(2) 1^{er} septembre 1714. Il se mit à la tête des mousquetaires et en commanda les manœuvres.

la puissance de sa volonté était telle que, presque cadavre, il galopait encore avec du rouge sur les joues et du vermillon aux lèvres. Il s'occupait même des embellissements de Versailles, comme s'il avait eu de longues années devant lui ; il plantait les parcs, alignait les allées, dessinait des chiffres avec les buis taillés autour des statues ; il ordonna des réparations aux bassins de marbre rose, aux statues de bronze de Neptune et de Pomone, aux bains d'Apollon-soleil.

Le projet qu'il caressait le plus, c'était d'abattre la colline de Lucienne pour y substituer une allée plate, longue et droite, qui aurait uni les trois châteaux de Saint-Germain, Marly et Versailles (1). Tous les esprits absolus aiment les lignes droites, ils ont horreur des inégalités, comme ils détestent des fronts hauts et les cœurs fiers qui ne s'abaissent jamais : une colline est un obstacle qui doit disparaître, afin que le char roule jusqu'au but ; Versailles devenait l'éternel modèle ; ce parc coupé droit avec ses allées uniformes devait se reproduire partout. Ainsi, par un caprice du roi, aurait

(1) Ce plan existe encore ; il fut dressé par les ordres du roi en 1713 ; il reçut même un commencement d'exécution.

disparu le charmant coteau de Lucienne, aux espaliers de roses et de vignes, délicieux séjour qui fut depuis tant aimé de Louis XV : une allée d'ormes bien alignés aurait remplacé ces accidents de terrain, ces points de vue sur le magnifique parcours de la Seine, qui plus tard inspirèrent Watteau et Lancret.

Ces magnificences des derniers jours de Louis XIV, ces prodigalités royales en bâtiments, jardins, bronzes, statues, supposaient un bon état des finances. Au lieu de prendre le défaut de l'avarice, habituel chez les vieillards, le roi redoublait ses dons ; il y avait eu tant de gentilshommes ruinés dans la guerre, il fallait réparer leurs malheurs ! La main de Louis XIV était large et d'une galanterie prodigieuse. Le comptant du roi s'élevait à presque vingt millions distribués chaque année : les dépenses s'étaient considérablement accrues par les subsides. Depuis le cardinal de Richelieu, on en payait à la Suède, à la Bavière, au Wurtemberg, à la Suisse (1).

Pour pourvoir à ses dépenses, le roi confia le contrôle des finances à Desmarets, esprit de pre-

(1) Les affaires étrangères payaient quatre millions aux Suisses, cinq à la Suède, deux à la Bavière. J'en ai donné la liste dans mon *Louis XIV*.

mier ordre (1), qui avait passé tous les désastres de la guerre sans succomber sous le poids : il organisa le crédit, en s'adressant aux banquiers, aux financiers de Hollande et de Genève ; Desmarets créa trente charges d'agents de change pour activer la négociation des effets publics ; il fonda une banque royale, confiée à un riche capitaliste du nom de Legendre ; à chaque emprunt fut attachée une loterie pour attirer les capitalistes par l'appât des gains. Il résolut enfin une refonte générale des monnaies, louis d'or, pistoles, écus de six et de trois livres, en augmentant le billon ; il paya la vieille argenterie avec des billets de monnaie, acquittés au moyen des nouvelles espèces ; il appela le concours des banquiers de Paris et des fermiers généraux réunis en comité. La direction du crédit lui fut confiée, et il répondit avec une très-grande intelligence « que chaque fois que l'intérêt de la dette est assuré, l'emprunt est facile avec un amortissement de deux pour cent par année. » Le plus actif, le plus ingénieux entre tous les banquiers fut Samuel Bernard, que la foule considérait comme sorcier, avec sa poule

1) Il était neveu de Colbert.

noire (1) : un de ses fils siégeait au parlement sous le titre de comte de Rieux ; l'autre devint comte de Coubert ; sa fille épousait le premier président Molé. Le roi Louis XIV aimait Samuel Bernard, qu'il appela plus d'une fois à Versailles ; il lui en faisait les honneurs avec beaucoup de distinction, et Bernard, en échange, mettait sa fortune à la disposition du roi.

(1) Le vulgaire racontait que Samuel Bernard devait sa fortune à cette poule noire. J'ai donné une notice sur Samuel Bernard dans mes *Fermiers généraux*.

XIV

COMPLÉMENT DE LA DIPLOMATIE. — PLAINTES SUR LE
TRAITÉ D'UTRECHT. — LA COUR D'ESPAGNE.

1714-1715

Jamais Louis XIV, il faut hautement le dire, n'avait sincèrement accepté les conditions du traité d'Utrecht. En diplomatie, c'est une faute d'exiger trop de sacrifices d'une puissance avec laquelle on traite ; c'est lui donner un prétexte pour se dégager au plus tôt, et telle était la position qu'on avait faite à la France à Utrecht. Après la mort de la reine Anne, l'acte de succession appela au trône d'Angleterre le prince électeur duc de Brunswick-Lunebourg. George I^{er} (1), né au mois d'octobre 1683, n'avait pas encore sa trentième année lorsque la mort d'Anne d'Angleterre laissa le trône vacant. C'était un prince brave, têtu, intéressé, Allemand d'intérêt et d'origine, peu agréable de sa personne. Dans les révolutions, c'est

(1) La proclamation royale est datée du palais de Saint-James, 12 août 1714.

moins le mérite que couronne la faction victorieuse que l'idée qu'elle veut faire triompher. Les whigs se hâtaient de saluer George I^{er} afin de renverser les tories du pouvoir.

L'avènement de Georges I^{er} modifiait sensiblement les rapports de la France et de l'Angleterre. Le traité d'Utrecht était l'œuvre des tories; le cabinet de Versailles ne l'ignorait pas, et le roi Louis XIV se mettait en mesure de profiter de ces embarras d'un changement de système inauguré par un ministère whig. Une condition impérative du traité d'Utrecht stipulait que Dunkerque cesserait d'être un port militaire, même pour les petits navires; que les fortifications seraient détruites et le port comblé (1). Les tories avaient déclaré qu'ils ne pourraient jamais justifier ni soutenir le traité d'Utrecht devant le parlement, si cette condition n'était littéralement exécutée. Mais dès que le cabinet de Versailles vit le traité d'Utrecht menacé par l'avènement de George I^{er}, il n'hésita pas à l'interpréter dans un sens favorable à la France, et le secrétaire d'État de la marine ordonna qu'il serait construit un

(1) Le traité portait : *Portus compleatur.... aggeres aut moles diruantur*; rien ne pouvait être plus formel.

port dans le canal de Mardik, œuvre qui rendait inutile la destruction de Dunkerque. Les tories étaient encore au pouvoir que déjà M. Prior, chargé de l'ambassade à Paris, avait déclaré que l'esprit et le texte du traité d'Utrecht étaient violés par la construction du canal de Mardik (1). M. de Torcy éluda la question posée en déclarant que ces ouvrages purement défensifs n'avaient pour but que d'empêcher la submersion de la ville par les eaux. Les négociations suivirent un sens pacifique tant que la reine Anne avait régné ; mais à l'avènement de George I^{er}, le comte de Stair (2), nommé ambassadeur extraordinaire, déclara qu'il avait ordre de sa cour de ne prendre ni titre ni qualité tant qu'une satisfaction ne serait pas donnée sur Dunkerque. Cette menace fut hautement prise. Louis XIV répondit que Dunkerque était sur le territoire français et qu'il en était le souverain. On répétait partout les fières paroles du roi à lord Stair : « Monsieur l'ambassadeur, j'ai été toujours maître chez moi, quelquefois chez les autres, ne m'en faites pas souvenir. »

(1) Mémoire du 9 octobre 1714.

(2) Jean d'Alrymple, comte de Stair, Écossais, un des chefs de la conjuration qui avait secondé le roi Guillaume. Il était très-dessiné contre le prétendant.

Rien donc de plus tendu que les rapports de la France et de l'Angleterre ; les whigs, qui entraient aux affaires avec le règne de George I^{er}, dénonçaient même les actes du congrès d'Utrecht comme une haute trahison des tories, et Louis XIV, de son côté, considérait ce traité comme une humiliation politique de sa couronne. De chaque côté on se préparait ; comme les héros d'Homère, on se menaçait avant le combat. Cependant il est bien rare qu'en sortant d'une lutte longue, acharnée, les hostilités recommencent : on a besoin de respirer ; si l'on a la main sur la garde de l'épée, on ne la tire pas. M. de Torcy avait compris la position, et pour préparer l'avenir d'une guerre avec George I^{er} et l'Angleterre, il s'était montré très-facile avec les autres puissances engagées dans le dernier conflit, particulièrement avec la Hollande. Le système diplomatique, depuis le seizième siècle, consistait à placer des États neutres ou morcelés entre les grandes puissances, pour empêcher les froissements. Du côté de l'Italie, le Piémont ; du côté de l'Allemagne, les États fédératifs, le Palatinat, Bade, la Bavière. La Hollande avait obtenu par le traité d'Utrecht une garnison dans les villes et châteaux de Namur, Tournai, Menin, Fur-

ne(1), avec une armée de protection au service des états généraux : c'est ce qu'on appelait les barrières. La Hollande ainsi acquise au système de la neutralité, l'Angleterre n'était plus redoutable, car à cette époque cette puissance, si riche depuis, avait besoin des subsides de la Hollande pour faire la guerre avec toute l'ampleur de sa marine.

La France mit également un grand soin à s'assurer l'alliance (2) des cantons suisses, dont l'intérêt était la paix et le repos : la monarchie française trouvait un avantage à ménager sa population agricole en prenant à sa solde des troupes étrangères, suisses, corse, allemandes. Tout recrutement militaire se faisait par engagement ou capitulation. Le traité avec la Suisse, négocié par le comte de Saint-Luc, signé à Soleure, stipulait une alliance offensive et défensive, et un large système de capitulations des troupes helvétiques. C'étaient d'excellents soldats que les Suisses, au costume pittoresque, au pourpoint, à la casaque bariolés ; les Suisses, grands amateurs de vin, avaient été chantés par Scarron comme les forts estomacs avides

(1) Un congrès réuni à Anvers (1714) reconnut et régularisa ce droit de barrière.

(2) Traité du 13 mars 1714.

des oies de Vaugirard et des larges brocs de la Rapée.

En même temps le cabinet de Versailles s'assurait l'alliance du duc de Savoie, élevé à la dignité de roi héréditaire par le traité d'Utrecht (1); le sang de la maison de Savoie s'était deux fois mêlé à la maison de Bourbon, en France, en Espagne. L'enfant qui bientôt allait hériter de Louis XIV était le fils d'Adélaïde de Savoie : les orgueilleuses haines du prince Eugène de Carignan s'étaient apaisées ; le prince Eugène avait servi l'Empereur sans tendance pour l'Allemagne ; son cœur était français ; il n'avait cessé de respecter Louis XIV, et depuis les malheurs et la vieillesse du roi, cette admiration avait grandi. Il avait confié ses sentiments au maréchal de Villars, dans son entrevue à Rastadt (1).

Un deuil commun venait encore resserrer les affections de famille : la reine d'Espagne, Gabrielle-Louise de Savoie, mourait (2) d'une longue et douloureuse maladie ; tendrement

(1) Ainsi, dans l'espace de dix années, deux royautes furent instituées en Europe : la Prusse et le duc de Savoie créé roi héréditaire. Ces deux royautes ont joué depuis un grand rôle.

(2) En mai 1714, à l'âge de vingt-cinq ans.

aimée de son mari, elle laissait un vide immense dans le cœur de Philippe V, déjà si profondément ennuyé de sa royauté des Castilles. Dans le vaste palais de San Lorenzo ou de l'Escurial, Philippe V rencontrait partout la froide étiquette; il aimait la reine du plus ardent amour, il la perdait bien jeune. A sa mort, la princesse des Ursins, un moment, aspira au rôle de M^{me} de Maintenon auprès d'un roi bien jeune pour elle. C'était une romanesque existence que celle d'Anne-Marie de la Trémoille, princesse des Ursins. Jeune fille, elle avait épousé Adrien de Talleyrand, exilé de France après son duel à mort (1), qui retentit avec tant d'honneur au milieu de la noblesse; veuve à Rome, elle épousa le duc de Bracciano, de la famille des Ursins. Spirituelle, généreuse, ravissante de coquetterie, Louis XIV la choisit comme *camarera mayor* pour la princesse Gabrielle de Savoie, reine d'Espagne. Elle avait pris un tel ascendant sur Philippe V et la reine, qu'à sa mort elle fut toute-puissante et gouverna les affaires dans les conseils de Castille.

(1) Les seconds de Talleyrand étaient Noirmoutiers, d'Ar-tin et Flamarens; ceux de son adversaire étaient la Fayette, Saint-Agnan et d'Argentièrè.

Sous son influence s'était fait le mariage de Philippe V avec Élisabeth Farnèse, nièce et héritière du duc de Parme, lorsque tout à coup éclata la plus extraordinaire des révolutions de palais. La princesse des Ursins était accourue jusqu'à Xadrigues au-devant de la nouvelle reine, lorsqu'elle reçut un ordre d'exil comme un coup de foudre : la princesse, parée de ses habits de cour, fut jetée dans un carrosse et conduite jusqu'à Saint-Jean de Luz. Cette disgrâce fut profondément sentie par M^{me} de Maintenon, du même âge que la princesse des Ursins et dans une situation semblable : un caprice pouvait aussi bouleverser sa puissance déjà affaiblie sur le roi. M^{me} des Ursins vint se réfugier à Versailles(1). Louis XIV n'était intervenu dans aucune de ces intrigues de palais, que sous main dirigeait un abbé italien au service de la nouvelle reine, d'une grande intelligence (depuis cardinal Albéroni) (2).

M. de Torcy ne considéra désormais l'Es-

(1) Saint-Simon, très-hostile à la princesse des Ursins, a raconté cette disgrâce en détail.

(2) Albéroni était le fils d'un simple jardinier d'un village du Parmesan. Esprit vif, charmant, il avait gagné un grand ascendant sur le duc de Parme, et il avait négocié le mariage d'Élisabeth Farnèse avec Philippe V.

pagne qu'au point de vue du commerce des colonies et des secours qu'elle pouvait fournir à la marine. Les escadres de France étaient dans toute leur force, sous des amiraux de premier ordre. Un des plus remarquables fut le comte de Toulouse, le fils légitimé de Louis XIV et de M^{me} de Montespan, et avec lui Duguay-Trouin, né à Saint-Malo, d'abord petit abbé : les amours et sa vive imagination l'avaient détourné de l'Église ; il s'était engagé comme volontaire sur une frégate marchande, marine mixte que le roi protégeait ; de riches et intrépides armateurs destinaient à la course quelques-uns de leurs navires de commerce armés en guerre : là se formaient de braves officiers qui plus tard prenaient rang dans la marine royale. Duguay-Trouin, comblé de gloire par la prise de Rio Janeiro, était venu à Versailles, comme Jean Bart, dans une de ces réceptions que Louis XIV seul savait préparer et grandir. Le roi, qui avait eu autrefois de belles paroles pour Jean Bart, en eut aussi pour Duguay-Trouin, avec une différence pourtant : Jean Bart était rustre marin, sentant le goudron sous ses habits d'amiral ; Duguay-Trouin, poli, bien élevé, aimait les plaisirs, les fêtes, l'Opéra, et il prenait les dissipations à pleine main. Il fut

un moment le favori de Versailles : c'était encore un bel homme, aux formes gracieuses, à l'esprit vif, pétillant, qui eut mille aventures galantes à la fin du règne de Louis XIV.

XV

RECONSTITUTION DES PRÉROGATIVES DU PARLEMENT
DE PARIS. — SUCCESSION ROYALE DES BATARDS. —
LE TESTAMENT DE LOUIS XIV.

1714-1715

Dans ses jours de dures épreuves ou de plaisirs fastueux, Louis XIV semblait préoccupé d'une seule idée, la ferme et stable destinée de son pouvoir après sa mort, triste souci de ceux qui ont accompli une rude tâche. L'œuvre survivra-t-elle à celui qui l'a fondée? Comme l'artiste qui cisèle un monument s'inquiète de la postérité, Louis XIV était plein de sollicitude pour sa monarchie; il craignait surtout la Fronde autour d'un berceau (1). Il existait de fortes et riches lignées collatérales : les ducs d'Orléans, les Condés, les Contis; il avait essayé la fusion de toutes ces branches par les mariages et les alliances intimes avec les légitimés. Ces liens seraient-ils assez puissants? Le roi voyait

(1) Le Dauphin, depuis Louis XV, né en février 1610, n'avait pas encore cinq ans.

s'avancer avec inquiétude l'heure fatale d'un solennel adieu à la terre, moment grave pour tous, et plus douloureux encore pour ceux qui ont amplement joui des grandes voluptés de la terre.

Le roi crut accomplir son œuvre en déclarant, par un acte solennel, les bâtards aptes à l'hérédité de la couronne. Cet acte de despotisme étrange, qui bouleversait les droits de la famille à tous les degrés et blessait la morale, le roi pouvait-il l'opérer seul, par un acte de sa volonté? Serait-il obéi après sa mort? Louis XIV pensa sérieusement à soumettre au parlement un édit qui violait le droit romain et le droit coutumier respectés dans la magistrature. Depuis la renonciation à la succession d'Espagne, le parlement avait recommencé son rôle politique, suspendu depuis l'avènement de Louis XIV (1), à cette époque où le roi était entré dans la grand'chambre un fouet de chasse à la main (1). Maintenant Louis XIV confiait aux robes rouges l'exécution de ses dernières volontés. Si cette fois le parlement obéissait, plus tard ne pourrait-il pas résister?

(1) Le parlement ne fut plus appelé à enregistrer les édits depuis l'année 1666.

* Louis XIV ne tint aucun compte de ces considérations.

Dans la rédaction de l'édit de succession, le roi dit « qu'il n'a eu qu'à se louer jusqu'ici de la tendresse extrême de ses enfants légitimés, le duc du Maine et le comte de Toulouse, et des services qu'ils ont rendus (1) à l'Etat; il leur avait donné toutes les prérogatives des princes du sang : « Nous avons déclaré par le présent édit perpétuel que si tous les princes légitimes de la maison de Bourbon venaient à manquer, de sorte qu'il n'en restât pas un seul pour être héritier de notre couronne, elle soit en ce cas dévolue de plein droit à nos fils légitimés, qui dès à présent auront les honneurs et les prérogatives des princes du sang, avec siège dans le parlement, sans prêter serment et même sans duché-pairie (2). » Cet édit fut enregistré par le parlement presque sans opposition; les magistrats, au reste, ne se rendaient complices des volontés du roi qu'en vue de leur propre autorité; car la couronne, si dédaigneuse jusque-là envers le parlement, reconnaissait le droit qu'elle avait si longtemps nié.

(1) Edit donné à Marly en juillet 1714.

(2) Les princes du sang étaient pairs du royaume sans qu'il fût besoin que le roi instituât un duché-pairie.

Quelques jours après, les chambres réunies, suffisamment garnies de pairs (le duc d'Enghien, le prince de Conti, le duc du Maine, le comte de Toulouse, l'archevêque duc de Reims, l'évêque comte de Noyon, les ducs d'Uzès, de Sully, de Saint-Simon, de la Force, de Rohan, de Luxembourg, d'Estrée, de Gramont, Mazarin, de Tresme, de Noailles, de Charost, d'Albret, de la Trémoille, de Chaulnes, de Villars, d'Antin, reçurent du roi un message qui leur annonçait le dépôt de son testament. M. le président de Mesme le reçut avec un profond respect; il était recouvert d'une enveloppe de soie fermée de sept cachets. On fit un trou dans le mur de la grand'chambre et le testament fut scellé et maçonné pour n'être ouvert qu'à la mort du roi (1).

Les dispositions de ce testament secret et néanmoins connues d'avance étaient l'expression de cette pensée du roi, « qu'il fallait créer une régence collective pour contenir, restreindre et même absorber les droits, l'autorité du

(1) Cette enveloppe portait cette suscription : *Testament du roi très-chrétien*. « Ceci est notre disposition et ordonnance de dernière volonté pour la tutelle du Dauphin notre arrière-petit-fils, pour le conseil de régence que nous voulons établir après notre décès dans la minorité du roi. »

duc d'Orléans, à qui les lois fondamentales accordaient la régence. » La vie de l'enfant héritier du trône était si frêle qu'on craignait qu'un nouveau duc de Gloucester n'étouffât l'héritier légitime sous ses oreillers. Le conseil de régence devait donc se composer du duc d'Orléans, chef; du duc de Bourbon, du duc du Maine, du comte de Toulouse, du chancelier, des maréchaux de Villars, d'Uxelles, de Tallard, d'Harcourt, des quatre secrétaires d'État et du contrôleur général des finances. La pluralité était substituée à l'unité, et par une aveugle tendresse, injurieuse pour le duc d'Orléans, le duc du Maine devait veiller exclusivement à l'éducation et à la *sûreté* du roi mineur; toute la maison du roi serait sous les ordres du duc du Maine et du maréchal de Villeroy. Toutes les résolutions de gouvernement, toutes les nominations aux grandes dignités d'État étaient confiées au conseil de régence réuni cinq fois par semaine. En cas de partage dans le conseil, la voix de M. le duc d'Orléans devait rester prépondérante. Enfin, dans sa généreuse pensée, le roi voulait qu'après sa mort, sa main protectrice s'étendît encore sur l'hôtel des Invalides, pour abriter les pauvres soldats que leurs blessures rendaient incapables de travailler; le roi

pensait aussi à Saint-Cyr, destiné aux jeunes filles pauvres et nobles dont les pères avaient servi l'État.

Des termes de ce testament il résultait que le duc du Maine et avec lui le maréchal de Villeroi restaient maîtres du gouvernement et des forces publiques. Tout était ainsi méfiance, insulte pour le duc d'Orléans, qui ne pouvait accepter ni cet abaissement ni cette injure. Aussi, dès que le prince connut ce testament (1), il résolut d'en rendre les dispositions impuissantes : pouvait-il souffrir que toute l'autorité du gouvernement de l'État passât aux bâtards ? Son Altesse royale ne fit aucune protestation publique. Avec son habileté ordinaire, elle vit bien que ce testament reposait sur la volonté d'un vieillard séduit et entouré ; il suffisait de vouloir pour que cet édifice frauduleux fût renversé. L'autorité suprême des magistrats une fois reconnue, au parlement appartenait de casser les dernières volontés de Louis XIV, qui, comme les despotes de l'Orient, devenait plus absolu à mesure qu'il vieillissait ; observation étrange, mais vraie : les impuissants deviennent capricieux jusqu'à la cruauté ! Le

(1) Copie lui en avait été communiquée par M. d'Argenson. Il avait su tous les détails des intrigues de M^{me} de Maintenon au profit des bâtards.

duc d'Orléans savait que le rêve des magistrats était de s'élever jusqu'aux prérogatives du parlement d'Angleterre. Son Altesse royale partageait cette volonté et le faisait dire, ce qui lui créait un grand parti parmi les parlementaires, tout pleins des traditions de la Fronde, avec l'ambition de jouer un rôle décisif sous la régence. M. le duc d'Orléans avait trop de prudence pour agir par lui-même et se compromettre avec le roi encore vivant ; il s'était confié à l'abbé Dubois (1), son précepteur, déjà mêlé aux affaires publiques sous Louis XIV, et fort bien avec les conseillers du parlement ; « Le duc d'Orléans, répétait l'abbé, rendrait au parlement sa force et sa dignité antiques. » Sous les dehors de la gaieté la plus futile, l'abbé Dubois, esprit ferme, n'avait pas hésité à dire « qu'il fallait attaquer de front l'édifice élevé avec tant de ruse par M^{me} de Maintenon et les bâtards. » L'opinion de l'abbé, admirateur de la doctrine de Naudet (2), était que, dans les coups d'État, il faut préparer, méditer longtemps ; puis, la résolution étant

(1) Sur l'origine et le caractère de l'abbé Dubois (depuis cardinal), voyez mon livre spécial sous ce titre : *le Cardinal Dubois*.

(2) Gabriel Naudet était l'écrivain politique qui avait défendu les coups d'Etat de Richelieu.

prise, frapper fort et vite : il répondait du succès, appuyé sur le parlement. Parmi les pairs, le duc d'Orléans avait pour agent dévoué le duc de Saint-Simon, homme de petits détails, d'opinion arrêtée, qui avait voué une grande haine aux bâtards. Saint-Simon (1) appartenait à la maison d'Orléans par sa femme, dame d'honneur de la duchesse de Berry ; il était surtout lié avec l'ancienne coterie du grand Dauphin, les Beauvilliers, Fénelon, qui avaient éterné par une sourde opposition le gouvernement de Louis XIV. Saint-Simon se remuant beaucoup de droite et de gauche, pouvait promettre au duc d'Orléans l'appui de tous les ennemis de M^{me} de Maintenon et du duc du Maine, beau discoureur sans volonté ni énergie, tandis que le duc d'Orléans, esprit déterminé et brave, prendrait une résolution lorsque le moment serait arrivé.

Il était encore une opinion dont le duc d'Orléans s'était assuré l'appui, les jansénistes, alors fortement remués par la bulle *Unigenitus*. Chaque temps a ses opinions, ses engouements. D'où viennent ces entêtements, ces caprices ? on n'en

(1) Le duc de Saint-Simon était de la famille de Rouvroy, dont l'origine était contestée.

sait rien : tant il y a qu'ils existent et qu'il faut en tenir compte. Les jansénistes étaient assurément une coterie en minorité, mais elle se tenait bien ; la force n'est pas toujours dans le nombre ; elle réside dans un certain cercle bien resserré qui se meut, agit en vertu d'une seule pensée ; or le jansénisme ne voulait pas accepter la proscription des doctrines du père Quesnel (1) par le pape Clément XI. Ne raillons pas trop sur ce point nos ancêtres ; chaque temps a ses livres condamnés et ses pensées proscrites : les formes changent, les nécessités du pouvoir pour se défendre restent les mêmes. La bulle de Clément XI soulevait des oppositions. Quelques évêques refusèrent de la publier, et parmi eux le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, esprit médiocre, avide de popularité, ami du parlement et de la bourgeoisie, zélés jansénistes tous pressés le dimanche au banc d'œuvre de Saint-Séverin, de Saint-Médard (le cardinal était de la famille des Noailles, les protégés de M^{me} de Maintenon). Les choses menaçaient de devenir sérieuses, car plusieurs évêques s'étaient

(1) Quesnel (était Pasquier de famille). La bulle *Unigenitus*, donnée en 1713, condamnait le livre des *Réflexions morales*.

associés à la résistance du cardinal de Noailles.

Sur la bulle *Unigenitus*, le duc d'Orléans assurément n'avait aucun parti pris : couronné de fleurs aux soupers de l'Opéra, indifférent sur les choses de l'Église, comme un épicurien de l'école de Ninon de Lenclos et de l'hôtel Vendôme, il s'inquiétait peu des subtilités augustiniennes sur la grâce et le libre arbitre. Mais sachant toute la force du jansénisme comme parti, il avait fait dire confidentiellement au cardinal Noailles que si le pouvoir passait dans ses mains par la régence, il résisterait aux exigences du souverain pontife, et que même le cardinal prendrait place au conseil comme garantie donnée au parti janséniste (1). Dans les questions de doctrines religieuses, un esprit indifférent est bien fort ; quand on ne se passionne pas pour les dogmes, on reste parfaitement calme au milieu des actes les plus violents. Appuyé sur les parlementaires et les jansénistes, au jour venu, M. le duc d'Orléans pouvait donc emporter la question de la régence par un coup d'État.

M. le duc du Maine, toujours incapable de

(1) Il y eut une assemblée de quarante-neuf évêques le 13 janvier 1714, sous la présidence du cardinal de Noailles. Quarante acceptèrent la bulle, neuf la rejetèrent.

lutter contre une résolution si bien dirigée, n'avait ni l'aplomb ni l'audace nécessaires pour résister ; il s'occupait de petites choses et d'intrigues sans importance. M^{me} la duchesse du Maine, née des Condé, aurait certes plus de nerf dans l'exécution d'un projet ; mais écrivassière bavarde elle dépensait son énergie en pamphlets et en vilaines paroles : elle avait à ses gages une multitude de poètes, de gens de lettres qui écrivaient, sous ses ordres, les plus mauvais livres, et parmi eux l'ordurier Lagrange-Chancel (1), ancien secrétaire des commandements de la duchesse d'Orléans. Transfuge du Palais-Royal, il avait choisi une position plus libre auprès de la duchesse du Maine ; là, il préparait ses atroces écrits contre Philippe d'Orléans. La duchesse ne reculait devant rien en paroles ; elle laissait écrire « que le criminel auteur de tant de morts royales et subites dans la maison de Louis XIV était Philippe d'Orléans, et Louis XIV, par ce motif, l'éloignait de l'héritier du trône, placé sous la garde vigilante du duc du Maine, pour le sauver des sinistres projets du duc d'Orléans. » La faiblesse d'une coterie vient de trop parler ;

(1) Lagrange-Chancel fut l'auteur des *Philippides*, mauvais pamphlet en vers aujourd'hui oublié.

la force est dans la discrétion : quand une opinion s'évapore longtemps en injures, il ne lui reste plus rien pour le jour de l'action vigoureuse et décisive.

Chacun des deux partis qui se groupaient autour du testament avait aussi son appui à l'étranger. M. le duc d'Orléans (et les pièces secrètes le constatent) s'appuyait sur les whigs et sur la politique de George I^{er}. Il y avait identité de situation et d'intérêts : les whigs avaient tout intérêt à voir triompher le gouvernement du duc d'Orléans, très-hostile aux Stuarts ; on savait Son Altesse royale partisan des idées et des formes parlementaires de l'Angleterre et sympathique aux libertés de la révolution de 1688. Lord Stair avait donc ordre de soutenir à Paris les projets du duc d'Orléans, même la branche cadette des Bourbons, si elle était appelée au trône par le suffrage de la nation et du parlement.

La duchesse du Maine s'appuyait sur l'Espagne et les intérêts de Philippe V. Le projet arrêté à Sceaux était d'appeler le roi d'Espagne, à la succession de Louis XIV, en cas de mort du frêle enfant qui représentait la branche aînée, en écartant le duc d'Orléans. Les jurisconsultes espagnols prouvaient que la renonciation de leur roi à la couronne de France était nulle et

qu'elle ne pouvait anéantir ses droits : Philippe V devait succéder, comme représentant de la branche aînée, avant la maison d'Orléans. Ce système, soutenu par la duchesse du Maine, était représenté à Paris par le comte de Cellamare, ambassadeur de Philippe V. A l'aide des Espagnols, on préparait le triomphe du testament de Louis XIV et la régence du duc du Maine.

(1) Le comte de Cellamare, Napolitain d'origine, était à Paris comme l'agent de l'Espagne. Il ne fut nommé ambassadeur en titre qu'en 1715.

XVI

LES DERNIÈRES GRANDEURS DU SIÈCLE DE LOUIS XIV.
L'AGONIE ET LA MORT DU ROI.

1715

Ainsi, lorsque le grand roi (*l'Assuérus* superbe de Racine) croyait assurer la perpétuité de ses volontés, devant lui, autour de lui se préparait une menaçante opposition, mesurant la distance entre l'agonie et la mort. Le pouvoir le plus grand, le plus absolu est toujours miné par une force souterraine, imperceptible à ses yeux et qui le renversera nécessairement : Dieu a mis le ver rongeur dans le tronc majestueux. Louis XIV n'avait jamais eu plus d'éclat que dans la décadence de ses dernières années ; il fallait bien regarder les muscles gonflés de son visage, l'éclat terni de ses yeux, pour s'apercevoir de ses souffrances. Il se maîtrisait ; il commandait des voyages à Marly, à Compiègne, à Fontainebleau, essayant quelquefois l'exercice du cheval : toujours il passait la revue de ses gardes ou de ses mousquetaires ; on le soutenait avec effort, mais une fois en selle il se

maintenait bien. Il ouvrait les jeux du soir avec une grâce parfaite (1). Personne que son médecin ne savait le secret de ses douleurs qui le minaient sourdement et chaque jour le mettaient en danger ; il restait galant avec la jeune génération de femmes qui entouraient la duchesse de Berry. On remarquait un changement curieux : il devenait très-dur pour M^{me} de Maintenon, grand'mère boursoufflée de graisse, qui l'ennuyait de son regard scrutateur et de ses exigences ascétiques ; il ne l'appelait plus à ses distractions ; la charmante duchesse de Berry semblait l'absorber par ses jovialités, et avec elle les princesses de Condé et de Conti ; il cherchait au milieu de cette cour l'éclair d'une distraction dans la grande ombre de sa vieillesse.

Il y eut à Versailles une dernière cérémonie qui releva la tête appesantie du roi : ce fut la réception d'un ambassadeur persan (2). Les pamphlets étrangers disent que ce fut une comédie jouée pour faire revivre les façons de grandeur de Louis XIV ; que le prétendu ambassadeur n'é-

(1) *Gazette de France*, 1715. La duchesse de Berry avait succédé à la duchesse de Bourgogne pour son amour du jeu.

(2) Cet ambassadeur, qui se nommait Mohamed Riza-Bey, débarqua à Marseille au mois de novembre 1714.

tait qu'un intrigant, un aventurier déguisé sous les robes de pourpre et de soie. Des recherches sérieuses aux affaires étrangères constatent que rien ne fut plus vrai que cette ambassade. Il n'était pas étonnant qu'une mission extraordinaire vînt rattacher les rapports de la France et de l'Asie : la navigation s'était étendue par l'Égypte et le cap de Bonne-Espérance ; les missionnaires avaient porté l'Évangile dans la Chine, l'Inde et la Perse ; et un amiral de la marine royale, un gentilhomme provençal, était devenu premier ministre du roi de Siam (1). Quoi d'extraordinaire que le schah de Perse eût résolu d'envoyer un ambassadeur en France ? Louis XIV avait régné si longtemps et avec tant de renommée ! On apprit donc que cet ambassadeur, arrivé à Marseille avec une mission de confiance, était débarqué sur un vaisseau du roi, au mois de novembre 1714. Les gazettes retentissaient déjà du bruit de ses magnificences et de ses habitudes orientales : « Il changeait ses robes de soie et de damas quatre fois par jour ; il mangeait assis sur des coussins d'or ou des oreillers de pourpre ; quatorze eunuques l'entouraient incessamment agenouillés ou ac-

(1) Le comte de Forbin de Provence.

croupis sur des tapis verts d'Ispahan; il ne buvait point de vin, et sa nourriture se composait de riz bouilli avec du safran. Il était magnifique à ce point de jeter sa vaisselle d'or aux étrangers qui l'environnaient; il faisait son voyage toujours à cheval, dédaignant les voitures qu'il comparait à des boîtes incommodes. »

Ainsi le Persan arriva par la route de Fontainebleau jusqu'à Charenton, où le baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, vint le complimenter au nom de Sa Majesté (1). Le maréchal de Montesquiou l'accompagna dans son entrée solennelle à Paris; les carrosses et les équipages de la grande remise étaient à sa disposition. La réception fut solennelle par le faubourg Saint-Antoine, la Bastille, jusqu'à l'hôtel des Ambassadeurs, près des Tuileries. Un tableau de de Troye (2) l'a reproduite dans ses détails. Le carrosse du baron de Breteuil et ceux du maréchal de Matignon précédaient un brancard porté par deux mulets du roi, sur lequel étaient les présents de l'ambassadeur. Devant et derrière ce brancard, huit trompettes de la cham-

(1) *Gazette de France*. C'est ce voyage de l'ambassadeur qui inspira les *Lettres persanes* à Montesquieu.

(2) De Troye fut l'artiste célèbre de la fin du règne de Louis XIV et sous la régence. Il est maniéré et guindé.

bre, douze chevaux de main des deux écuries du roi (1), harnachés à la persane ; dix Persans ou Arméniens à cheval, portant haut des fusils appuyés sur la cuisse ; deux eunuques ; l'ambassadeur, le maréchal de Matignon à sa droite et le baron de Breteuil à sa gauche ; les valets de pied persans et arméniens autour de son cheval, élevant l'étendard du roi de Perse, avec un page qui portait le sabre de l'ambassadeur appuyé sur sa cuisse (2).

Après tous les sacrifices et les misères de la guerre, Paris avait besoin d'être relevé dans son esprit et son orgueil : la foule était donc émerveillée de tant de magnificence ; on redoubla de luxe aux réceptions de Versailles. Le cortège se déploya jusqu'à la grande avenue, précédé de l'étendard jaune de l'empire ; dans la vaste cour, deux mille hommes des gardes française et suisse, officiers et tambours en tête, attendaient l'ambassade. Sur les marches, les gardes du corps (3). Le secrétaire de l'ambas-

(1) Les écuries du roi Louis XIV possédaient plus de 500 chevaux de prix, soit à Versailles, soit à Marly et aux Tuileries. C'était le grand luxe des gentilshommes.

(2) Le tableau de Troye est un peu estampe et ne reproduit qu'une partie de la cérémonie. Il faut recourir à la *Gazette de France*.

(3) C'était le privilège des gardes du corps, qui n'avaient qu'une pique à la main et une épée, sans mousquet.

sade portait la lettre du schah dans un immense sachet en broderie d'or. Jamais la cour n'avait été plus resplendissante dans le château de Versailles : les meubles venaient d'être renouvelés ; la galerie des glaces, l'OEil-de-bœuf étaient tout pleins d'une foule de courtisans richement parés, se pressant, se heurtant comme des flots de soie et d'argent. « Le roi, selon la *Gazette*, avait un habit d'une très-riche étoffe d'or avec des boutons de diamants et des doubles boutonnières aussi bordées de diamants ; la croix qui pendait à son cordon bleu était en diamants et il en avait aussi une sur son habit brodé de perles et de pierreries ; M. le Dauphin avait un habit semblable à celui du roi ; M. le duc d'Orléans, en velours bleu, avec de gros boutons de diamants et des doubles boutonnières partout brodées de perles et de diamants, et les parements de son habit étaient en mosaïque. M^{me} la duchesse douairière de Berry était en noir et en hermine, à cause du deuil. Toutes les princesses avaient des habits d'étoffes d'or et d'argent garnis de pierreries. Les dames étaient assises sur les gradins qui étaient tout le long des galeries. Mais quelque pompeux que fût ce spectacle, le roi l'effaçait encore par la majesté de sa personne. Il avait

un air si splendide, que l'ambassadeur en fut beaucoup plus frappé que de l'éclat des pierres (1); il présenta au roi « sept escarboucles pesant 100 à 150 grains chacune; une rose de rubis d'Orient composée d'environ 40 pierres; un sabre dont la poignée était garnie d'émeraudes et le fourreau brodé de perles. »

Durant cette longue cérémonie, la cour, attentive au milieu des espérances et des craintes, fut frappée de la fermeté suprême du roi; il souffrait pourtant à ce point qu'on retarda son voyage à Marly et la revue des gardes. Le roi tint sa réception dans ses appartements ou bien dans la chambre de la duchesse de Berry saluée Dauphine (2). On jouait un jeu d'enfer : Louis XIV paraissait content, distrait. Un mieux sensible se manifesta pendant quelque jours. Au commencement du mois d'août, par une chaleur extrême, on vit se déployer dans la cour du château les deux compagnies de cheval-légers, des mousquetaires, des gendarmes aux armes brillantes sous les rayons du soleil : le roi put encore monter à cheval pour les

(1) *Gazette de France*, 1715. — Recueil bien précieux pour les formules et les cérémonies de la cour.

(2) Le roi lui en donna tous les honneurs et les prérogatives : elle eut ses gardes et sa musique.

passer en revue, accompagné du duc d'Orléans, du duc du Maine et des princesses à cheval vêtues en amazones. On remarqua le petit Dauphin en voiture, bel enfant aux cheveux bouclés, assis sur les genoux de la duchesse de Ventadour (1), sa gouvernante ; il souriait aux troupes ; son œil était mélancolique, ses joues pâles ; on le montrait aux gardes pour l'environner de leur dévouement. Le roi avait ordonné déjà qu'après sa mort on conduirait Mgr le Dauphin à Vincennes, afin de l'enlever à l'air putride et pestilentiel de Versailles. Tout le monde se souvenait de la mort soudaine d'Adélaïde de Savoie et du duc de Bourgogne ; l'enfant aurait-il la destinée funèbre de son père et de sa mère ?

Le roi avait fait d'incroyables efforts pour passer cette revue : il savait que l'Europe attentive calculait l'instant de sa mort. Le soir il fut saisi d'un frisson et garda ses appartements sur son fauteuil. Telle était la puissance de sa volonté que, quelques jours après, il se tint une heure debout, appuyé sur sa canne d'or, dans l'audience de congé donnée à l'ambassadeur de Perse. Il fit encore deux voyages à Marly,

(1) La gouvernante ne devait jamais quitter le roi.

tint son grand couvert jusqu'à minuit, bien qu'il parût faible et les traits tout contractés : les douleurs ont leur miroir qui est le visage, et la vilaine mort s'y reflète avec une inflexible vérité. Deux jours après, le roi mangea en public. Au dîner, il fut pris d'une faiblesse ; il pria qu'on le laissât seul avec le maréchal de Ville-roi pour lui donner quelques derniers ordres : il se sentait mourir ; un sommeil réparateur lui rendit quelque force. C'était le 25 août la Saint-Louis, la fête du roi ; il fit entrer les princes, les ducs, les courtisans, tous ceux qu'il avait connus et aimés ; le duc d'Orléans dit deux mots d'espérance et de consolation au nom de la famille. Le roi demanda que les tambours des gardes lui donnassent l'aubade comme de coutume ; les hautbois de la chapelle et les vingt-quatre violons de Lully jouèrent de jolis airs de fête ; le roi tint bon jusqu'à deux heures, où il s'endormit doucement dans son fauteuil ; sommeil paisible, quoique sa figure fût toujours altérée (1).

Dans cette lutte énergique du malade contre la souffrance, on ne vit pas paraître M^me de

(1) Les dépêches de lord Stair sont très-détaillées sur les derniers moments du roi Louis XIV. Le cabinet anglais tenait à être bien informé sur un événement si grave.

Maintenon; elle se tint cachée, froide et contemplative, derrière les rideaux d'une alcôve. On pouvait dire qu'elle avait perdu son influence(1); son rôle avait fini; elle semblait une lugubre chouette perchée sur une tombe; elle n'avait d'autre préoccupation que sa douce et riche retraite à Saint-Cyr. Le roi ne lui dit que quelques mots secs, froid souvenir, suprême appel à une mort prochaine : *hodiè mihi, cràs tibi*. « Madame, nous nous reverrons bientôt. » On ne trouve pas une parole pour M^{me} de Maintenon dans le testament et le codicille (2).

Le premier des princes appelé par le roi dans la balustrade fut M. le duc d'Orléans; il resta longtemps auprès du lit. Que fut-il dit? Nul ne le sait; mais, s'il faut croire les amis du duc, le roi ne parla de son testament que comme d'un acte transitoire; il fallait avant tout sauver, préserver le jeune héritier de la couronne; le conseil de régence n'était pas le dernier mot, la volonté définitive de Sa Majesté. Le duc d'Orléans fit respectueusement remarquer au roi « que la régence n'était possible qu'avec

(1) Le rôle de M^{me} de Maintenon avait fini avec les intrigues pour le testament.

(2) Ce qui fait douter de la réalité du mariage même secret du roi et de M^{me} de Maintenon.

la haute direction des affaires; que tous ces contrôles superposés les uns aux autres embarrassaient l'action du pouvoir, et qu'après un règne si long et si absolu, il était à craindre que cette multiplicité de conseils n'en compromît la force et la dignité; qu'il répondait de la couronne du jeune roi pourvu qu'il eût dans les mains une autorité suffisante pour agir en liberté à l'intérieur et à l'extérieur. » Les amis du duc d'Orléans ajoutent « que le roi lui donna carte blanche pour le gouvernement de l'État. » Toutes les paroles de Louis XIV à M. le duc du Maine, aux princes de Condé, de Conti, furent dites dans un but de conciliation et d'unité : « Il fallait, répéta le roi, abandonner toutes les prétentions, toutes les rivalités individuelles pour le salut du jeune Dauphin et de l'État; » il demanda leur foi de princes et de gentilshommes qu'ils obéiraient à son petit-fils sans opposition, sans Fronde (1).

Le roi, d'une voix faible et accentuée, demanda qu'on lui amenât Mgr le Dauphin pour le bénir; midi sonnait à la grande horloge du château lorsqu'on vit entrer la duchesse de Ventadour tenant par la main un petit enfant

(1) Les dépêches des ambassades sont d'accord avec les récits contemporains sur les derniers moments du roi.

de cinq ans, triste, les larmes dans les yeux. Le roi tendit les bras, le bénit avec une haute dignité et lui dit : « Mignon, vous allez être un grand roi ; mais tout votre bonheur dépendra d'être soumis à Dieu et du soin que vous aurez de soulager vos peuples (1) ; il faut pour cela que vous évitiez autant que vous le pourrez de faire la guerre : c'est la ruine des peuples ; ne suivez pas le mauvais exemple que je vous ai donné sur cela : j'ai souvent entrepris la guerre trop légèrement et l'ai soutenue par vanité ; ne m'imitiez pas, mais soyez un prince *pacifique*, et que votre principale application soit de soulager vos sujets. Profitez de la bonne éducation que M^{me} la duchesse de Ventadour vous donne. Obéissez-lui et suivez les bons sentiments qu'elle vous inspire. »

C'était un jugement sévère que Louis XIV portait sur son propre règne et une recommandation pour l'avenir de son jeune successeur. Dieu, à l'heure de notre mort, nous révèle nos fautes ; il se fait une illumination soudaine qui éclaire tout le passé comme d'un feu électrique ; le mourant voit les pâles ombres qui lui repro-

(1) Ces paroles ont été recueillies par tous les mémoires. *Mignon* était le mot gracieux dont on se servait pour les enfants dans le monde aristocratique.

chent ses erreurs, ses ingratitude : devant le roi agonisant apparaissaient donc les filles d'honneur de la reine, la couronne blanche au front; M^{lle} de la Vallière qu'il avait aimée et perdue; ces maîtresses de l'adultère, couvertes d'un linceul, lui tendaient leurs bras décharnés pour lui demander compte de leur honte, de leur douleur et même de leur abandon.

Le roi lassé, un peu troublé, n'oublia rien, ni ses devoirs envers Dieu, ni le souvenir des services. Après avoir remercié M^{me} de Ventadour des soins touchants qu'elle prodiguait au Dauphin confié à sa garde, il se tourna vers la foule des courtisans que ce spectacle attendrissait jusqu'aux sanglots. Tous à demi agenouillés entouraient la balustrade de son lit; le roi reprit toute la fermeté de sa voix et la sérénité de son regard : « Messieurs, je suis content de vos services, vous m'avez fidèlement servi et avec envie de me plaire; je suis fâché de ne vous avoir pas mieux récompensés que j'ai fait; les derniers temps ne me l'ont pas permis. Je vous quitte avec regret : servez le Dauphin avec la même affection que vous m'avez servi; c'est un enfant de cinq ans qui peut essayer bien des traverses, car je me souviens d'en avoir beaucoup essuyé pendant mon jeune âge. Je m'en vais;

mais l'État demeurera toujours (1) : soyez-y fidèlement attachés, et que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets ; soyez tous unis et d'accord : en l'union est la force d'un État, et suivez les ordres que mon neveu vous donnera (2). Il va gouverner le royaume ; j'espère qu'il le fera bien ; j'espère aussi que vous ferez tous votre devoir et que vous vous souviendrez quelquefois de moi. »

On retrouve sans cesse dans les paroles du roi cette recommandation solennelle d'union et de paix publique. Ce que Louis XIV craignait en face de la mort, c'étaient les divisions, les troubles, la Fronde. Il se trompait : son règne avait assoupli les âmes, on accepterait, on continuerait le pouvoir absolu.

L'agonie du roi fut longue. Cet esprit lucide dans un corps robuste ne s'abdiqua pas une minute ; il consolait ses domestiques par de

(1) C'était la grande pensée de Louis XIV, que l'*État*. Ces dernières paroles ont été recueillies avec quelques versions différentes ; la meilleure est celle qu'on trouve dans l'*Histoire de Louis XIV* publiée à la Haye (1717, 7 vol. in-8°), deux ans après sa mort ; elle porte cette épigraphe : *Cui compositis rebus nulla spes, omne in turbido consilium.*

(2) On voit, par ces paroles de Louis XIV, que son testament était déjà modifié dans son esprit et qu'il plaçait le pouvoir de la régence dans les mains de son neveu le duc d'Orléans.

modestes et solennelles paroles : « M'avez-vous jamais cru immortel ? » Dans sa longue vie, on l'avait si longtemps comparé aux dieux de l'Olympe, qu'on pouvait bien croire à son immortalité.

Le roi s'évanouissait à chaque moment : un Provençal (les Méridionaux sont hardis) offrit un élixir qui un moment lui rendit la force et la parole ; il fut essayé à plusieurs reprises et il réussit à prolonger l'agonie. Enfin, le dimanche 1^{er} septembre 1715 (1), à huit heures et demie du matin, Louis XIV expira, et l'horloge du château fut arrêtée à cette heure dans Versailles bientôt solitaire. M^{me} de Maintenon était partie depuis deux jours pour Saint-Cyr sans recueillir une parole, sans prendre congé du roi. Son égoïsme se montrait dans ses yeux, sur son front ridé, mais tranquille ; elle s'était arrangé une chambre blanche et propre au milieu des demoiselles dont elle était souveraine. Le nouveau roi, salué du nom de Louis XV (le roi est mort, vive le roi !), était placé dans une voiture à huit chevaux qui l'emportait rapidement, entouré de ses gardes, jusqu'au

(1) Le roi mourut en présence de tous les gentilshommes ayant leurs grandes entrées à Versailles. Tous étaient en larmes, et les pleurs étaient sincères.

château de Vincennes : l'air était bon, et la vieille tour à l'abri d'un coup de main. M. le duc d'Orléans se rendait le jour même à Paris pour prendre les mesures de sûreté promptes et décisives qui devaient lui assurer le gouvernement de l'État.

XVII

CONSTITUTION DE LA RÉGENCE. — DÉCADENCE DE L'ŒUVRE DE LOUIS XIV, — DANS LES IDÉES, — LE GOUVERNEMENT, — LES ARTS, — LE SYSTÈME EUROPÉEN. — DESTINÉE DE LA MAISON DE BOURBON.

XVIII^e SIÈCLE

L'enfant royal était à peine au château de Vincennes, sous la garde de la duchesse de Ventadour, que déjà M. le duc d'Orléans osait, au Palais-Royal, son coup d'État contre le testament de Louis XIV. Dans les fortes résolutions il faut aller vite, sans laisser à personne le temps de réfléchir. Or, le 2 septembre au matin, le parlement était assemblé dans la grand'-chambre et les présidents à mortier assis en face du christ d'ivoire, avec les ducs et pairs. La foule remplissait les rues; les gardes française et suisse faisaient la haie. Trois carrosses à six chevaux drapés de noir se rendaient au parlement : dans le premier était le duc d'Orléans, les princes de Condé et de Conti; dans le second, les légitimés du roi : duc du Maine et comte de Toulouse; le troisième était destiné

aux grands officiers de la couronne en crêpe et pleureuse. Au bas du large escalier, une députation de *Messieurs* vint les recevoir, et les princes eurent place parmi les pairs au milieu d'un silence profond (1). Le premier président de Mesme prit, de ses mains gantées de blanc, le testament de Louis XIV dans son enveloppe de soie brochée d'or ; il brisa les six scels aux armes royales et, d'une voix grave et émue, il lut les six feuilles écrites de la main du roi qui contenaient le testament et le codicille (2).

Le silence le plus profond régnait dans l'assemblée pendant cette lecture, lorsque le duc d'Orléans demanda la parole pour exposer au parlement les faits et les principes que les magistrats devaient fixer par un arrêt : « Le testament, dit le prince, n'est pas la dernière pensée d'un roi de si grande mémoire ; quelques instants avant sa mort, Sa Majesté m'a fait appeler pour me parler de son testament qu'elle était loin de considérer comme la loi suprême de la monarchie ; elle avait laissé la faculté de

(1) La gravure a reproduit ces séances solennelles dans la collection des estampes de la bibliothèque impériale (1715).

(2) Les registres du parlement (ann. 1715) contiennent le procès-verbal exact de la séance et les discours du duc d'Orléans.

le modifier, de le changer, au parlement, le corps auquel les intérêts du roi mineur étaient confiés. » Le duc ajouta quelques habiles paroles favorablement accueillies par les magistrats avides de ressaisir l'autorité : « La place que m'a faite le testament, continua Son Altesse royale, n'est pas acceptable : la régence n'est pas une délégation de la volonté du roi, mais un droit qui m'appartient d'après la loi fondamentale. Ce droit reconnu, le parlement accordera les prérogatives essentielles sans lesquelles l'exercice du pouvoir est impossible, c'est-à-dire la liberté de gouverner : au lieu d'un conseil pour exercer une régence collective, on doit créer sous un seul régent plusieurs conseils d'administration : guerre, finances, marine, où seront appelés les princes du sang et les membres du parlement les plus considérables et les plus populaires ; enfin, il est indispensable que le régent garde la disposition de la maison militaire, car il n'y a pas d'autorité respectée sans le commandement de la force publique. »

En opposition au duc d'Orléans il restait un beau rôle à remplir pour le duc du Maine, le héros du testament ; il pouvait hautement défendre l'œuvre de Louis XIV, en vertu du respect que tous portaient à la mémoire du feu

roi. Ainsi le voulait la duchesse, la femme qui, après une nuit agitée, avait fait rédiger par ses écrivains et ses poètes un beau discours imagé et retentissant. Voltaire, l'ennemi du régent, celui qui avait écrit ces vers affreux :

De l'État sujet inutile
Plus que feu ton père imbécile,
Plus que ton oncle détesté,
Mauvais donneur de faux breuvage!
Non, tu ne l'as jamais été,
Il faut pour cela du courage.

Voltaire y avait mis la main ; mais, au parlement, le duc du Maine balbutia, presque éperdu (ce qui lui mérita le surnom de *poule mouillée*). M. le duc d'Orléans fut ferme et décidé, respectueux envers le parlement, mais impératif. Sur les conclusions des gens du roi, un arrêt reconnut la régence de Son Altesse royale avec le commandement suprême des troupes et la disposition de la maison du roi. Cet arrêt était attendu par les cabinets étrangers ; le ministère anglais avait agi ostensiblement pour la régence ; des subsides avaient été éventuellement promis ; une flotte était à la disposition de Son Altesse royale (2). Lord Stair assistait à

(1) Recueil Maurepas (biblioth. impér.).

(2) Le ministère whig prenait pour motif qu'avec la

la séance du parlement dans une tribune fermée (lanterne) et secondait de son regard les démarches du duc d'Orléans (1).

En conséquence de l'arrêt, les conseils administratifs furent composés de parlementaires et de jansénistes. Le cardinal de Noailles eut la direction des finances ; le parlement annula l'enregistrement de la bulle *Unigenitus*. On entra dans un nouveau système : tout ce que Louis XIV avait pensé, voulu, ordonné, disparut dans une seule séance : telle est la destinée des œuvres humaines ; on foule aux pieds ce que les mourants ont cru régler pour de longues années ; le respect pour les choses mortes est un mensonge ; chaque génération agit à sa guise pour ses intérêts ou ses caprices ; les grandeurs des trépassés sont traitées par les vivants comme de vieux oripeaux.

Louis XIV, après sa mort, fut presque entièrement oublié. En dehors de Versailles il ne fut presque plus question de son règne : un trop long gouvernement ennuie ; on veut du nouveau, de l'imprévu. La mort de Louis XIV fut

régence du duc d'Orléans l'Angleterre n'avait plus à redouter les entreprises des Stuarts.

(1) La présence de lord Stair au parlement fut considérée comme peu convenable.

un soulagement pour les âmes ; on secoua cette glorieuse suprématie qui s'étendait à tout, aux formes, aux manières et jusques au plaisir. Il y eut une vive réaction contre Louis XIV ; elle eut sa source parmi cette école de réfugiés qui détestait cordialement celui qui les avait pros- crits après la révocation de l'édit de Nantes. On fit des vers atroces contre le roi couché dans la tombe :

Il est donc mort, ce grand Bourbon
Regretté de la Maintenon,
De le Tellier et de Fagon !
Vous, ses sujets, la larme à l'œil,
Regardez ce prince au cercueil
Et de sa mort portez le deuil.
Il nous laisse à tous, en mourant,
De quoi pleurer amèrement,
Puiqu'il nous laisse sans argent.

Un poète faiseur d'odes y montait jusqu'au ly- risme pour dénoncer à la postérité le règne de Louis XIV et la licence de sa vie :

France, de ton tyran orne ainsi le tombeau :
Sur la mauvaise foi fonde son mausolée ;
Qu'il s'élève au-dessus, armé du noir flambeau
Dont il brûla jadis l'Europe désolée ;
Qu'il y foule à ses pieds un peuple gémissant ;
Que, pour vertus, au coin d'un marbre teint de sang,
Le désespoir, la mort, la fureur et la faim
Y voilent leur pâleur de tombeaux funéraires ;

Qu'avec la volupté les amours adultères
S'empressent d'y graver ses crimes sur l'airain,
Et que la Haine y trace en hideux caractères
Ce titre affreux : CI-GIT LE FLÉAU DES HUMAINS,
 Ci-gît le père des impôts :
 Disons-lui des patenôtres (1).

Un quatrain flétrissait l'égoïsme du roi :

 S'il est en haut pour son repos,
 Il y est aussi pour le nôtre :
 A Saint-Denis, comme à Versailles,
 Il est sans cœur et sans entrailles.

Quand les petits et méchants esprits ne craignent plus un pouvoir qui tombe, ils se ruent sur lui comme les corbeaux autour d'un cadavre.

Cette haine implacable se produit après tout règne qui marque dans l'histoire ; il se forme une opinion cruelle contre le dictateur qui a mené le peuple à un grand but à travers les sacrifices. Plus tard, la postérité devient plus juste : l'odeur du sang répandu par la conquête se dissipe ; il survit une idée de puissance et de gloire qui forme la couronne d'un grand homme et le protège contre les clameurs des contemporains.

Maître absolu du gouvernement, le régent s'en sert pour modifier le système de Louis XIV, si faible pour les légitimés. M. le duc du Maine

(1) *Le Tombeau du roi*, par J.-B. Rousseau.

perdit la surintendance et l'éducation du jeune roi ; nulle influence ne lui fut plus réservée dans les conseils , ainsi qu'à M. le comte de Toulouse. De là cette conspiration des légitimés et de l'Espagne que conduisit avec une certaine habileté le comte de Cellamare (1). Philippe V considérait toujours sa renonciation au trône de France comme sans effet ; il soutenait qu'un frère enfant (Louis XV) seul le séparait du trône, et qu'à sa mort (chose éventuelle) la couronne lui revenait. Philippe V, le duc du Maine, une fraction du parti gentilhomme, avec quelques mécontents, Villeroy, Richelieu, s'étaient associés à cette conjuration que le régent dut attaquer énergiquement. L'aventure de Cellamare fut la dernière tentative des dévoués au testament de Louis XIV. Le régent entra dans les voies nouvelles d'une politique à l'extérieur, l'alliance anglaise avec les whigs. L'abbé (depuis cardinal Dubois) le seconda avec intelligence et dévouement dans cette politique, et l'alliance avec l'Angleterre alla si loin que les armées de la France franchiraient les Pyrénées pour attaquer Philippe V, le petit-fils de

(1) Les papiers de cette conjuration ont été plusieurs fois recueillis, et je les ai publiés dans mon livre sur le *Cardinal Dubois*.

Louis XIV, entraîné, dominé lui-même par le système du cardinal Albéroni (1). Avec cette politique de l'alliance anglaise, le régent dut ouvrir les mains larges et faciles aux principes philosophiques de la Hollande et de l'Angleterre. Indifférent sur les idées religieuses, épicurien de mœurs et d'habitudes, le régent tolérait avec une oublieuse indulgence les systèmes les plus hardis : Voltaire pouvait écrire librement l'*Épître à Uranie*, et Montesquieu préparer les *Lettres persanes*.

La littérature changeait ainsi de forme : le théâtre de Racine, la dernière et belle expression du règne de Louis XIV, était une poésie religieuse et d'idéalisme monarchique tout entière sous la main du roi ; il ne s'y révélait ni pensées libres, ni l'idée de résistance. Corneille, le dernier reflet de la Fronde, n'avait jamais été en faveur. Molière, toujours dans la domesticité poétique du roi, était le secrétaire des commandements de ses amours sur le théâtre, exaltant la séduction, flétrissant même les maris trompés qui osaient se plaindre de l'adultère. Sous la régence se développe avec audace l'é-

(1) La guerre de la triple alliance (1718) eut lieu pour maintenir le traité d'Utrecht et la paix générale dans la condition des traités.

çole des libres penseurs, qui avait à peine osé se montrer chez Ninon et les ducs de Vendôme. On est en plein système d'Épicure, et le marquis de la Fare, l'élève de Chaulieu, est le capitaine des gardes du duc d'Orléans. Si Voltaire est à la Bastille, c'est qu'il a trempé dans les projets de la duchesse du Maine et les ambitions de la coterie de Sceaux : spirituel, vif pamphlétaire, ami de Lagrange-Chancel. Les pouvoirs absolus laissent souvent une entière liberté aux pensées malfaisantes pour la religion et les mœurs, pourvu qu'on les respecte dans la force de leur autorité politique; le régent s'inquiétait fort peu des licences de la philosophie et du débordement des mauvaises habitudes. Désormais l'amour même secoue les formes de la cour de Louis XIV. Les maîtresses du régent ne ressemblent ni à M^{lle} de la Vallière ni à M^{me} de Montespan (1). Pour lui, ce sont des poupées lascives, sans dignité, sans respect d'elles-mêmes, buvant l'aï moussieux dans des coupes de cristal. L'amour du règne de Louis XIV est déjà vieux, formaliste avec le cortège des enfants légitimés, fort ennuyeux et compromettant. Les *médianoches* de Louis XIV

(1) Le régent aimait les comédiennes, les baladines, amours sans conséquences.

étaient sans grâce, sans sourires, sans liberté ! Aux soupers du régent, les nymphes, à demi couchées sur des ottomanes, jettent à pleines mains les propos et la gaie chanson.

Spirituel artiste, le régent s'affranchit des lois régulières des peintres, des décorateurs du précédent règne ; les toiles héroïques de le Brun ne dominant plus l'art ; les batailles colossales d'Alexandre, les scènes compassées d'Esther, d'Amant, d'Assuérus appartiennent au temps de la poésie de Racine et de Boileau et des groupes mythologiques des jardins de Versailles : les bains d'Apollon, les Neptunes de bronze, les bassins de marbre, vastes comme des lacs. Les meubles de Louis XIV, les lourdes pendules d'or, les fauteuils, les canapés, même les incrustations de Boule (1), tout ce mélange de dorure et de cuir, de points de tapisserie à la main (œuvre des maîtresses du roi) sont délaissés. L'époque de la régence voit un peuple d'artistes nouveaux. Watteau, le maître à tous, ouvre cette délicieuse école galante : les campagnes baignées d'un doux soleil, les fraîches fontaines couvertes de fleurs rampantes,

(1) La seconde manière de Boule, évidemment la meilleure, appartient à la régence.

les moutons floquetés, bergers amoureux, balançoires de fleurs, comédiennes italiennes si pimpantes, décors de théâtre à la gouache, le régent avait donné l'impulsion à cette école par ses illustrations de *Daphnis et Chloé*, nudité pudique au vif coloris (1). Tout changeait de forme ; même dans les ameublements, légers, gracieux et de couleurs tendres ; les paravents, vraies découpures d'ivoire, entouraient les fauteuils, les canapés artistement façonnés, à côté des cages aux filigranes d'or où se mirait dans de petites glaces un perroquet rouge de l'Inde ; buffets, encoignures en bois des îles de toutes couleurs, tissus de Perse brochés d'argent, divines chaises à porteurs avec des peintures de Lancret, où s'abritait la marquise en déshabillé de satin rose, coiffée de plumes dans ses cheveux poudrés ; l'éventail de soie que de douces mains agitaient à la façon espagnole.

Cette société toute chiffonnée, Louis XV l'accepta du régent. Il faut le bras d'Hercule pour contenir, réprimer les mœurs d'un siècle. Le nouveau roi recueillit de la régence ses habitudes, un peu de ses licences, sans jamais ab-

(1) Les éditions de *Daphnis et Chloé* avec les illustrations du régent sont très-rares ; elles portent cette légende : *Philippus fecit.*

diquer le sentiment de la dignité royale qu'il avait reçue de son aïeul. La politique du roi revint aux errements de Louis XIV; il n'aima jamais l'Angleterre, avec laquelle le régent avait été d'accord depuis son avènement. Avant comme après Fontenoy, la politique de Louis XV fut d'isoler l'Angleterre sur le continent, politique d'où sortirent 1° le pacte de famille entre les branches de la maison de Bourbon (1), l'Espagne, Naples, Parme; 2° le mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette d'Autriche, et des comtes de Provence et d'Artois avec les princesses de la maison de Savoie, à l'imitation de Louis XIV, qui avait marié le fils du grand Dauphin avec Marie-Adélaïde, devenue duchesse de Bourgogne. Il était impossible d'adopter un système diplomatique plus fort, plus compact, en présence de l'Angleterre grandissant dans sa puissance. Pour la politique intérieure, Louis XV suivit la pensée de son aïeul avec le sentiment des prérogatives de la royauté la plus élevée, la même fermeté contre le parlement. Le coup d'État du chancelier Maupeou ramenait la monarchie à l'avènement de Louis XIV après la

(1) Le pacte de famille fut signé sous l'influence du duc de Choiseul. J'en ai dit les négociations dans mon *Louis XV*.

Fronde, moins le fouet et les éperons de la séance parlementaire, formes de mousquetaire que Louis XIV avait conservées du temps des filles d'honneur de la reine.

En présence du trône et le bravant toujours, restait la puissance de cette opinion philosophique née en Angleterre, en Hollande et en Suisse, et propagée par les réfugiés, d'abord avec timidité et maintenant publique, triomphante, souveraine; elle avait son expression partout, dans le peuple, parmi les rois : témoin Frédéric à Berlin. Plus de répression possible, car elle dominait désormais. Il n'y eut d'éloge, d'enthousiasme que pour l'*Encyclopédie*. A l'avènement de Louis XVI, elle entra dans le ministère avec MM. de Malesherbes et Turgot. Le roi rappela les parlements que Louis XV avait châtiés; il aida l'idée républicaine par l'indépendance des États-Unis. Le gouvernement de Louis XIV était déjà perdu, abîmé par la nouvelle école; la souveraineté des esprits appartenait à la philosophie, plus forte que les rois, devenus de simples instruments dans ses mains. Alors on voit renaître l'opinion d'un changement de dynastie; elle entoure et soutient la maison d'Orléans comme, à la mort de Louis XIV, les réfugiés avaient voulu faire du régent un roi;

projet échoué, car le temps n'était pas alors venu, la France n'y était pas préparée. Sous Louis XVI, ces idées avaient prodigieusement marché, et la branche d'Orléans reprit le projet que le régent n'avait pas même essayé d'accomplir. Les idées ne s'arrêtèrent pas à ce terme moyen, et le parti de Condorcet l'idéologue et des principes de Washington triompha dans la république.

On peut considérer la période de 1793 à 1799 comme le règne libre et complet de la philosophie et de la *Raison*, comme on le disait alors. Toutes les idées de monarchie furent rejetées *à priori*: point de limites aux principes du dix-huitième siècle. Voltaire et Rousseau furent élevés au Panthéon. Quand ce gouvernement, épuisé par les excès, se transforma en consulat, il y eut dans la diplomatie régulière un retour vers les idées de Louis XIV. On trouve un *mémoire* de M. le comte d'Hauterive publié par les affaires étrangères (1), qui prend pour base de la grandeur territoriale de la France les frontières de Louis XIV. L'empire de Napoléon reconstitua toutes les formes du pouvoir en brisant les résistances : il eut la haine des as-

(1) J'ai cette brochure sous ce titre : *État de la France en 1800* ; elle ne porte pas de nom d'auteur.

semblées, des idéologues, comme le grand roi l'avait des parlements et des philosophes. On vit renaître le faste de Versailles à la cour ; on répéta : « L'État, c'est moi », dans les discours, dans les manifestes. Les arts, la littérature eurent les mêmes tendances que sous Louis XIV. Quelle différence existe-t-il entre les toiles de David et celles de le Brun ? La tragédie fut un plagiat de Corneille, de Racine ; et, dans cette apothéose du pouvoir, l'esprit philosophique resta maître du conseil d'État, du sénat, et domina le *code civil*. Tous les principes de la philosophie du dix-huitième siècle, toutes les idées des réfugiés de l'édit de Nantes se trouvent transfusées dans le Code : l'état civil, l'indifférence religieuse, le partage indéfini, l'égalité, l'émancipation du fils de famille, comme l'avait proclamé Diderot.

L'empire chercha en vain à combler ce vide immense dans la société civile par ses lois conservatrices sur les majorats (1), la nouvelle noblesse, les grands fiefs ; il reconstitua le cérémonial de Louis XIV. L'esprit philosophique n'en travailla pas moins avec énergie ; il resta maître de l'éducation, de l'Institut, de l'ensei-

(1) Toutes les lois et les décrets de 1807 à 1813 sont pour ainsi dire dirigés contre le code civil.

gnement ; la génération appartient encore à l'*Encyclopédie*. Ce fut moins l'Europe armée qui renversa Napoléon que les tendances de cet esprit qu'on appelait l'école libérale, dans le sénat, le corps législatif. La charte de Louis XVIII ne fut qu'une transaction essayée entre l'esprit du vieux régime et l'école des réfugiés ; la rupture fut prompte ; la philosophie envahit toutes les positions, domina l'éducation des âmes. Il fut évident que la branche aînée serait emportée par ce mouvement des esprits.

Alors s'essaya pour la troisième fois l'idée de la royauté de la branche cadette, qui s'était effacée en 1793 devant la république. Elle triompha en 1830 sous Louis-Philippe. Sa royauté fut acclamée avec tous les axiomes de l'école philosophique, qui devaient la renverser fatalement par une déduction logique ; car la société appartient tôt ou tard aux principes qui la dominent. Ces principes auront un jour leur responsabilité, car ils régneront. Quelle forme la philosophie donnera-t-elle à cette société de l'avenir, énigme terrible pour les générations futures ?

La maison de Bourbon est tombée ; mais le souvenir de Louis XIV s'est mêlé à toutes les transactions, à tous les intérêts, à tous les fas-

tes, aux arts, à la science, à ce point qu'on dit encore «le siècle de Louis XIV» comme on parle du siècle d'Auguste. L'image de ce règne demeure incrustée sur les bâtiments immenses à Versailles, mélancolique tombeau des grandeurs royales, Memphis de la dynastie des Bourbons. Le pouvoir s'est transformé; les doctrines des réfugiés protestants en Hollande, en Angleterre, proscrites sous Louis XIV, ont triomphé; leurs fils se sont vengés sur sa famille, la branche aînée des Bourbons est tombée. L'œuvre de Louis XIV, en Espagne, lutte contre un principe qui la ronge; elle est foudroyée à Naples. La maison de Savoie, si souvent alliée à la maison de France depuis la jeune duchesse de Bourgogne, règne sur l'Italie par sa branche cadette, les Carignan, issus du prince Eugène, ennemi de Louis XIV, en vertu des principes nouveaux. Le grand siècle n'est plus qu'un souvenir, et pourtant il est gravé sur les monuments de pierre et de marbre! la statue équestre de Louis XIV s'élève sur nos places publiques; une magnifique collection de médailles rappelle tous les hauts faits de sa vie; les peintures de le Brun, les statues de Puget reproduisent ses traits sous l'image des héros et des dieux; les jets d'eaux, aux jours de fête

de Versailles, murmurent son nom devant la foule émue ; on y voit son ombre se promener, à côté de M^{lle} de la Vallière ou de M^{me} de Montespan, dans ces bosquets et ces parcs ! Les vainqueurs du jour essaieraient en vain d'usurper ce faste et ces grandes manières. On est étonné, on succombe sous tant de grandeur ! Quelle cour oserait se promener dans la splendide galerie de glaces ? quel nom oserait se placer debout, son blason sur la poitrine, à l'OEil-de-bœuf où Turenne, Luxembourg, Villars saluaient le soleil, *Nec pluribus impar* ?

Aussi a-t-on bien fait de transformer Versailles en un musée populaire, image de la société actuelle ; car la multitude est partout. Tite-Live raconte que les Romains avaient fait des jardins de Tarquin le lieu de leurs plaisirs et de leurs fêtes. Versailles et Saint-Cloud sont les seuls châteaux debout des fastes de Louis XIV. Le splendide Marly a été si bien détruit que l'on ne trouve que des marais, des broussailles et des jardins potagers là où se voyaient les douze pavillons brillants dont parle Saint-Simon. Le vieux château de Saint-Germain a disparu : du haut du pavillon de Henri IV on n'aperçoit que les ruines de ces frais réduits où Marie de Médicis venait faire sa sieste italienne.

La civilisation a donné une nouvelle direction aux intelligences ; le règne de la matière produit ses merveilles. Comme le génie des contes arabes, il a trouvé des trésors dans les entrailles de la terre. Et quand j'écris ces lignes, un monument s'élève, bazar de toutes les nations, tour de Babel de toutes les langues, où les hymnes retentissent au bruit des machines à vapeur, au murmure de quelques mots échangés par le câble électrique.

FIN

TABLE

	Pages
I. — La fiancée du jeune duc de Bourgogne.....	1
II. — La ligue d'Augsbourg. — Les Stuarts d'Angleterre. — Guillaume d'Orange. — La paix de Ryswick. — Jacques II à Saint-Germain.....	12
III. — Adélaïde de Savoie à la cour de Louis XIV. — Le mariage enfantin. — Mœurs et habitudes de Versailles. — Plaisir. — Mode. — Fêtes.....	23
IV. — Le duc et la duchesse de Bourgogne après le mariage. — Fêtes de la paix. — Arrivée des ambassadeurs. — Le comte de Portland. — L'ambassadeur de Hollande.....	34
V. — Diplomatie de Louis XIV. — Le camp de Compiègne. — Acceptation du testament d'Espagne. — Les préparatifs de guerre.....	46
VI. — La maison de France et la maison de Savoie. — Le prince Eugène.....	59
VII. — La cour et la guerre. — Le duc et la duchesse de Bourgogne. — Les deux campagnes d'Italie et d'Allemagne. — Le prince Eugène. — Marlborough.....	73
VIII. — L'esprit de Versailles. — Les succès de la coalition.....	88

	Pages
IX. — Triomphe de l'opposition. — Les négociations pour la paix.....	101
X. — Le nécrologue de Versailles. — Les poisons. — Le mauvais air.....	114
XI. — Négociations et paix d'Utrecht. — Les renonciations. — Esprit nouveau de l'Europe..	126
XII. — Décadence des idées et du système de Louis XIV.....	137
XIII. — Les dernières fêtes royales. — Fontainebleau. — Versailles.....	149
XIV. — Complément de la diplomatie. — Plaintes sur le traité d'Utrecht. — La cour d'Espagne.....	162
XV. — Reconstitution des prérogatives du parlement de Paris. — Succession royale des Batards. — Le testament de Louis XIV...	172
XVI. — Les dernières grandeurs du siècle de Louis XIV. — L'agonie et la mort du roi.....	185
XVII. — Constitution de la régence. — Décadence de l'œuvre de Louis XIV dans les idées, le gouvernement, les arts, le système européen. — Destinée de la maison de Bourbon.	201

FIN DE LA TABLE



DC
126
C3
1867

Capefigue, Jean Baptiste
Honoré Raymond
La duchesse de Bourgogne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
